

INTERVENTIONS

critiques en économie politique

No 3

Printemps 1979



LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES
CHICOUTIMI, QUÉBEC

<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par Réjeanne Toussaint, bénévole,
Chomedey, Ville Laval, Qc. courriel: rtoussaint@aei.ca.

[Page web](#) dans Les Classiques des sciences sociales :

http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_toussaint_rejeanne.html

à partir du texte de :

Interventions critiques en économie politique

Montréal : Revue *Interventions critiques en économie politique*, no e,
printemps 1979, 188 pp.

[Madame Diane-Gabrielle Tremblay, économiste, et professeure à l'École des sciences de l'administration de la TÉLUQ (UQÀM) nous a autorisé, le 25 septembre 2021, la diffusion en libre accès à tous des numéros 1 à 27 inclusivement le 25 septembre 2021 dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : Diane-Gabrielle Tremblay : Diane-Gabrielle.Tremblay@teluq.ca

Professeure^[1] École des sciences de l'administration

Université TÉLUQ

Tél :^[1] 800 665-4333 poste : 2878

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

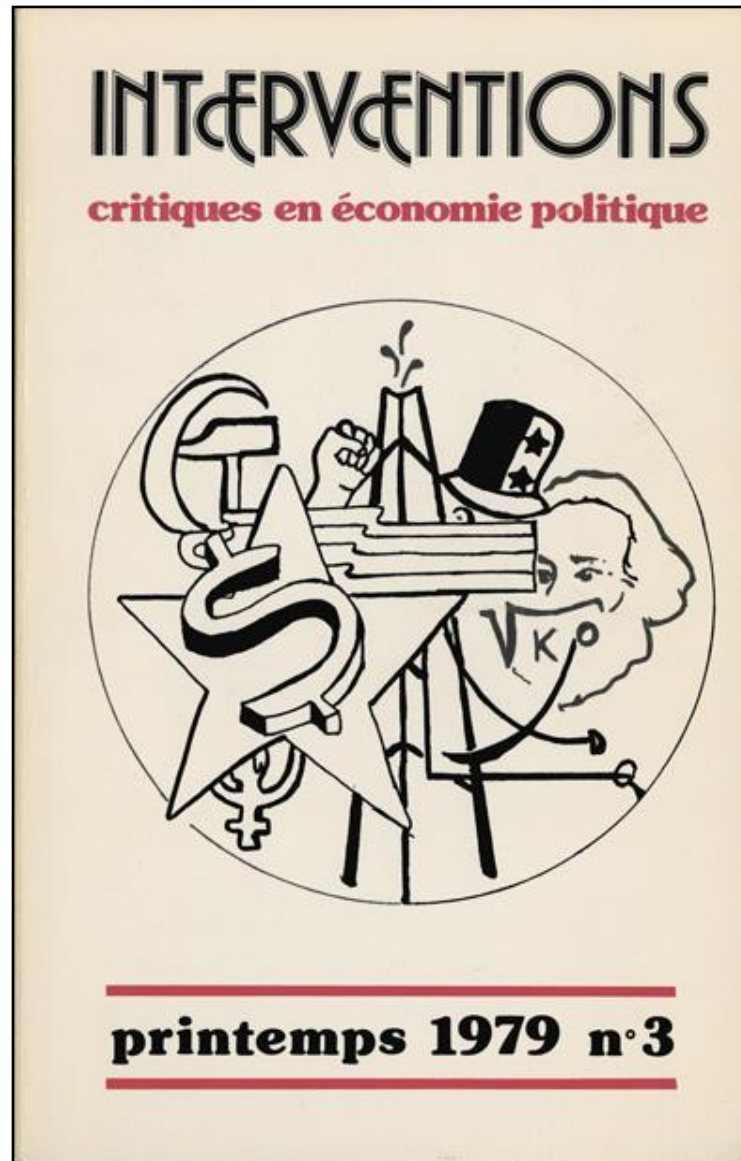
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 1^{er} octobre 2023 à Chicoutimi, Québec.



Interventions
critiques en économie politique

No 3



Montréal : Revue *Interventions critiques en économie politique*, no e,
printemps 1979, 188 pp.

Interventions
critiques en économie politique
No 3

Quatrième de couverture

[Retour au sommaire](#)

Assurément, une revue en économie politique se situe dans le champ théorique et, comme telle, pourrait se limiter à ce niveau. Mais quel en serait l'intérêt alors ? À quoi servirait de mieux saisir le fonctionnement des économies capitalistes si, sans perspectives concrètes, nous tombions dans le fatalisme et le sentiment d'impuissance qui servent aussi bien la reproduction du système que l'optimisme béat et passif ? Au-delà de la critique du système, il faut faire la critique de la critique : chercher la voie du changement-remplacement du système, s'inscrire directement dans les débats politiques actuels, offrir des perspectives de luttes dans une société concrète, le Québec.

Interventions Critiques
C.P. 98, succ. Rosemont,
Montréal, H1X 3B6.

PRINTEMPS 1979
N° 3
\$ 3.00

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[4]

Interventions est publié par un collectif de collaborateurs et de collaboratrices. Toute personne désirant participer activement à la préparation de la revue est la bienvenue. Pour nous contacter, il suffit d'écrire à l'adresse indiquée.

La revue publie également les textes qui lui parviennent. Dans ce cas, veuillez envoyer vos articles dactylographiés sur des feuilles 8 1/2" par 11", à double interligne, avec les notes à la fin du texte. De plus, il vous faut fournir vos nom, adresse et numéro de téléphone pour que nous puissions vous contacter. Les opinions personnelles seront respectées ainsi que les conditions relatives à leur publication (pseudonymes, mises en garde,...).

Collectif pour le numéro trois : Monique Audet, Sylvie Bouchard, Ronald Cameron, Jean Charest, Christian Deblock, Pierre Paquette, Normand Roy, Vincent Van Schendel.

Nous avons eu aussi les contributions de : Alain Côté, Pierre Bérubé, H. Delvecchio et l'Acef Montréal, François Fournier, Marc Los, R. Mandelf, C. Maurice, Serge Morin, Jorge Niosi, Richard Poulin, Gilles Tremblay.

Composition : Composition Solidaire.

Dessins : Sylvie Bouchard, Daniel.

Montage : l'équipe.

Dépôt légal (Quebec) : 2^e trimestre 1979.

[5]

Interventions
critiques en économie politique
No 3

Sommaire

[Présentation](#) [7]

[Enseignement](#) [9]

[Journée d'étude à L'U. de M.](#), par Alain Côté [9]

[UQAM : Transfert en sciences humaines](#), par Vincent Van Schendel [12]

[Grève à Sherbrooke. Le non-renouvellement du contrat de M. Myroslav Sme-
reka](#), par R. Cameron et G. Tremblay [14]

[Le R.E.P. : une expérience manquée](#), par R. Mandelf [17]

1. Origine du R.E.P. [19]
 2. Objectifs et ligne politique du R.E.P. [20]
 3. Structures du R.E.P. [21]
 4. Fonctionnement du R.E.P. [22]
- Conclusion [23]

[S'en sortir... avec les ACEF](#) [25]

[Dossier](#) [33]

[Le déménagement de Cadbury](#), par P. Bérubé, F. Fournier et S. Morin [33]

[Commentaires sur deux livres de Gilles Dostaler](#), par Marc Los [61]

[Mode d'accumulation et industrialisation au Brésil](#), par C. Maurice [73]

[Une nouvelle supercherie : le rapport Fortin sur le salaire minimum](#), par M.
Audet [81]

[6]

[Textes à l'appui](#) [103]

* La question nationale au Québec [103]

[Présentation](#) [103]

[Texte de la CSN](#) [104]

[Texte du Conseil central](#) [108]

[Texte de la CEQ](#) [109]

[Texte du CFP](#) [112]

[Débat](#) [117]

[La nouvelle politique économique chinoise](#), par Richard Poulin [117]

La chute de la "bande des quatre" [119]

La reproduction du modèle soviétique 1953-1957 [121]

Le grand bond en avant [126]

La préparation de la Révolution culturelle [129]

La nature de la Révolution culturelle [129]

Stimulants matériels et stimulants moraux [131]

Élite technique et innovation technologique des masses [133]

Planification étatique, industrie lourde et industrie légère à la campagne
[134]

Spécialisation du personnel bureaucratique et travail manuel obligatoire
[135]

Conclusion [135]

[Notes d'actualité](#) [141]

[La fiction nucléaire ou la poursuite effrénée du plus grand profit](#), par N.R.
[141]

[À propos de la hausse actuelle des profits](#), par Christian Deblock [143]

[Commentaires sur le livre blanc \(sur la santé et la sécurité au travail\)](#), N.R.
[159]

[Rubrique de livres](#) [164]

Interventions
Case postale 98, succ.
Rosemont Montréal,
H1X 3B6.

[7]

Interventions
critiques en économie politique
No 3

Présentation

Le Collectif

[Retour au sommaire](#)

Avec le printemps apparaît notre troisième numéro. Serait-ce le signe d'une longue vie ? Nous le souhaitons.

Riches de la très courte expérience des deux précédentes parutions, nous espérons encore une fois vous offrir un exemplaire renouvelé et qui aura prise sur les réalités québécoises et internationales actuelles. Pour cela, nous vous présentons la suite d'une note du numéro 2 : celle de M. Audet sur le salaire minimum au Québec ; une analyse de ce qui est maintenant convenu d'appeler le "cas Cadbury" ; et un article sur la non moins importante question de la valeur.

Au plan international, un court article traite du mode d'accumulation du "miracle" brésilien et l'on retrouve dans la chronique Débat une étude sur la bureaucratie chinoise, sujet d'intérêt majeur en regard des derniers développements dans ce pays.

Et, pour revenir à la situation québécoise, nous vous présentons dans la section Textes à l'appui des extraits de textes publiés par des organismes du mouvement ouvrier se rattachant à la question nationale.

Enfin, la chronique habituelle Notes reviendra avec des articles sur les salaires, les profits et la santé et sécurité au travail.

Notre objectif du départ étant depuis le premier numéro d'apporter une contribution à la critique et au renouvellement de l'enseignement de l'économie, vous pourrez lire à ce sujet des articles sur le mouvement ACEF, la situation [8] à l'UQAM, à l'U de M et à

l'U de Sherbrooke ainsi qu'un historique du défunt Regroupement des économistes progressistes.

Toujours à ce sujet nous lançons l'idée d'un projet d'atelier sur l'enseignement de l'économie pour l'été '79, atelier qui aurait pour but l'enrichissement des sources didactiques sur la position critique en économie politique et ce, pour fins d'enseignement aux niveaux secondaire, collégial et universitaire.

Il nous apparaît essentiel en concluant de vous réinviter à venir participer au collectif de la revue, ou du moins à envoyer vos contributions (articles, abonnements, suggestions). Car, loin de nous l'idée de devenir une revue sélecte, ouverte seulement à une certaine couche de la société. Tous ceux et celles qui s'interrogent sur l'économie traditionnelle, sur la politique ou sur toute autre question d'actualité et qui veulent éviter de tomber à nouveau dans le piège de l'approche "officielle" sont invités à venir enrichir nos réflexions et discussions.

Interventions.

Abonnements.

L'importance des abonnements pour la stabilité financière d'une revue n'est plus à souligner. \$8.50 pour un abonnement annuel de trois numéros, ou si vous le pouvez, un abonnement de soutien de \$15.00, ce n'est pas beaucoup mais, vous nous apportez plus qu'une simple contribution financière ; vous contribuez de la sorte, à la réalisation de la revue et de ses objectifs.

Notre adresse :

Interventions
Case postale 98, succ.
Rosemont Montréal,
H1X 3B6.

[7]

Interventions
critiques en économie politique
No 3

ENSEIGNEMENT

[Retour au sommaire](#)

[9]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 3

ENSEIGNEMENT

“Journée d’étude
à l’U. de M.”

Alain CÔTÉ

[Retour au sommaire](#)

Le 25 janvier dernier, afin de clarifier les imperfections et les défaillances flagrantes d’un programme inchangé depuis 10 ans, les étudiants du département de sciences économiques de l’université de Montréal, profitaient de la semaine de l’enseignement de la faculté des arts et sciences pour lancer la cabale en s’offrant une journée d’étude. C’était la première en 5 ans !

Regroupés en ateliers autour de 4 thèmes précis, un grand nombre d’étudiants du bac (environ 30%) discutèrent pendant toute la matinée, des principaux problèmes qu’ils voyaient au sein du département. 23 revendications émergèrent de ces discussions. Toutes furent entérinées et ce, à l’unanimité, en plénière l’après-midi.

Sans en reprendre le détail, on peut néanmoins donner les idées maîtresses qui s’en dégagent.

Concernant l’orientation générale du programme, les [10] étudiants se sont nettement déclarés insatisfaits du manque de pluralisme idéologique au sein du département. Une ouverture plus large dans les approches aux problèmes économiques s’avère non seulement nécessaire mais encore urgente. À ce chapitre, il a été revendiqué l’instauration de

deux cours de pensée économique, dont un obligatoire dès la première année.

Considérant également que les sciences économiques se doivent d'être des instruments sociaux d'analyse et d'intervention quant aux problèmes existants, les étudiants ont jugé leur formation actuelle insuffisamment adaptée aux réalités économiques. Un séminaire d'actualité économique ainsi qu'un cours laboratoire s'imposent donc à leurs yeux.

Les débats dans l'atelier enseignement-recherche, ayant dégagé la dichotomie flagrante entre les deux au sein du département, les étudiants ont considéré comme essentiel de revaloriser l'enseignement et de renforcer l'importance des critères pédagogiques dans l'évaluation des professeurs. Sur ce point d'ailleurs, l'Association des étudiants avait procédé pour la première fois au département, à une évaluation systématique des cours offerts au premier semestre. Certains enseignements s'étant révélés tout à fait insuffisants, les étudiants ont demandé dans leurs revendications, qu'après quatre évaluations négatives, la charge d'enseignement soit retirée au professeur.

Enfin, conscients de l'efficacité accrue qu'entraînerait une participation active des étudiants aux structures décisionnelles du département, il a été exigé une représentation aux assemblées départementales et ce, avec droit de vote évidemment.

À la fin février, des discussions furent entamées avec les professeurs dans le cadre du comité du premier cycle, composé de 7 professeurs et de 3 représentants étudiants. Peu de temps après, ces derniers parvenaient à se faire "inviter", non sans discussions d'ailleurs, à l'assemblée départementale réunie pour la circonstance. De la sorte, les étudiants purent exprimer leur point de vue et avancer leurs revendications. D'une manière générale, le corps professoral, conscient sans doute de l'ampleur et de l'importance de la contestation, ne fit aucune "opposition dogmatique" au contenu de chacune des exigences des étudiants. Toutefois, comme on leur fit clairement comprendre, il ne fallait pas qu'ils "s'attendent au Pérou" pas plus qu'à des mesures immédiates. Bien des points doivent encore être clarifiés et discutés avant que des changements notables [11] puissent être apportés dans le fonctionnement du département.

Au moment où ces lignes sont écrites, les négociations se poursuivent entre les représentants étudiants et un comité de professeurs spécialement mandatés par leurs collègues, pour analyser et étudier les modalités concrètes de la participation étudiante aux structures de décision.

Ce qu'il est important de noter toutefois, c'est qu'une assemblée en date du 7 mars, est venue renforcer et consolider le mouvement de revendication. Si l'on considère les résolutions qui y ont été votées, il semble tout à fait clair que les étudiants sont bien résolus d'aller jusqu'au bout et de poursuivre leur action pour obtenir des changements profonds et ce, à brève échéance.

Alain Côté.



— " Bien sûr, chers étudiants, nous accorderons une attention sérieuse à toutes vos revendications!... " —

[12]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 3

ENSEIGNEMENT

“UQAM :
transfert en sc. humaines.”

Vincent van SCHENDEL

[Retour au sommaire](#)

Du 13 au 18 décembre dernier s’est tenu, au module d’économie de l’UQAM, un référendum sur le transfert du module dans la famille des sciences humaines. Celui-ci faisait suite à la grève des étudiant(e)s en hiver 78 et aux décisions de la commission des études de l’université en mai et septembre dernier (voir Interventions no 1 et 2).

Le résultat : 95% des étudiant(e)s qui s’étaient prémunis de leur droit de vote ont voté OUI au transfert en sciences humaines. Les votes au conseil de module et au conseil de certificat ayant également été positifs, la décision est maintenant officielle : le module sera transféré de la famille des sciences économiques et administratives à la famille des sciences humaines dès juin prochain.

Pendant ce temps, les discussions sur le programme continuent. En fait, celles-ci, commencées il y a un an, s’éternisent. Au moment où ces lignes sont écrites cependant, le bloc de cours obligatoires est sur le point d’être adopté au conseil de module après négociation avec les professeurs qui y siègent, et après de multiples journées d’études et assemblées modulaires. Ce bloc n’étant pas officiellement adopté, il est sans doute trop tôt pour le décrire et le commenter en détail. Disons seulement qu’il tente d’assurer à tous (et toutes) une formation de base

en économie qui intègre les dimensions critique, institutionnelle, théorique, historique et technique, et qui permette à l'étudiant(e) de se spécialiser ultérieurement s'il (elle) le désire, mais qui exclut toute spécialisation *a priori* et toute approche formalisée, [13] modélisée de l'économie politique, quitte à étudier les modèles et les formalisations dans des cours spécifiques, optionnels. Ainsi le cours d'économétrie ne sera-t-il plus obligatoire, bien que plusieurs cours techniques le demeurent.

Au rythme où vont les choses, le nouveau programme, qui doit entrer en application en septembre '80, ne sera probablement pas terminé cette session et tout indique que les discussions à son sujet devraient se poursuivre l'an prochain, ne serait-ce que pour définir le contenu exact des cours offerts. Changer un programme, c'est long ! Mais l'intégration dans la famille des sciences humaines devrait aider au processus, en mettant le module dans une "ambiance" plus propice à la conclusion des débats.

Un autre projet intéressant qui est actuellement en train d'être mis sur pied est la création d'un centre de recherche multidisciplinaire (laboratoire) en économie politique qui regrouperait des professeurs et des étudiant(e)s de plusieurs modules (histoire, sociologie, politique, économie, sciences juridiques notamment). Décompartmenter les sciences humaines serait, en somme, son but. Mais ce projet en est encore à ses débuts et demeure fort peu élaboré. Verra-t-il vraiment le jour ? Il faut le souhaiter. Mais quel genre de centre de recherche cela sera-t-il au juste ? On devrait pouvoir en reparler au prochain numéro...

Voilà pour la situation à l'UQAM. Depuis la grève de l'an dernier, les débats ont été nombreux, longs, parfois même tendus ; un nombre impressionnant de textes ont été écrits sur le programme, le transfert en sciences humaines et la conception de la science économique en général. Des discussions fatigantes pour ne pas dire épuisantes, mais fort instructives... La conclusion de tout ceci est, espérons-le, proche. Suite au prochain numéro ! ...

Vincent van Schendel

PS. : Pour de plus amples informations, on peut contacter l'OESH (Organisation des Etudiants en Science Economique de l'UQAM)

1193 Carré Philippe 5^e étage, 282-8149

Interventions Critiques ne doit pas être une revue fermée. Faites parvenir vos critiques et vos articles au casier postal 98, succ. Rosemont, Montréal. H1X3B6.

[14]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 3

ENSEIGNEMENT

“Grève à Sherbrooke.”

Alain CÔTÉ

LE NON-RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE M. MYROSLAV SMEREKA

[Retour au sommaire](#)

Les étudiants et les étudiantes du département d'économie de l'université de Sherbrooke ont voté la grève des activités scolaires pour exprimer leur désapprobation à l'endroit de la décision concernant le non réengagement de M. Myroslav Sméréka, professeur depuis bientôt quatre ans au département. On ne peut comprendre le cas sans saisir la conjoncture précaire qui prévaut dans la défense des droits acquis dans l'enseignement comme ceux de la liberté d'expression en économie au Québec comme à l'université de Sherbrooke.

Le contexte politique dans l'enseignement de l'économique

Après avoir voulu sabrer dans les cours d'économie marxiste à l'université du Québec à Montréal, il y a seulement un an, on tente à l'université de Sherbrooke de ne pas renouveler le contrat du seul professeur qui remplit non seulement tous les cours que peut offrir le département actuellement en “science économique marxiste” mais aussi plusieurs

cours en développement économique et ce [15] au premier comme au deuxième cycle.

Cette histoire n'est pas non plus bien éloignée de celle de M. Jean-Guy Loranger, professeur de statistiques économiques à l'université de Montréal et auteur de *Ne comptons que sur nos propres moyens* de la Centrale des syndicats nationaux (CSN). Alors que monsieur Rodrigue Tremblay, actuellement ministre de l'Industrie et du Commerce dans le gouvernement péquiste, occupait les responsabilités de directeur du département d'économie, M. Loranger s'est vu refuser à la majorité par l'Assemblée des professeurs du département plusieurs requêtes en recommandation pour l'obtention d'un statut de permanent à l'université de Montréal. Par contre, M. Robert Bourassa, ex-premier ministre du Québec, obtint facilement un poste d'enseignant à l'université Laval en... "politique économique" (sic).

L'origine du conflit au département d'économie à l'Université de Sherbrooke

Selon M. Sméréka, ses collègues de travail auraient émis un avis négatif sur lui après la période de grève des étudiants du département en mars '77. Dans un interview qu'il accordait à Louise Potvin du journal étudiant du campus, *Le Collectif*, il a expliqué qu'après un an et demi d'enseignement ses collègues avaient recommandé sa permanence alors que sa probation était de quatre ans. Aujourd'hui l'Université de Sherbrooke retient "l'affirmation par l'ensemble des professeurs du département que le comportement négatif de M. Sméréka constituait un handicap au développement intellectuel et au dynamisme du département d'économie".

Il va sans dire que ce changement d'opinion de certains professeurs fut alimenté par le soutien qu'apporta M. Sméréka à la grève des étudiants en '77. Dans une lettre ouverte à cette époque dans laquelle il se déclarait marxiste, il écrivait en conclusion que "les étudiants allaient dans le bon sens quoiqu'on pouvait considérer que c'étaient des désirs de réformisme plutôt que des désirs de restructuration réelle".

[16]

Il n'est pas nécessaire d'accepter le jugement que M. Sméréka peut prononcer sur les revendications étudiantes de parité avec les professeurs pour le défendre. Celles-ci en plus de ne pas s'être réalisées de façon égalitaire ne sont pas non plus établies dans les autres départements ou dans les autres universités. Elles appellent à de sérieuses restructurations non seulement des formes mais aussi du contenu des rapports entre professeurs et étudiants. Par exemple, le fait que l'avis des étudiants, favorable à sa permanence, n'ait pas été retenu par l'administration universitaire corrobore au fait de la nécessité de la parité décisionnelle professeurs-étudiants sur l'engagement des professeurs.

Il n'est pas nécessaire non plus d'être d'accord avec le contenu de ce que professe M. Sméréka pour défendre à la fois l'enseignement du marxisme comme celui du droit de tout professeur ou étudiant de s'y adonner comme il l'entend.

Pour contribuer à ce que le mandat de M. Sméréka soit renouvelé et qu'il obtienne sa permanence, il est nécessaire que les étudiants se prononcent de plus en plus ouvertement sur le fonctionnement et l'enseignement au département. Le développement de leurs propres revendications est nécessaire aujourd'hui pour élargir l'horizon de la lutte et assurer une victoire réelle au soutien qu'ils sont les seuls à assumer concrètement. C'est en ce sens que l'Association générale des étudiants de sciences économiques de l'université de Sherbrooke (AGESEUS) avance la nécessité de la parité décisionnelle à travers le développement de la solidarité avec M. Sméréka.

Il va sans dire, enfin, que le soutien plus large des autres départements et des autres étudiants d'économie à l'endroit de la grève à Sherbrooke doit s'engager dans la perspective d'arracher de tels droits sur l'ensemble de l'enseignement scolaire. Car obtenir la parité dans un département ne fournit évidemment pas les leviers du contrôle réel même dans ce département. Il dépend de l'ensemble des mécanismes des pouvoirs.

*Gilles Tremblay et Ronald Cameron
Sherbrooke, le 26 mars 1979.*

[17]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 3

ENSEIGNEMENT

**“Le R.E.P. :
une expérience manquée.”**

R. MANDELFF

[Retour au sommaire](#)

Périodiquement refont surface des projets visant à regrouper les économistes en rupture avec les théories “officielles”. Ainsi, un groupe de la région de Sherbrooke discute actuellement l’éventualité de convoquer un colloque large en vue de lancer un tel regroupement.

C’est dans ce cadre que se situe cet article. Il ne s’agit en aucun cas de fournir L’INTERPRÉTATION des faits qui ont entouré la vie et la mort du Regroupement des économistes progressistes (REP) mais bien de présenter une interprétation de cette expérience.

Pourquoi ? Tout simplement pour permettre à ceux et à celles qui aujourd’hui veulent tenter à nouveau l’expérience de ne pas refaire les mêmes erreurs. Il est bien évident que beaucoup de personnes qui ont participé au REP, contesteront cette interprétation. Mais, comme nous ne prétendons pas qu’il s’agisse de l’unique interprétation, nous invitons tous ceux et celles qui veulent faire part de la leur à nous écrire...

[18]

BULLETIN DE QUAISSON 1

REGROUPEMENT DES ECONOMISTES
PROGRESSISTES*



"LA REVOLUTION C'EST COMME UNE BICYCLETTE, QUAND ÇA
N'AVANCE PAS ÇA TOMBE"

Eddy Marxkz

[19]

LE REGROUPEMENT DES ÉCONOMISTES PROGRESSISTES

Deux dates ont marqué l'existence du R.E.P. : la première, le 15 novembre 1975, jour de sa fondation, et la deuxième, le 10 avril 1976, jour où deux de ses membres ont mis en question son existence. Cette mise en question devait aboutir, quelques semaines plus tard, à la disparition du R.E.P.. Dans ce texte, nous nous proposons de broser un tableau du R.E.P. : son origine, ses objectifs, sa ligne politique, ses structures et son fonctionnement.

1. Origine du R.E.P. ¹

Le R.E.P. s'est constitué à partir d'un noyau d'une douzaine de personnes, principalement des professeurs de CEGEP et des étudiants en dernière année de B.Sc. en économie à l'UQAM. Ces personnes s'étaient déjà rencontrées au mois de mars 1975 en vue d'organiser un colloque sur l'économie québécoise. Ce colloque voulait être une sorte de réponse au colloque sur l'économie québécoise qui avait eu lieu à l'automne 1974, à l'université de Montréal. Il devait en outre permettre d'élargir le groupe puisque toutes les personnes susceptibles de former un regroupement d'économistes progressistes y seraient invitées pour discuter de l'économie du Québec ainsi que de la mise sur pied et de l'orientation du R.E.P.

Pendant l'été 1975, le noyau initial du R.E.P. jugea bon de remplacer le sujet du colloque ; cette fois-ci, il s'agissait d'analyser non l'économie québécoise dans son ensemble, mais "la crise". Ce sujet, plus

¹ Ce premier point ainsi que les points deux et trois se basent sur des documents polycopiés présentés lors de la réunion du 15 novembre.

actuel, avait l'avantage de beaucoup mieux définir le champ d'intervention du R.E.P. en tant que regroupement visant à mener une lutte idéologique. Cependant, ce colloque ne put avoir lieu faute d'un travail sérieux des membres, qui décidèrent alors de convoquer une réunion pour mettre sur pied le R.E.P. Cette réunion eut lieu le 15 novembre 1975 à l'UQAM. [20] La trentaine de personnes qui y assistèrent adoptèrent les objectifs et la ligne politique suivants.

2. Objectifs et ligne politique du R.E.P.

Pour comprendre les objectifs du R.E.P., il faut d'abord se demander quelles raisons poussèrent certains étudiants et professeurs à se regrouper. Ces raisons sont principalement au nombre de deux : d'abord, l'incapacité de la théorie économique libérale à expliquer la réalité et donc à trouver des solutions aux problèmes courants des économies capitalistes (inflation, chômage, crises...) ensuite, le caractère de classe d'une part, de la théorie économique libérale, et d'autre part, du rôle de l'État, tous deux au service de la classe dominante.

De cette analyse découlaient les objectifs que se proposait le R.E.P. à savoir mener une lutte idéologique contre l'idéologie bourgeoise véhiculée par la soi-disant "science économique". Il s'agissait de démontrer, tant en milieu collégial et universitaire que sur la place publique, le caractère de classe de la "science économique" et des interventions économiques de l'État (faire une critique des "justifications" économiques, montrer à qui profitent ces interventions, etc.). Pour ce faire, le R.E.P. adoptait comme méthode d'analyse, le matérialisme historique et dialectique.

En outre, le R.E.P. devait permettre de briser l'isolement des gens travaillant dans le champ de l'économie et favoriser, d'une part, des débats entre ses membres afin qu'ils parviennent à une meilleure compréhension des contradictions du capitalisme pour mieux le combattre, et, d'autre part, un travail de ses membres en commun avec, les groupes populaires, les syndicats et les "organisations politiques de la classe ouvrière".

Pour atteindre ces objectifs, le R.E.P. se proposait d'adopter certains principes politiques ; en effet, la lutte idéologique du R.E.P. devait être

une lutte anti-capitaliste, anti-impérialiste, contre l'oppression nationale, contre l'oppression spécifique des femmes et pour le socialisme.

Interventions critiques ne doit pas être une revue fermée. Faites nous parvenir vos commentaires, vos articles, vos critiques [21] Une organisation s'avéra alors nécessaire : cinq comités furent créés. Mais avant d'examiner ces comités signalons que les discussions sur les objectifs et la ligne politique ne furent pas très poussées. Les personnes présentes à la réunion du 15 novembre acceptèrent tous ces objectifs ainsi que la ligne politique sans grande discussion ou en situant le débat au niveau si général qu'il ne permit pas d'approfondir certains points, pourtant soulevés lors de cette réunion, et d'où surgirent par la suite des contradictions. Ces contradictions tournaient autour de la conception de la lutte idéologique, d'une part, (pour les uns, c'était une pratique essentiellement théorique, pour d'autres, elle devait être liée aux luttes actuelles) et de la méthode d'analyse, d'autre part, (tous étaient d'accord pour se réclamer du marxisme mais encore fallait-il savoir si plusieurs approches marxistes pouvaient coexister dans une telle organisation). En fait, dans des remarques un peu diffuses, quelques personnes posaient déjà le problème de "comment fonctionner" malgré les contradictions inhérentes à tout groupe "large" qui se donne pour tâche un champ très limité.

3. Structures du R.E.P.

Afin de poursuivre ses objectifs, le R.E.P. se dota, comme je l'ai signalé plus haut, de cinq comités : éducation, recherche, intervention, organisation et coordination. Ce dernier fusionna finalement avec le comité d'organisation qui avait la charge de la diffusion du bulletin, de la convocation et de la préparation des assemblées générales, de l'administration, de la permanence, de la centralisation des informations, de l'accueil et de la coordination des différents comités. Un représentant de chacun des autres comités y siégeait.

De son côté, le comité d'éducation groupait les membres œuvrant dans le milieu collégial et universitaire ; il devait entre autres constituer un pool de plans de cours, élaborer des bibliographies critiques, etc.

Le comité de recherche devait produire des études approfondies sur certains sujets et favoriser la formation des membres. Enfin, le comité d'intervention était chargé de préparer et de rendre public le manifeste du R.E.P. Il devait également suivre la conjoncture, entre autres, les débats sur le budget et les politiques gouvernementales.

[22]

Chaque comité avait donc ses tâches ; les membres qui voulaient agir au niveau des cours d'économie ou qui voulaient faire une recherche à plus long terme ou encore intervenir dans les politiques gouvernementales, n'avaient qu'à choisir le bon comité. Chose qui fut faite ce jour-là, le 15 novembre. Chaque comité comptait une dizaine de membres. Mais voyons le fonctionnement de ces comités et celui du R.E.P. dans son ensemble.

4. Fonctionnement du R.E.P.

Dès la fondation du R.E.P. et jusqu'à sa dissolution, les membres se rencontrèrent fréquemment dans les réunions des différents comités ou dans les assemblées générales tenues tous les deux mois. Mais les résultats du travail effectif ne furent pas proportionnels à la fréquence de ces rencontres. Le comité d'organisation a préparé les réunions, photocopié les procès-verbaux et les ordres du jour mais il n'a publié qu'un seul bulletin. Le comité de recherche a tant bien que mal produit un plan de recherche et une bibliographie sur la crise. Le comité d'intervention, lui, avait beaucoup de projets : il devait produire le manifeste du R.E.P. en deux sections : la première traitant de l'idéologie (économie bourgeoise vs marxisme) et la deuxième, de l'économiste. Il voulait aussi répondre aux tactiques du gouvernement dans le front commun, expliquer les coupures dans les dépenses sociales de l'État, examiner le niveau de formation économique des québécois ainsi que les raisons pour lesquelles le MIC avait élaboré des cours. Même s'ils étaient nombreux, ces projets ne furent malheureusement pas suivis de réalisations. Cette inertie conduisit à un certain désintéressement, et les membres se mirent à désertier les assemblées générales. De plus, celles-ci commencèrent à être la scène des débats qui agitaient en ce temps-là les groupes maoïstes.

L'inertie du groupe, les débats un peu stériles et aussi l'engagement de certains membres dans les groupes politiques réduisirent considérablement les effectifs du R.E.P. Huit membres seulement eurent le courage de rester jusqu'à la fin. L'événement qui devait aboutir à la dissolution du R.E.P. se produisit le 10 avril 1976. Ce jour-là, deux membres présentèrent un document dans lequel ils critiquaient le fonctionnement du R.E.P. et faisaient des propositions de travail, qui, en fait, n'en étaient pas, car [23] elles restaient au niveau des généralités, comme par exemple, "mettre la politique au poste de commande", lier "la recherche en économie avec la lutte des classes", etc. Ce document déclencha un débat qui dura presque deux mois et qu'aujourd'hui, avec le recul du temps, je qualifierais d'assez abracadabrants. Ce débat se déroula sur deux longueurs d'onde. Pour les membres, il s'agissait d'une sorte de psychothérapie de groupe où tout le monde devait procéder à une autocritique, sorte de mea culpa, pour avoir agi de façon trop libérale, pour être un petit bourgeois, pour avoir des tendances intellectualistes, etc. Cette autocritique était, bien entendu, complétée par une critique des autres, processus de culpabilisation. En fait, ce groupe de personnes voulait que le R.E.P. fasse une autocritique similaire à celle que *Mobilisation* avait faite quelques mois auparavant ² et que les membres du R.E.P. rejoignent l'un ou l'autre des groupes m.-l. à l'exception du PCC(m.-l.). Pour les autres, il s'agissait de voir pourquoi le R.E.P. ne fonctionnait pas et de trouver des solutions qui auraient pu faire repartir ce regroupement sur des bases plus efficaces. Cependant ces personnes ne réussirent pas à placer le débat à ce niveau. Finalement, la discussion dévia sur deux points : 1. sur les lignes politiques des groupes m.-l. et 2. sur la pertinence ou non d'un groupe autonome travaillant en économie. Sur ce dernier point, il y eut accord : le R.E.P. ne pouvait pas exister comme groupe autonome, il devait être relié à une organisation politique. Pour les uns, cette organisation existait déjà, c'était *En lutte !* ou *La Ligue* ; les autres hésitaient, proposaient une période de réflexion pour analyser à fond les lignes politiques de ces deux groupes et disaient que, si en cours d'analyse ces lignes ne leur apparaissaient pas correctes, il faudrait envisager de créer une autre organisation. Cette réflexion ne s'est jamais produite. Ceux qui étaient plus ou moins

² Pour une analyse au sujet de l'autocritique de *Mobilisation*, voir G. Lefebvre, "Réflexions sur l'autocritique de Mobilisation", *Chroniques*, automne 1977 - hiver 1978, pp. 66-143.

“branchés” avec des *groupes m.-l.* la refusèrent carrément, quant aux autres, l’été était proche, les vacances, la mer... enfin, on ne vit pas que de l’économie...

Conclusion

Le R.E.P. a donc disparu rapidement sans laisser beaucoup de travail derrière lui. D’autres tenteront peut-être de créer un nouveau regroupement d’économistes progressistes. S’ils veulent réussir, ils doivent être conscients de [24] contradictions inhérentes à une demande de ce type. Ces contradictions, en s’inspirant d’un document de l’ACSES³ sont 1. politiques : chaque membre aura ses idées politiques, il se peut même que des militants des groupes de gauche y participent. Il s’agit alors de trouver un *modus vivendi* pour que tous ces individus puissent travailler ensemble, sans pour autant renier leurs idées politiques. 2. Théoriques : le problème vient de ce “qu’il n’existe pas une théorie unique et toute faite qui ferait l’unanimité ; certains se demandent même s’il faut une théorie. Parmi ceux qui se réclament du matérialisme historique, ne règne pas une interprétation incontestée. Ceci ne signifie pas qu’il n’existe pas de théorie, qu’elles ne soient pas à unifier ou qu’elle ne soit pas à construire.”⁴

Militantes : certains voudront s’impliquer beaucoup plus dans les événements, suivre les luttes sociales et politiques ; d’autres insisteront sur un travail au niveau théorique.

Il y a aussi des contradictions parce que les membres viennent de milieux différents, occupent des postes divers, les uns sont professeurs, d’autres étudiants. Les approches, les disponibilités, l’insistance sur tel ou tel aspect de la théorie seront ainsi très variées. Enfin, les structures, les groupes de travail, la centralisation et la diffusion de l’information peuvent poser des problèmes.

³ L’Association pour la critique des sciences économiques et sociales (A.C.S.E.S.), œuvrant en France, parle de ces contradictions dans son document de présentation. Ce document a été publié à la fin des Matériaux pour un débat. *La crise mondiale du capitalisme*, département d’économie de Vincennes.

⁴ *Ibid.*, p. 110.

Ces contradictions mises à part, on peut se demander si un groupe d'économistes peut travailler de façon autonome, sans être relié à un groupe politique. Lorsque je participais au R.E.P., j'ai répondu négativement, aujourd'hui je dis : pourquoi pas ?

R. Mandelf

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[25]

Dans le numéro 2 de la revue, nous vous proposons un court texte du Centre de formation populaire, exposant son orientation et ses objectifs. Cette fois, nous voudrions vous présenter ce qu'il est convenu d'appeler, le mouvement ACEF.

Bien connu aujourd'hui, le mouvement peut être considéré comme une véritable organisation populaire œuvrant dans le domaine du crédit et de l'endettement. Son organisation, les services qu'il offre, le travail d'intervention que font ses membres, ne permettent aucunement de le considérer comme un simple organisme qui serait voué à la défense du consommateur. Menant une véritable lutte à l'endettement collectif, ce que cherche à faire reconnaître et respecter le mouvement, c'est un droit on ne peut plus fondamental, celui de vivre sans s'endetter.

[25]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 3

ENSEIGNEMENT

**“S’en sortir.
Le mouvement ACEF.”**

[Retour au sommaire](#)

Comme son nom l’indique clairement, une ACEF, (Association coopérative d’économie familiale) c’est une association d’individus et de groupes qui a pour fin de s’occuper des problèmes et des conséquences du crédit, de la publicité et des méthodes de vente pour le budget familial. C’est à la fois une coopérative dont les orientations sont déterminées par les membres eux-mêmes en assemblée générale, et un organisme à but non lucratif devant offrir divers services (consultation budgétaire, éducation, formation etc.) dans le domaine de l’économie familiale.

Aujourd’hui, on compte au Québec 9 associations regroupées depuis 1970, dans le cadre d’une Fédération dont le bureau national se trouve à Montréal.

[26]

Rappelons également, que les origines du mouvement ACEF remontent aux années 1962-63, et plus particulièrement à la grève de Shawinigan Chemicals. C’est à ce moment en effet, qu’un groupe de travailleurs décidaient de créer un service d’entraide mutuelle dans le but de trouver des solutions aux graves problèmes d’endettement auxquels étaient aux prises leurs camarades en grève. Des rencontres furent organisées avec des représentants de la CSN, permettant ainsi la mise sur pied d’un service de budget familial. L’expérience eut un tel succès auprès des travailleurs qu’il fallut développer le service pour pouvoir

accéder à toutes les demandes. En 1965, on décida alors d'en faire une véritable organisation autonome en créant à Shawinigan, la première Association coopérative d'économie familiale. Par la suite, en 1966-67, d'autres associations furent créées un peu partout au Québec, formant ainsi un véritable réseau à l'échelle de la Province.



[27]

L'ACEF, UNE ORGANISATION DE LUTTE

Cela fait maintenant plus de 10 ans que les ACEF œuvrent dans le domaine de la consommation et de l'endettement. Aux prises avec la réalité quotidienne de notre société de consommation, elles en ont acquis non seulement une connaissance concrète mais aussi, une expérience inestimable pour permettre d'intervenir dans l'intérêt même des travailleurs. Comme le rappelle très justement, le préambule du mémoire présenté à propos de la loi 72 sur la protection du consommateur,

“Ce que nous disons sur la consommation, sur l'endettement et les lois qui les régissent, nous l'avons appris “sur le terrain” à partir de notre expérience avec les travailleurs, chômeurs et assistés sociaux qui viennent nous voir. Notre façon de réagir face aux lois actuelles et face au projet de loi 72 est déterminée par notre volonté de défendre d'abord et avant tout les intérêts de ceux qui subissent le plus les contrecoups de notre société de consommation.”

(La protection du consommateur, le mouvement ACEF se prononce) p. 2.

À ses débuts, les services des ACEF consistaient principalement à venir en aide aux consommateurs endettés en leur offrant des conseils pratiques et des solutions immédiates à leurs problèmes. Seulement, celles-ci ont toujours refusé de n'être qu'un service de dépannage ou un organisme de consultation. De dures batailles juridiques furent menées avec le succès qu'on connaît, contre les compagnies de finance, Holiday Magic, le Cercle de la future Ménagère, etc. D'un autre côté, des mémoires furent présentés aux gouvernements pour les presser d'agir en matière de protection du consommateur.

Pourtant, il fallait bien se rendre à l'évidence. Loin de s'améliorer, la situation économique des travailleurs s'est au contraire considérablement détériorée ces dernières années. Pour une personne que pouvait aider les ACEF, combien d'autres se trouvaient aux prises avec des

problèmes [28] quasi-insolubles. Quant aux mémoires présentés, il n'en n'est guère resté que des vœux pieux.

C'est dans cette optique qu'il faut comprendre la nouvelle orientation que s'est donnée récemment le mouvement ACEF. L'endettement n'est pas un problème individuel qui pourrait être imputable à une mauvaise administration budgétaire ou comme on l'entend souvent, à la faiblesse humaine. C'est un problème collectif dont les causes doivent être recherchées dans la nature même de notre société. Aussi de plus en plus, les différentes ACEF s'efforcent-elles de mettre l'accent sur l'éducation et le regroupement de manière à faire de l'endettement un véritable champ de lutte. Il s'agira non seulement de lutter contre les mécanismes qui poussent à l'endettement comme le crédit à la consommation, la désuétude planifiée, la publicité ou les méthodes de ventes, mais encore de faire reconnaître et respecter un droit à la fois ancien et nouveau, le droit de vivre sans s'endetter.

LA CONSULTATION BUDGÉTAIRE

La consultation budgétaire représente certainement le principal service qu'offrent les ACEF pour permettre de régler les problèmes d'endettement les plus immédiats. Gratuit et confidentiel, il s'adresse aux travailleurs, assistés sociaux, et aux chômeurs c'est-à-dire, avant tout à ceux pour qui l'endettement représente non un luxe comme le prétend une idée bien enracinée, mais une obligation pour arriver à joindre les deux bouts.

Par ce service, on cherchera à faire le point sur la situation financière de la personne impliquée, à débrouiller avec elle les problèmes juridiques et lui fournir les solutions les plus appropriées. Tout à fait original, le service s'avère extrêmement efficace tant pour permettre aux travailleurs d'y voir un peu plus clair que pour faire disparaître les tensions et le sentiment de culpabilité qu'engendrent le fait d'être endetté. Notons également, que de plus en plus, les ACEF s'efforcent de faire des consultations collectives afin de favoriser les contacts et les échanges de points de vue entre des travailleurs aux prises [29] avec le même genre de difficultés financières.

La consultation elle-même se fait en quatre étapes. D'abord, la discussion porte sur l'analyse de la situation financière et les démarches qui ont été entreprises. Puis, vient dans un deuxième temps l'étude d'un budget nécessaire à la vie courante de la personne. On pourra de cette manière déterminer s'il y a déficit ou épargne. Ensuite, on procède à l'analyse détaillée des dettes, des contrats signés, des engagements, des échéances, etc. La situation étant alors éclaircie, vient le temps des solutions possibles. Il faut bien le dire, elles ne sont guère nombreuses ; le plus souvent, seule la faillite s'avère être la seule solution possible. Néanmoins, mentionnons les 5 solutions envisageables, soit le réaménagement budgétaire, la consolidation des dettes, l'insolvabilité, le dépôt volontaire et la faillite.

La consultation budgétaire représente certainement, pour les ACEF l'instrument privilégié pour connaître bien concrètement la situation d'endettement des travailleurs, dépister les rackets de tous ordres et aussi, déterminer les revendications qui doivent être faites.

LE TRAVAIL D'INTERVENTION

Comme nous l'avons dit plus haut, la formation et l'éducation prennent de plus en plus d'importance dans le travail quotidien des ACEF.

D'abord, des cours de formation sont offerts sur la consultation budgétaire, les lois, l'organisation communautaire, etc. À ceux-ci, viennent s'ajouter les rencontres-information avec des groupes qui le demandent, que ce soit sur le budget, la consommation ou encore l'endettement. Pour leur part, les bureaux de quartier de Montréal (on en compte 7) organisent régulièrement des soirées d'information sur des sujets tels que la publicité, l'alimentation, etc.

Dans la mesure où le mouvement considère que le problème de l'endettement est un problème collectif qui ne peut être isolé des autres problèmes, ce travail d'information contribue largement à développer des moyens de [30] lutte pour y faire face et à assurer une liaison très étroite avec les autres revendications sociales. Il s'agit par là non seulement d'informer les travailleurs sur leurs droits et les mécanismes d'exploitation qu'ils subissent en tant que consommateurs, mais encore d'apporter un appui direct et concret aux luttes que peuvent mener les

syndicats et les autres groupes populaires. Solidaires de tous ceux qui luttent pour un changement social profond, les ACEF n'en continuent pas moins, et sans doute avec plus de vigueur encore que par le passé, leur travail de dénonciation des compagnies et de pression auprès du gouvernement pour obtenir une véritable législation en matière de protection des consommateurs. Que ce soit dans le domaine du crédit, de la publicité des méthodes de vente ou encore de la désuétude, ce qui est réclamé ce sont des lois et une réglementation sévère de manière à trouver des solutions véritables aux problèmes de l'endettement.



Bureau Régional
(centre de coordination de I A.C.E.F. de Mtl)
1212, rue Panet ; 526-0823.

[31]

Un projet pour cet été...

L'idée de lancer un atelier pédagogique sur l'économie pour cet été nous est venue à la suite d'un double constat au niveau de l'enseignement progressiste en économie.

Le premier constat, c'est que l'enseignement et la pédagogie des professeurs dits progressistes, s'avèrent bien souvent d'aussi pauvre qualité que celle de leurs collègues traditionnels.

Le second constat, c'est la lacune observée au niveau du matériel pédagogique lui-même, une lacune d'autant plus flagrante que l'économie devient maintenant une matière obligatoire au secondaire.

Ce serait essentiellement sur ces deux questions que devrait porter l'atelier que nous nous proposons de tenir en collaboration avec le groupe La Maîtresse d'école, de l'université de Montréal.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter, Christian Deblock, 849-2788.

La revue a grand besoin de dessins et de photos. Si vous êtes intéressé(e) à collaborer avec nous, contacter C. Deblock, 849-2788.

Interventions,
casier postal 98, succ. Rosemont,
Montréal, Qc.
H1X 3B6

[32]

L'ENTREPRISE CADBURY : DONNÉES DE BASE

Le 8 juillet 1978, la direction de Cadbury-Schweppes-Powell annonçait la fermeture de son usine de Montréal, se contentant d'affirmer que la fermeture aurait lieu "le ou vers le 15 novembre". Rappelons simplement que cette entreprise qui annonçait subitement la fermeture de sa filiale de Montréal est une transnationale britannique qui a des intérêts dans 26 pays du "monde libre" dont l'Afrique du Sud, la Rhodésie et l'Ouganda... Son chiffre d'affaires est de l'ordre de \$ 1,7 milliard et ses profits atteignent plus de 30 millions annuellement. Elle emploie environ 35 000 travailleurs à travers le monde. Sa production varie de la poudre de cacao aux tablettes de chocolat en passant par les boissons gazeuses, les jus, les confitures, le thé, etc. Elle est présente au Ghana et au Nigéria, premier et deuxième producteurs mondiaux de cacao... ce qui laisse planer très peu de doute sur le monopole qu'elle exerce sur cette matière première (avez-vous déjà vu dans les magasins du cacao autre que celui de Fry-Cadbury ?). Au Canada, et ce jusqu'à la fermeture de son usine montréalaise, la compagnie avait deux usines : l'une située à Whitby en Ontario depuis 1975 qui compte une centaine de travailleurs (bientôt 400) et l'autre à Montréal sur la rue Masson avec plus de 500 employés, dont 400 syndiqués (CSN) et 100 cadres. Sur les 400 syndiqués, on comptait 230 hommes et 170 femmes ; parmi ces travailleurs et travailleuses, il y avait une cinquantaine d'immigrants, d'origine italienne surtout.

[33]

Interventions
critiques en économie politique
No 3

DOSSIER

[Retour au sommaire](#)

[33]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 3

DOSSIER

“Le déménagement
de Cadbury.”

INTRODUCTION

[Retour au sommaire](#)

La gauche au Québec a jusqu’à présent très peu contribué à tirer les acquis des événements entourant le départ de Montréal de l’usine Cadbury il y a cinq mois. À la mi-novembre, les 500 travailleurs et travailleuses de l’usine étaient mis à pied. Une situation où la gauche ne peut tirer de véritable bilan d’un événement d’une telle importance et répercuter ce bilan au sein du mouvement ouvrier et populaire est malsaine. Plus concrètement, et dans le cas qui nous occupe, ce genre de situation provoque deux choses. D’une part, le pouvoir en place a la chance de voir [34] se maintenir la crédibilité de ses politiques économiques et sociales ; d’autre part, de la même manière les directions syndicales maintiennent leur propre crédibilité face à leurs membres, sans que leur ligne réformiste par rapport aux fermetures d’usines et au chômage par exemple, ne soit remise en question ou même débattue réellement. Dans les deux cas, les deux parties impliquées s’en tirent à bon compte et leur pouvoir en sort parfois même renforcé avec le résultat inévitable : les entreprises se débarrassent allègrement de leurs employés quand ça fait leur affaire. Et au Québec, un bilan serré de la lutte de Cadbury devient d’autant plus important du fait des liens de solidarité politique qui s’établissent avec toujours plus d’évidence entre les directions syndicales et le gouvernement du Parti québécois.

Il ne nous semble pas exagéré de dire que, pour la population en général, autant le gouvernement du PQ que la CSN ont travaillé fort pour empêcher le licenciement des 500 employé(e)s de Cadbury ; ils auraient utilisé et épuisé tous les recours possibles et s'ils ont échoué, c'est qu'il n'y avait rien à faire. Grave erreur !

Le but de notre contribution, si modeste soit-elle, s'insère précisément dans une volonté de porter un jugement critique sur une série de questions reliées au départ de l'usine Cadbury : le rôle manoeuvrier du PQ, un bilan critique de l'action syndicale, etc.

Le cheminement de l'article est le suivant : la première partie s'attache à décrire et analyser, bien que sommairement, la place et l'importance de la transnationale Cadbury de même qu'à critiquer les raisons données par la compagnie pour son déménagement ; une deuxième partie analyse l'attitude du gouvernement fédéral et du PQ dans le conflit. Une dernière partie tente d'évaluer de façon critique l'attitude des centrales syndicales. Le plan est donc le suivant : •

- a) les raisons du départ de Cadbury
 - 1. les raisons de la compagnie : une critique
 - 2. nos hypothèses
- b) le gouvernement fédéral, le PQ et le départ : exemples d'opportunisme politique et de gouvernements pro-capitalistes

[35]

- c) les centrales syndicales face aux fermetures d'usine
 - 1. politique générale
 - 2. le cas de la lutte contre le départ de Cadbury
 - 3. que conclure ?

Toutes les questions que nous soulevons, particulièrement celles qui ont trait à la stratégie syndicale, ont un sens pour nous : elles ne relèvent pas d'un débat abstrait. En effet, quoi de plus concret et quotidien que les mises à pied et le chômage, inhérents au capitalisme ? Ce n'est un secret pour personne que les fermetures d'usines et le chômage chronique affaiblissent la capacité de mobilisation et de riposte du mouvement ouvrier face aux attaques incessantes de l'État bourgeois et des

capitalistes. La lutte pour le socialisme, lutte à laquelle nous nous identifions, exige une tactique et une stratégie adéquates ainsi que des formes de lutte et un système de revendications évitant à la fois le piège de l'abstraction et celui du réformisme.

Les raisons du départ de Cadbury

Avant d'exposer nos propres hypothèses quant aux raisons du départ de Cadbury, car il s'agit plus d'un départ que d'une simple fermeture ⁵, commençons par faire le point sur les raisons invoquées par la compagnie pour justifier la centralisation de ses opérations en Ontario.

1. Les raisons de la compagnie : une critique

Selon les administrateurs de la compagnie, **canadiens-anglais pour la plupart**, cette "fermeture" aurait été motivée par des raisons purement économiques : le surplus de capacité de production aurait entraîné des pertes financières importantes. Ce surplus était dû au fait que la compagnie, ne s'attendant pas à la montée en flèche "complètement imprévue" du prix des fèves de cacao en 1974, s'est lancée en '73-74 dans la construction d'une nouvelle usine à Whitby en Ontario afin de "répondre au volume du marché anticipé" ⁶. De toutes les raisons [36] invoquées, il ressort un trait commun : nous ne pouvions rien prévoir, ni l'inflation, ni la hausse du cacao et du sucre, ni les "fluctuations de conjoncture", etc. Plutôt étrange pour une transnationale aussi imposante et intégrée que l'est Cadbury ! Dans sa lettre explicative, envoyée aux employés licenciés, le président T.C. Powell invoque les difficultés de l'industrie de la confiserie sur le plan mondial : inflation, accroissement des coûts et instabilité du volume du marché. Il est difficile de croire qu'une entreprise aussi monopolisée que Cadbury ne soit pas

⁵ Dans ses justifications et dans ses communiqués, Cadbury a toujours pris soin de parler de fermeture plutôt que de déménagement...

⁶ *Lettre du président T.C. Powell à ses employé(e)s.*

capable de limiter au maximum les impondérables et les “fluctuations de conjoncture” : nous ne vivons plus à l’époque de la libre concurrence.

Powell affirme que le prix des fèves de cacao est monté en flèche de 1972 (\$ 500 la tonne) à 1976 (\$ 7 000 la tonne, stabilisé aujourd’hui autour de \$ 3 à 4 000) “de manière complètement imprévue”. Comment peut-il affirmer une telle chose alors que sa compagnie a les deux pieds bien installés dans les plus importants pays producteurs de cacao ! Il est plus que douteux que la transnationale britannique n’ait rien eu à voir avec la flambée des prix de fèves de cacao, pas plus que le triplement du prix du sucre, il y a quelques années, n’a été indépendant de certaines entreprises... organisées en cartel. Tous les moyens sont bons pour maximiser ses profits.

Dans sa lettre, Powell poursuit en disant que “le volume de nos ventes ne nous permet pas d’exploiter plus d’une usine” ; la compagnie affirme que les ventes en ’78 sont inférieures à celles de ’73 sans espoir, semble-t-il, de remontée à court ou moyen terme. Mais pourtant, la compagnie déclarait au début d’octobre que le mois de septembre ’78 représentait “la meilleure période de vente jamais vue” : un “renversement” de conjoncture pour le moins... renversant !

Parmi toutes les autres raisons invoquées, il y a la question des “écarts de salaires” entre les ouvriers de la rue Masson et ceux de Whitby. Mais cela ne tient pas non plus ! Comme l’a bien montré la CSN, cet écart va disparaître très rapidement, d’autant plus rapidement que dans la région d’Oshawa, le salaire moyen est “élevé”. D’ailleurs, le salaire moyen dans l’industrie de la confiserie est [37] plus élevé en Ontario qu’au Québec ; l’écart des salaires en question n’était dû qu’au fait que les travailleurs de Cadbury avaient en moyenne 14 ans d’ancienneté, et il était contrebalancé par le fait que les cadres sont mieux rémunérés en Ontario. D’autre part, la compagnie ajoute que la question des “avantages sociaux” dont les travailleurs de la rue Masson bénéficiaient, a joué dans sa décision, ce qui en clair équivaut à dire que le syndicat de Montréal était trop combatif et qu’il soutirait trop d’argent à la compagnie. Raisonement peu surprenant, compte tenu que le syndicat ouvrier à Whitby est dirigé par les Teamsters, i.e. un syndicat dont la réputation est de défendre non les intérêts des travailleurs mais, ceux des patrons. Les dirigeants teamsters ont d’ailleurs farouchement

dénoncé la CSN pour sa campagne contre la fermeture de l'usine de Montréal et sa campagne de boycottage des produits Cadbury.

La seule raison évoquée par Powell qui ait un certain "bon sens" économique, c'est au niveau de la rationalité de la concentration de la production. Et encore là faut-il faire attention : ce qui est en cause ici, ce n'est pas la qualité de la machinerie à Whitby puisque selon l'aveu même de la compagnie, le niveau de productivité des usines de Montréal et Whitby était à peu près similaire. Il est effectivement plus "rationnel" (en faisant fi bien sûr des "coûts sociaux") d'avoir une seule usine, en l'occurrence celle de Whitby, qui concentrerait l'ensemble de la production plutôt que deux usines produisant chacune à 50% de la même production. L'avantage tient à la réduction des coûts dus à l'exploitation d'une usine au lieu de deux (personnel de direction de l'usine, services de l'usines, taxes, etc.) et au fait que l'usine de Whitby est construite sur un seul plancher, ce qui réduit la main-d'oeuvre indirecte, les frais de manutention, etc., et permet de mieux rationaliser la production. Tous ces avantages, cependant, ne pèsent pas lourd dans la balance si l'on tient compte des \$ 2 millions de paie de séparation dont la compagnie doit s'acquitter auprès de ses ex-employés de la rue Masson, des coûts de démantèlement de la machinerie de l'usine de Montréal, de son transport et sa réinstallation à Whitby, tout cela représentant un coût total de \$ 12,5 millions. Il faut en conclure que, quel qu'en soit les raisons véritables, [38] la compagnie tenait coûte que coûte à déménager ! L'incohérence globale de l'argumentation développée par Powell nous incite donc à croire que le départ vers l'Ontario, loin d'être une décision prise à la hâte, était déjà prévu depuis un bon bout de temps.

Comme il est aisé de le constater, la missive de Powell est truffée de contradictions et de justifications douteuses. C'est tellement grotesque en fait que ça ne pouvait qu'exprimer le plus profond des mépris face aux 500 travailleurs et travailleuses de cette entreprise. Poussant le cynisme, le mépris et la provocation à son comble, Powell annexait à sa lettre un bloc-notes d'Ivan Guay de la Presse... "Le boycottage de Cadbury" (18/09/78). Dans cet article, Guay s'en prend violemment à la CSN qu'il rend à toutes fins pratiques responsable de la faillite des entreprises (il donne l'exemple de Dupuis). Il s'en prend avec autant de violence au gouvernement du PQ, un gouvernement qui a entre autre l'irresponsabilité de "décréter un salaire minimum contraire aux lois économiques de la concurrence et de la rentabilité". Tout au long de

son article, il fait l'amalgame entre la CSN et le PQ qui "au lieu d'accuser les hommes d'affaires, les anglophones, les étrangers, etc., d'exploiter les Canadiens-français (...) feraient mieux d'inciter ceux-ci à apprendre et à appliquer les lois économiques". Sa tirade anti-syndicale et anti-PQ se termine ainsi : "Ce n'est pas le boycottage des produits Cadbury qu'il faut faire, mais le boycottage des charlatans de la politique (lire : PQ) et du syndicalisme (lire : la CSN)". Nous avons cru bon de faire état des grandes lignes de ce bloc-notes, car en annexant un tel article à sa lettre, la compagnie posait un geste cautionnant et endossant ouvertement les propos de Guay. Geste d'autant plus méprisant si l'on considère que les raisons invoquées pour le départ dans la lettre de la compagnie sont "strictement d'ordre économique" et que "les hommes d'affaires ne sont pas des politiciens". Décidément, le C.A. de Cadbury au Canada a décidé de s'y prendre "par la bande" depuis l'annoncé du déménagement le 8 juillet !

Au-delà de l'inconsistance des raisons invoquées par la compagnie, il nous apparaît opportun de souligner quelques [39] faits troublants sur le comportement de celle-ci.

D'abord le refus obstiné de la compagnie d'accéder à la demande de l'ouverture des livres comptables. L'ouverture des livres de compte aurait peut-être montré que la compagnie envisageait, dès 1973 quand elle décidait de construire une usine à Whitby, d'y concentrer sa production à moyen terme ou quelque information allant dans un sens ou dans un autre qui démentirait les déclarations officielles de la compagnie.

Pourquoi la compagnie décidait-elle en 1973, alors qu'elle avait à sa disposition tous les terrains nécessaires à la construction d'une seconde usine au Québec, de construire celle-ci en Ontario ? Cela la compagnie ne l'a jamais expliqué et c'est une question centrale. Car, dès lors, n'est-il pas concevable que la compagnie envisageait dès ce moment un transfert éventuel de sa production vers l'Ontario. On pourra nous répondre : mais non ! puisque la compagnie, tout en injectant \$ 10 millions pour la construction de l'usine à Whitby, injectait simultanément \$ 7 millions pour l'agrandissement et la modernisation des installations à Montréal. Nous répondrons : cela n'infirme en rien l'hypothèse que l'idée de la concentration de la production germait dans la tête des administrateurs de Cadbury dès '73 mais indique seulement que ceux-ci n'avaient pas une idée précise de la date de leur départ de Montréal ni du temps que durerait la période de rodage de l'usine de Whitby ('75-

78). De plus, les \$ 7 millions que la compagnie investissait en '73 à Montréal ne sont pas perdus : la machinerie est rendue à Whitby d'une part et d'autre part la compagnie entend vendre le bâtiment qu'elle quitte, bâtiment qui a évidemment pris de la valeur avec la construction d'une rallonge en '73. Par ailleurs, il faut noter que des rumeurs ont circulé à l'effet que la compagnie commençait dès 1975 à effectuer un transfert graduel et discret de la production vers l'Ontario.

Pourquoi une compagnie dont la meilleure part du chiffre d'affaires est réalisée au Québec, déménagerait-elle en Ontario ? Pourquoi faire un tel "coup" au Québec, alors que Cadbury y contrôle 30% du marché ? Les raisons d'ordre économique nous paraissent bien minces pour [40] répondre à de telles questions tout comme le caractère strictement économique des motifs du départ d'ailleurs !

— Le choix de la date de départ ne peut que susciter de sérieuses interrogations. Dans son premier communiqué, Cadbury annonçait son départ pour le 15 novembre... (un mercredi !) soit l'anniversaire de deux ans de gouvernement péquiste. Compte tenu de ce qui a été dit précédemment, nous ne croyons pas que le choix de cette date fut celui d'un conseil d'administration particulièrement mal renseigné sur la situation politique au Québec. Pour nous, le choix du 15 novembre en est un conscient : c'est celui d'administrateurs, pour la plupart du Canada-anglais, qui sont très sensibles et certainement sympathiques à la campagne d'unité nationale menée par la bourgeoisie canadienne. C'est à eux, dont l'un d'ailleurs siège sur le C.A. de la Banque Royale, que l'on doit la subtilité d'un départ annoncé pour le 15 novembre. L'annonce ultérieure que la fermeture aurait lieu le 18 novembre ne camouflait qu'une tentative maladroite de désamorcer la colère populaire qui allait se traduire par une campagne massive de boycottage.

[41]

L'INDUSTRIE DU CHOCOLAT

Parmi les entreprises les plus importantes œuvrant dans le sous-secteur de la confiserie au Canada, notons celles-ci (1976) et le lieu de leur présence physique :

- Cadbury-Schweppes-Powell au QUÉBEC et en ONTARIO
- Rowntree-McIntosh Canada en ONTARIO
- William Neilson Ltd. avec deux usines en ONTARIO
- Lowney's Ltd. en NOUVELLE-ÉCOSSE et au QUÉBEC
- Ault Foods (Laura Secord) au QUÉBEC et en ONTARIO
- Hershey Chocolaté of Canada en ONTARIO
- Life Savers Ltd. en NOUVELLE-ÉCOSSE et en ONTARIO
- W.M. Wrigley Co. en ONTARIO

Ainsi donc, toutes les marques connues de chocolat et de bonbons divers, excepté Lowney's ont des entreprises bien implantées en Ontario. Selon Laurent Cloutier de la Presse (12/10/78), les deux seuls vrais concurrents de Cadbury seraient Rowntree et Neilson car elles mettent sur le marché des produits à peu près équivalents à ceux de Cadbury au niveau du chocolat. Il est toujours délicat de parler de "concurrence" entre transnationales : celles qui œuvrent dans un même secteur ont souvent tendance à s'organiser en cartel afin de se répartir grosso-modo les marchés et de s'assurer une marge de profit stable. Les exemples d'ententes entre transnationales sont multiples. Dans le cas de Cadbury, par exemple, il suffit de rappeler que cette entreprise s'est entendu avec Rowntree, Neilson et d'autres pour que ces dernières ne mettent pas à profit la campagne de boycottage contre Cadbury pour mousser leurs ventes et tenter de gruger le marché de Cadbury au Québec : elles ont laissé à Cadbury le champ complètement libre au niveau d'une offensive publicitaire. Un tel geste fait partie, de toute évidence, d'un genre de "code d'éthique" entre transnationales ; mais cela n'empêche aucunement celles-ci de se livrer concurrence afin de se supplanter mutuellement (au niveau des ventes et du pourcentage d'appropriation du marché) et ainsi se tailler une place toujours plus importante au sein du cartel.

En ce qui concerne les produits du chocolat, c'est Cadbury qui affiche les meilleures ventes au Québec, suivie de Rowntree. Pour l'ensemble canadien, cependant, cette dernière surclasse Cadbury.

[42]

2. *Nos hypothèses*

Non seulement les raisons économiques données par la compagnie sont-elles trompeuses mais nous estimons également qu'il y a des raisons extra-économiques qui ont joué dans le départ de Cadbury.

- La véritable raison économique du transfert final de la production de l'usine Cadbury de Montréal en Ontario, c'est la volonté des administrateurs de la compagnie de localiser la production le plus près possible du centre du marché canadien, c'est-à-dire là où se trouvent ses principaux concurrents. Cadbury domine peut-être au niveau des ventes, au Québec, mais c'est Rowntree qui la supplante au niveau pan-canadien. La localisation de cette dernière en Ontario, y est certainement pour quelque chose ! Pour Cadbury, concentrer sa production dans cette province, cela signifie se donner les moyens nécessaires pour accroître sa part sur le marché canadien. Si c'est profitable à Rowntree d'être située en Ontario, pourquoi n'en irait-il pas de même pour Cadbury ! Qu'une entreprise manifeste sa volonté de concentrer son capital le plus près possible du centre du marché canadien ne peut être indépendant de la détérioration continue de l'économie québécoise. Inutile de préciser que les politiques traditionnelles de l'État central favorisant la région ontarienne, ne sont pas étrangères à cet état de fait.

- Sun Life, justifiait à hauts cris son déménagement à partir de raisons purement politiques, croyant que c'était la bonne manière d'agir pour déstabiliser efficacement le PQ et le discréditer auprès de la population. Son attitude finalement s'est retournée contre elle, en produisant le contraire de l'effet désiré. La Cadbury a elle aussi posé des gestes conscients, plus subtils on en conviendra, que la Sun Life, en choisissant de donner une teinte économique à son départ. Ce faisant, les dirigeants de la compagnie ont largement sous-estimés la sensibilité des Québécois francophones au capital étranger qui contrôle dans une proportion écrasante l'économie du Québec. Le succès du boycottage en est un témoignage éloquent. Le boycottage, et les chiffres sont confirmés par le vénérable [43] *Financial Post*, mène actuellement à une

réduction de 50% du chiffre d'affaires réalisé par Cadbury au Québec. Nous ne croyons pas que le déménagement de l'entreprise visait délibérément et exclusivement à déstabiliser et discréditer le PQ. Le départ ne s'est pas fait parce que Cadbury en avait assez de 2 ans de gouvernement péquiste et/ou qu'elle voulait à tout prix poser un geste nuisible au PQ et à son projet de souveraineté-association. Aucune des mesures politiques, économiques ou sociales du PQ depuis deux ans ne peut être à la source directe de ce départ. Cadbury s'est plutôt servi de son départ, déjà prévu par les administrateurs depuis un certain temps, pour chercher "par la bande" à mettre le PQ dans l'eau bouillante et rentrer dans le jeu de l'amalgame facile PQ = situation économique québécoise en détérioration = Québec souverain-associé. Ils n'ont pas mis le paquet comme la Sun Life pour deux raisons : la plus importante, c'est qu'un geste public de dénonciation du PQ aurait été vu comme une ingérence d'une entreprise **étrangère** dans les affaires intérieures d'un pays et la deuxième raison étant qu'ils pensaient avoir appris des fâcheuses conséquences qu'a eu pour Sun Life la forme de son départ. Mais ils ont tout de même réussi à faire sentir que leurs sympathies penchaient très clairement du côté de l'unité canadienne. La conjoncture politique québécoise a joué un rôle certain dans la décision de la compagnie. N'oublions pas **la décision de la compagnie de construire une usine en Ontario au début des années 1970 et non au Québec** où elle avait déjà tous les terrains disponibles, c'est-à-dire à un moment où le contexte politique était tout à fait particulier au Québec : F.L.Q., montée généralisée des luttes ouvrières dans le secteur public et privé, le Parti québécois gagnant en influence, publication du *Rapport Fantus*, etc. C'est au niveau de la décision de construire l'usine en Ontario plutôt qu'à Montréal que nous croyons devoir situer les raisons politiques objectives de la concentration aujourd'hui de toute la production de Cadbury en Ontario. Subjectivement, Cadbury a cherché à donner un coup de main à la bourgeoisie canadienne en choisissant de donner un verni politique indéniable à son départ.

[44]

- La situation politique et sociale au Québec, qui est le reflet des effets de la question nationale sur les différentes classes et fractions de classe, est un facteur essentiel qui a eu un impact sur la Cadbury lorsqu'elle a commencé à transférer sa production en Ontario en '74-75. Deux éléments à faire entrer en ligne de compte : d'une part la

grande combativité du mouvement ouvrier québécois et d'autre part le fait qu'à Whitby la compagnie n'ait pas dans les pattes un syndicat CSN mais bien un syndicat Teamster qui ne se pressera sûrement pas pour revendiquer des augmentations pour rejoindre les salaires de leurs confrères et consoeurs de la confiserie. N'importe quelle entreprise qui en a les moyens préfère produire dans un climat de paix sociale générale que dans un climat d'affrontements verbaux et concrets, intermittents mais souvent violents, entre patronat et syndicat.



[45]

Ainsi, à notre avis, le déménagement de Cadbury en Ontario revêt les aspects suivants. Des raisons économiques, mais pas celles invoquées par la compagnie, telles la concentration de l'industrie de la confiserie en Ontario, la présence des concurrentes de Cadbury dans cette région, les avantages qui découlent de la proximité au centre du marché canadien, la volonté de la compagnie de devenir dominante au niveau des ventes de chocolat au Canada, etc., sont à la base de la décision de

la filiale canadienne de Cadbury-Schweppes Ltd de concentrer ses opérations de production en Ontario. Ce départ exprime et s'inscrit dans la détérioration continue de l'économie québécoise. Si la compagnie n'a pas fourni les vraies explications économiques de son départ, c'est qu'elle aurait alimenté énormément la thèse selon laquelle le Québec est perdant dans la confédération et aurait donc causé beaucoup de tort à la notion-fiction de "fédéralisme rentable" et à la campagne d'unité canadienne qui s'orchestre pour faire échec au référendum du Parti québécois. Le déménagement exprime également le refus d'une entreprise de se soumettre à un climat politique et social caractérisé par l'instabilité et doublé de la volonté de la compagnie d'utiliser à sa manière ce départ pour influencer sur la conjoncture québécoise, i.e. discréditer le "nationalisme subversif" et un syndicalisme de combat. Parions que la direction de Cadbury fera des déclarations "éclairantes" une fois qu'elle aura reconquis la part du marché qu'elle a momentanément perdu au Québec...

***Le gouvernement fédéral, le PQ et le départ :
exemple d'opportunisme politique
et de gouvernements pro-capitalistes***

Les deux paliers de gouvernement, soit le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec ont une fois de plus "mis en pratique" leur traditionnelle politique de laisser-faire⁷. Tous deux se sont comportés en gouvernements qui ne veulent pas s'aliéner et s'attirer les foudres du patronat. [46] Ils y ont bel et bien réussi. Pour la forme, ils ont offert des subventions à Cadbury : plus pour soigner leur crédibilité auprès des Québécois que pour éviter 500 mises à pied...

Du côté fédéral, le gouvernement Trudeau n'a jamais montré qu'il était outre mesure préoccupé par le déménagement de l'entreprise. Le personnel politique fédéral est d'ailleurs resté plutôt silencieux par

⁷ On pourrait rajouter un troisième palier gouvernemental, soit l'administration de la ville de Montréal. Drapeau a insisté pour dire qu'il n'y avait rien pour empêcher le déménagement de la machinerie. Il y a à peine quelques semaines, la Ville passait une commande de chocolat pour une valeur de \$ 2 000... à Cadbury.

rapport à tous ces événements. Seul le ministre Lessard s'est risqué à déclarer qu'il était "attristé par la décision de Cadbury de quitter Montréal"... Voilà des paroles qui ont dû reconforter les travailleurs et travailleuses de Cadbury ! La CSN n'a pas manqué de rappeler au gouvernement fédéral, dont la mémoire flanche toujours au mauvais moment, qu'il devrait bien harmoniser ses actes avec ses paroles en concrétisant

"ses engagements à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) où le Canada est signataire de guides directeurs sur la conduite des multi-nationales ; guides qui spécifient qu'une compagnie qui ferme ses portes devraient fournir les renseignements que l'association accréditée et les gouvernements jugent utiles, ce que Cadbury refuse de faire." ⁸

À cette opération de rafraîchissement de mémoire, le syndicat des travailleurs(euses) de Cadbury s'est vu répondre par le gouvernement qu'il n'y avait rien à faire pour empêcher la compagnie de transférer sa production en Ontario. Le ministre des Finances, Jean Chrétien, y est même allé d'un commentaire laconique : "Nous ne vivons pas dans une économie contrôlée, le gouvernement fédéral ne peut intervenir dans ce cas particulier." Il serait légitime de se demander en quoi cette fermeture revêt un caractère si particulier !

La seule mesure que le fédéral ait daigné prendre, c'est mettre à la disposition des licenciés(e)s des fonds pour des programmes de recyclage : une manœuvre qui tente de faire croire aux ouvrier(e)s qu'ils (elles) pourront se recycler et trouver facilement un emploi par la suite... malgré le taux de chômage que l'on connaît actuellement.

[47]

L'attitude du PQ n'a guère été plus reluisante. Elle nous montre jusqu'où ce parti est prêt à aller dans sa croisade pour "civiliser le capital étranger" ⁹. Wayagamack nous en avait déjà donné un pressentiment et Cadbury nous en donne maintenant la certitude : par rapport aux fermetures et au chômage, le PQ réagit comme n'importe quel gouvernement bourgeois traditionnel, le laisser-faire est la règle d'or. Parizeau ne déclarait-il pas d'ailleurs, seulement quelques jours après les élections du 15 novembre 1976 : "Les hommes d'affaires sont des gens

⁸ Service de recherche de la CSN. *Document Cadbury*, p. 7.

⁹ Une vieille promesse du PQ...

forts pratiques. Tout ce qu'ils veulent connaître, ce sont les règles du jeu." Le PQ s'est vite chargé d'indiquer au patronat de quel côté sa sympathie allait.

C'est surtout l'opportunisme qui a caractérisé l'attitude du gouvernement du PQ. En effet, les réactions de la direction du parti, notamment celle du ministre R. Tremblay, connu pour son anti-syndicalisme, ont été on ne peut plus révélatrices. Dans un premier temps, celui-ci rendait "l'intransigeance" du syndicat de Cadbury responsable du déménagement alors que dans un deuxième temps, changeant son fusil d'épaule, il concentrait ses critiques autour des "erreurs administratives" de la compagnie. Clairement, le gouvernement du PQ ne veut pas être associé aux fermetures, aux déménagements et à la détérioration de la situation économique, pas plus qu'il ne voudrait que son projet de souveraineté-association y soit associé. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre que le PQ ait dénoncé la CSN puis les "erreurs" de la compagnie. La forme du départ de Cadbury revêtait une allure beaucoup trop politique : c'est pourquoi le PQ a voulu, à tout prix, tenter de "cacher" et minimiser la teneur politique du geste de Cadbury.

Ce n'est que lorsque le PQ s'est rendu compte de l'énorme sympathie populaire envers les 500 travailleurs et travailleuses menacé(e)s de licenciement et qu'il pouvait en tirer du capital politique qu'on a assisté à un revirement de situation : non pas la CSN mais les "erreurs" de l'entreprise étaient à blâmer ! L'ampleur prise par le mouvement d'appui au boycottage, des curés de paroisse aux groupes populaires, a même poussé le PQ à proposer que les établissements gouvernementaux boycottent les produits [48] Cadbury et a incité plusieurs députés péquistes à faire passer des annonces dans les journaux signifiant leur appui au boycottage. Poussant l'opportunisme encore un peu plus loin, le PQ a profité de l'occasion pour laisser sous-entendre que le déménagement de Cadbury était un autre exemple du coût du fédéralisme avantageant l'Ontario. Paradoxalement, le PQ est sorti plutôt gagnant de cet événement (au niveau de son image) qui a attisé la haine traditionnelle des travailleurs(euses) québécois(es) et de différentes couches de la population contre le capital étranger. Rappelons ici que le PQ a toujours été plus porté à "défendre" les travailleurs d'une usine étrangère (ex : United Aircraft) que les travailleurs d'une entreprise appartenant à des Québécois (ex : les grèves de *La Presse*, les luttes des Fronts communs de 1972 et 1976).

Dès que la compagnie a annoncé son départ, le syndicat demandait au gouvernement du PQ de se doter d'une loi qui permettrait à celui-ci d'enquêter sur la fermeture, une loi lui permettant d'obtenir tous les chiffres et renseignements nécessaires à l'analyse de la situation (ouverture des livres de comtes) et qui aurait déterminé, suite à l'enquête, si le gouvernement devait ou non autoriser le transfert de la production. Le gouvernement a constamment répété au syndicat qu'il ne possédait pas de pouvoir d'enquête et qu'aucune loi ne lui permettait de le faire.

Le seul geste posé par le PQ en fut un plus pour sauver sa propre face que pour sauver 500 emplois. Le gouvernement fit une proposition formelle à la compagnie, littéralement à la veille de la fermeture. Le 16 novembre, le ministère de l'Industrie et du Commerce déposa ses offres : subvention directe de \$ 2 millions à Cadbury, construction d'une usine au coût de \$ 20 millions que le gouvernement aurait loué à la compagnie, fourniture gratuite de techniciens en gestion pour relancer les ventes de Cadbury au Québec et réparer ainsi le tort causé par la campagne de boycottage, etc. Le gouvernement s'engageait même à exercer des pressions sur le syndicat pour l'amener à "modérer" ses revendications salariales... Cette offre, survenant plus de cinq mois après l'annonce de la fermeture, qui plus est : une journée avant la fermeture officielle, il paraît bien légitime de douter de la bonne foi du gouvernement...

[49]

De toute évidence, celui-ci présentait cette offre pour éviter que ces 500 nouveaux chômeurs ne s'ajoutent au passif de sa base électorale. Le mythe du "préjugé favorable aux travailleurs" ne doit-il pas survivre ? ! En agissant de la sorte, le PQ apparaissait comme un gouvernement de bonne foi aux prises avec l'intransigeance d'une entreprise. Cette manœuvre a certainement réussi à maintenir sa crédibilité chez bon nombre de travailleurs et de travailleuses.

L'attitude du gouvernement du Parti québécois face à la fermeture de l'usine de Cadbury à Montréal, a démontré qu'il n'était pas prêt à se comporter différemment de ceux qui l'ont précédés au pouvoir, dans les mesures à prendre concernant les fermetures d'usines. Même les aspects les plus "humanistes" voire "progressistes" du programme du Parti québécois se révèlent maintenant vides et creux. Le PQ n'aimerait

sûrement pas se faire rappeler avec quelle insistance Parizeau réclamait du Parti libéral en 1973 l'ouverture des livres de compte de L'Iron Ore !

C'est, entre autres, à la lumière de tels exemples que la nécessité d'un parti des travailleurs et travailleuses nous apparaît urgente. Un parti dévoué non pas aux intérêts du Capital et de ses profiteurs mais dévoué à la défense et à la promotion des intérêts de la classe ouvrière et de tous les opprimés.



[50]

Les centrales syndicales face aux fermetures d'usines

La question de l'attitude et de l'action des centrales syndicales dans les cas de fermetures d'usines, et plus spécifiquement dans le cas de Cadbury, mériterait à elle seule un long développement et pourrait faire l'objet d'un article spécifique. Dans les pages qui suivent, cependant, nous nous contenterons d'esquisser quelques commentaires généraux et de poser des questions sur ce qui a été fait, ce qui n'a pas été fait et ce qui aurait pu être fait. Nous espérons avoir l'occasion de développer ce point ultérieurement.

1. Politiques générales

Il est nécessaire de distinguer la politique des directions syndicales avant et après novembre 1976. Ce n'est pas que les politiques soient fondamentalement différentes, mais aujourd'hui avec le Parti québécois au pouvoir, les directions syndicales sont davantage ouvertes à la collaboration avec le gouvernement.

Depuis son élection en novembre '76, le gouvernement péquiste utilise le sentiment nationaliste pour souder à lui la classe ouvrière et ainsi lui faire accepter de supporter le prix tout entier de la crise économique. Mais l'idéologie n'est pas en soi suffisante et le gouvernement compte sur la collaboration formelle des directions syndicales pour organiser la concertation (ou rencontres au sommet) entre syndicats-patrons-gouvernement. Comme le soulignait Louis Fournier, à la veille du premier sommet économique de mai '77 :

“Le simple fait qu'il a eu lieu, ce fameux Sommet économique, voilà déjà une grande réussite pour le gouvernement Lévesque, même si on est encore loin d'un “new deal” québécois. Le gouvernement du Parti québécois a ainsi réussi ce que ni Bourassa ni Trudeau n'ont pu faire :

“séquestrer” 150 représentants du capital et du travail et les obliger, sinon à se parler, du moins à s’écouter.”¹⁰

[51]

À la lumière des résultats du 15 novembre 1976, les centrales syndicales ont précisé leur programme de “lutte”. Ainsi peut-on lire dans un document de la FTQ, adopté à son dernier congrès :

“La mission spécifique de la FTQ consiste à faire (les législations n.d.l.r.) le moins tardivement possible... Par exemple, nous pourrions provoquer un débat public sur les fermetures d’usines et l’action législative. À l’issue d’un tel débat, s’il est mené largement dans l’opinion publique, le gouvernement serait placé dans une position plus confortable pour intervenir.”¹¹

Elle ajoute :

“Nous continuerons aussi d’adopter une attitude pragmatique dans notre effort pour assurer une présence réelle du mouvement dans les organismes gouvernementaux et para-gouvernementaux de consultation. Un effort particulier devrait être fait par la FTQ pour que ces organismes soient revalorisés...”¹²

Du côté de la CSN, malgré un discours plus à gauche, notamment en ce qui a trait aux nationalisations sans indemnisation des usines menacées de fermeture, on conserve des perspectives tout à fait similaires. Ainsi, peut-on lire dans le dernier document pré-congrès :

“Il importe donc que dans l’opinion publique nous établissions clairement les enjeux politiques et que nous puissions infléchir les décisions dans le sens des intérêts de la majorité que représentent les travailleurs (...)

¹⁰ Louis Fournier in *le Jour*, vol. 1 n° 17, mai 1977.

¹¹ *Un programme pour maintenant*, 15^e congrès de la FTQ, novembre-décembre ’77. pp. 16-17.

¹² *Ibid.* p. 20.

ainsi sans pressions continues des travailleurs (...) tout pouvoir politique oublie les travailleurs.”¹³

Somme toute, la stratégie consiste à faire des pressions continues pour infléchir les décisions du patronat ou du gouvernement. Il n’est jamais question de mobiliser l’ensemble du mouvement ouvrier.

Une manifestation bien concrète de la faillite des politiques des directions syndicales a certainement été le cas de l’usine Wayagamack.

[52]

Frappé(e)s par la fermeture de leur usine, les travailleur(euses) de la Wayagamack organisaient en mai 1977 une manifestation sur les lieux mêmes du sommet économique à La Malbaie. Le propriétaire de cette dernière, Paul Desmarais, s’engagea alors à réétudier la situation de la compagnie pendant que Laberge, président de la FTQ, tout souriant remerciait le président Desmarais de la Consolidated Bathurst et que R. Lévesque “rayonnait”. Comme le déclara si bien se dernier, “C’est ça, les sommets économiques” : l’entente patrons-gouvernement-syndicats.

Cinq mois plus tard, la Wayagamack fermait quand même ses portes : 375 travailleurs(euses) se retrouvaient en chômage.

Aujourd’hui on apprend que Consolidated Bathurst a quadruplé ses gains nets au cours des trois premiers trimestres de ’78. Elle a fait 73 fois en gains, la perte prévue pour la Wayagamack !

Il s’agit là d’un cas parmi d’autres. Depuis 1975, 600 établissements de travail ont été fermés ; 42 500 personnes ont été congédiées¹⁴. Mais quelle est la réponse syndicale face à cela ? Toujours la même. Que ce soit dans le cas de Wayagamack, Dupuis, Cadbury, Tourbec, etc. on maintient toujours la même “perspective miracle” du lobbying, des comités bi ou tripartites, pour sauver les emplois. A chaque fois, on aboutit aux mêmes échecs, aux mêmes défaites. Ce qui n’est pas sans démolir l’ensemble du mouvement ouvrier.

¹³ Pour le droit au travail, 49^e congrès de la CSN, juin 1978.

¹⁴ *La Presse*, 8 novembre 1978

2. Le cas de la lutte contre la fermeture de Cadbury

L'impuissance et l'inefficacité des stratégies syndicales se trouvent entièrement confirmées dans le cas bien concret de la Cadbury.

C'est le 8 juillet dernier, quelques semaines seulement après que le syndicat eût signé une nouvelle convention collective, que la compagnie annonçait la fermeture de son usine de la rue Masson et le congédiement de 500 travailleurs et travailleuses, ses opérations étant dorénavant centralisées en Ontario.

Quelle a été la réaction première des travailleurs(euses) lock-outé(e)s ? "Nous ne voulons pas devenir des chômeurs [53] ou des assistés sociaux, on veut continuer à travailler. On va se battre jusqu'au bout pour ça." Puis,

"Le syndicat national des employés de Fry Cadbury (CSN) n'a jamais accepté et n'accepte pas le déménagement de cette compagnie en Ontario. Grâce à l'exploitation de ses employés à Montréal, Cadbury a fait des profits pendant 60 ans, et c'est avec ces profits que Cadbury a bâti l'usine de Whitby. Pour les travailleurs il n'est tout simplement pas question que Cadbury, aujourd'hui, les mette à la rue et déménage en Ontario." ¹⁵

Mais derrière ces paroles empreintes de fermeté, démontrant la volonté de lutte de ces travailleurs(euses), se cachait la riposte traditionnelle, commençant par le vieux baratin du lobby parlementaire.

Le syndicat rencontra le ministre Tremblay le 20 juillet et les représentants patronaux de Cadbury les 3 et 17 août, le président Powell refusant quant à lui de se présenter. Le syndicat rencontra également le député de Mercier, G. Godin, le ministre des Corporations, Lise Payette, le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, Marcel Lessard, sans compter les députés fédéraux Lachance, Lavoie et Joyal.

De toutes ces démarches, que s'est-il dégagé ? De nombreuses promesses d'études, de recherches, de réflexion et la proposition d'un comité technique auquel les travailleurs(euses) pouvaient siéger ; mais le

¹⁵ Service de recherche de la CSN. *Document Cadbury*, p. 3.

lendemain, cette dernière proposition faite par le ministre Tremblay en était devenue une de “simple participation” à ce comité ! Comme la CSN le mentionna dans un communiqué, les propositions changent selon que l’on soit en présence du ministre ou en communication téléphonique !

Le syndicat de Cadbury et la CSN exigèrent alors du gouvernement qu’il se donne le pouvoir d’enquêter sur les comptes de la compagnie afin d’autoriser ou non son départ. Partant du cas de Cadbury, il s’agissait pour les syndiquées de réclamer une loi-cadre qui vaudrait “pour toutes les fermetures d’usine”. Malheureusement, toutes les démarches entreprises pour obtenir une enquête publique [54] se sont avérées vaines.

Au niveau des moyens de pression, une vaste campagne de boycottage des produits Cadbury était mise en branle en septembre puisque comme le déclarait le président du syndicat dans un communiqué en date du 7 septembre ’78

“Le seul moyen de pression que possèdent actuellement les travailleurs de Cadbury est celui du boycottage systématique des produits Cadbury, Schweppes et Welch. C’est le seul moyen de faire plier cette compagnie qui se moque éperdument de la population du Québec en annonçant son déménagement en Ontario pour le 15 novembre et qui agit de façon indécente face à ses employés en les mettant à la rue sans autre considération en ces termes où les normes pour l’assurance-chômage se resserrent dramatiquement. La Sun Life et Dupuis Frères, c’était déjà beaucoup trop, on ne peut pas accepter Cadbury.” (nous soulignons)

Le premier novembre dernier, une grande manifestation rassemblant plus de dix mille personnes, organisée par le Conseil central de Montréal avec le soutien de quelques autres conseils centraux, se tenait dans les rues de Montréal contre la fermeture de Cadbury. C’était la plus grande manifestation depuis la victoire du PQ.

Malgré cela, la compagnie réitérait sa position. La fermeture était définitive.

3. Que conclure ?

Si l'importance et l'ampleur tant de la manifestation du premier novembre que de la campagne de boycottage, montrent hors de tout doute l'énorme appui populaire à la lutte des travailleurs(euses) de Cadbury, il est cependant clair que cela n'a ni suffi ni ne pouvait suffire à empêcher le déménagement de la compagnie en Ontario.

Une telle transnationale avec des filiales dans une vingtaine de pays est à peu près insensible à une campagne de boycottage comme celle qui a été entreprise. Par contre la [55] CSN, elle, y a investi \$ 100 000 s'il en est besoin de le mentionner. Insuffisant, ce moyen de pression n'en a pas moins été rapidement présenté comme l'ultime instrument de lutte, bloquant par là-même toute autre possibilité de formes de lutte différentes. Quant aux revendications, notamment celle de l'ouverture des livres comptables, c'est avec une grande mollesse qu'elles étaient poussées par la direction de la CSN. L'absence de perspective de lutte est d'ailleurs apparue, on ne peut plus clairement à la fin de la manifestation du premier novembre, alors que la seule promesse était un boycott à vie des produits Cadbury. Ce n'est sûrement pas cela qui allait redonner les emplois aux travailleurs(euses) de Fry-Cadbury !

Ce sont de telles situations qui amènent le mouvement ouvrier à mener chaque lutte comme si elle était la première et la seule du genre. Non seulement cela contribue-t-il à augmenter les illusions dans la volonté réelle des gouvernements à résoudre ces problèmes mais surtout, cela mine la confiance **des travailleurs et travailleuses dans leur propre force**.

En avril dernier, la CSN adoptait une résolution ferme, proposant "que face aux fermetures d'usines rentables, la CSN recommande la nationalisation sans indemnisation", pour mettre un terme final à ce cauchemar que constitue les fermetures d'usine pour les travailleurs(euses). Pourtant, dans le cas précis de Cadbury, cette résolution n'a jamais été mise de l'avant !

La CSN a volontairement mis de côté la revendication de nationalisation sans indemnisation. En concrétisant celle-ci, elle se serait placée en position de confrontation avec le gouvernement du Parti québécois. Redoutant une telle situation, elle a préféré maintenir ses moyens de

pression et ses revendications dans le cadre limité qu'on connaît. Ceci a amené le syndicat local à se laisser entraîner sur un terrain dangereux et incorrect en proposant la centralisation de la production à Montréal ; une centaine de mises à pied à Whitby, étant moins "dramatique" que 500 à Montréal.

"Le syndicat exige donc que la compagnie centralise ses opérations non pas à Whitby, mais à Montréal.

[56]



[57]

Les cent mises à pied de Whitby sont tout de même moins dramatiques que les 500 de Montréal et le chômage à Whitby (région immédiate d'Oshawa) est sensiblement plus bas qu'à Montréal (7,7,5% à Oshawa pour 9,2% à Montréal pour juillet 1978)."¹⁶

Une telle position mettait directement en conflit les travailleurs(euses) de l'Ontario avec ceux et celles du Québec. Il faut être sans ambiguïté. Les travailleurs(euses) n'ont pas à faire les frais de l'anarchie capitaliste. Il faut s'opposer à toute forme de mise à pied. Sur ce point, le syndicat local n'en arrivait-il pas à cautionner la pratique des licenciements, en poussant sa revendication de centraliser la production à Montréal ? Syndicalement, c'est inacceptable ! Pourtant, c'est à cette logique que mène inévitablement la politique des directions syndicales actuellement.

Plutôt que de lancer un grand débat sur les moyens de concrétiser la nationalisation de Cadbury sans indemnisation et la poursuite des opérations sous contrôle ouvrier et plutôt que d'envisager la construction d'un réel rapport de forces, les directions syndicales ont préféré s'en tenir à leur stratégie traditionnelle. La lutte de Cadbury constituait un tremplin idéal pour un débat large sur les fermetures et le chômage : l'énorme appui populaire dont bénéficiaient les travailleurs et travailleuses de Cadbury était un élément clé permettant d'une part la construction de ce rapport de force et d'autre part un débat très riche. Mais non, les débats ont été consciemment étouffés par les directions syndicales car celles-ci savent très bien la dynamique qui se serait alors enclenchée. Inévitablement, les bureaucrates syndicaux répliquent que les travailleurs et les travailleuses ne sont pas suffisamment "avancé(e)s" ou "conscientisé(e)s" pour entamer de tels débats. Voilà où mène aujourd'hui la collaboration des directions syndicales avec le représentant québécois du Capital, le Parti québécois.

¹⁶ Service de recherche de la CSN, *Document Cadbury*, p. 4.

Dans les conflits qui inévitablement surviendront à l'avenir, il faudra tirer les leçons de cette lutte...

*Pierre Bérubé
François Fournier
Serge Morin*

[58]

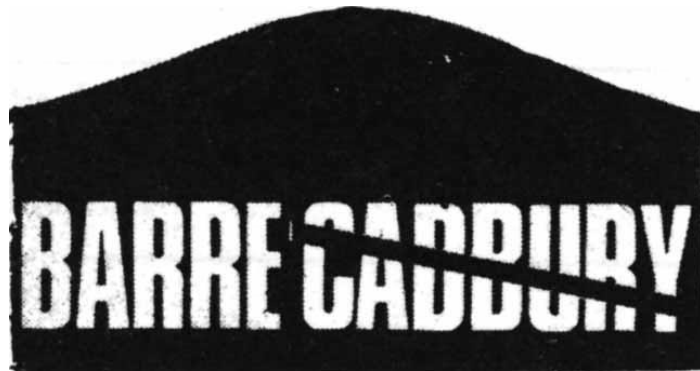
Concentration : en Ontario, en '74, 15 propriétaires et associés actifs employaient 5 934 personnes tandis qu'au Québec 13 employaient un total de seulement 2 657 employés. La concentration de la main-d'oeuvre et des entreprises de ce secteur est très clairement située en Ontario.

Statistique Canada classifiait pour 1975 un total de 93 entreprises au Canada œuvrant dans la fabrication de confiserie. 41 de ces entreprises sont situées en Ontario et 31 au Québec. Au niveau des entreprises employant plus de 100 personnes, on en compte 1 en Nouvelle-Écosse, 1 au Nouveau-Brunswick, 6 au Québec et 12 en Ontario. En '75 toujours, sur les 41 entreprises en confiseries en Ontario, on en retrouvait 19 employant plus de 50 employés (46%), tandis qu'au Québec, sur un total de 31, on n'en comptait que 7 (22,5%). Quant aux entreprises de 200 employés et plus, on en comptait 9 en Ontario (22%) et au Québec seulement 4 (13%). En consultant le dossier des fabricants de confiseries de Statistiques Canada depuis 1960, on peut constater une certaine tendance à une concentration croissante des entreprises de confiserie vers l'Ontario qui joue, là encore, un rôle d'entonnoir, soit par l'agrandissement d'usines déjà existantes, soit par la mise sur pied de nouvelles usines (Neilson à Beachville, Ont, en '76, Cadbury à Whitby en '74 et puis maintenant Cadbury-Mtl, qui concentre l'ensemble de ses opérations en Ontario. Une seule exception, Life Savers Ltd qui, déjà installée en Ontario allait ouvrir une nouvelle usines en Nouvelle-Ecosse en '76. Le fait qu'au Québec en '75 on comptait 9 entreprises employant de 20 à 49 employés puis en '76 seulement 3 ne reflète pas un signe de concentration de la production grâce à des fusions/ absorptions mais bien la faillite de ces entreprises à cause du fort degré de monopoli-sation du secteur et du marché déjà encombré.

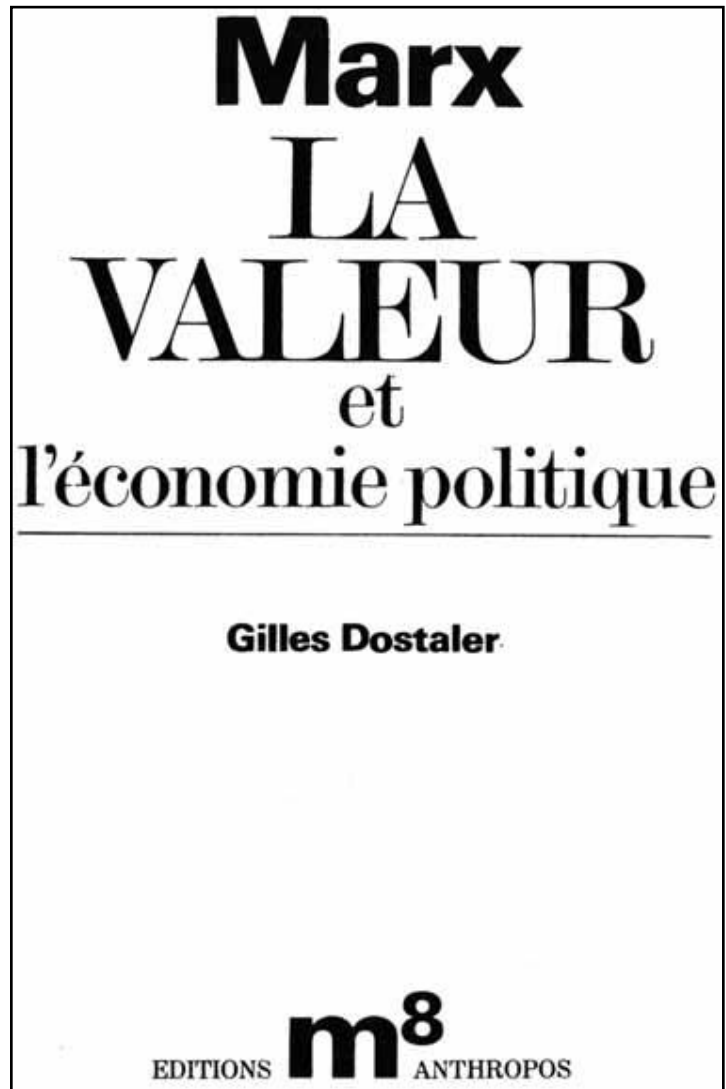
[59]

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.



[60]



[61]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 3

DOSSIER

“Commentaires sur deux livres de Gilles Dostaler.”

Dans les deux ouvrages qu’il a consacrés à la théorie de la valeur chez Marx (cf. *Interventions*, no 2), Gilles Dostaler s’était efforcé de montrer, contrairement à une opinion bien établie, à quel point sa théorie pouvait être originale et conforme aux exigences de scientificité. Une question demeure toutefois dans le *Capital*. Comment est-il possible que Marx lui-même ait pu être amené à abandonner sa propre théorie de la valeur pour reprendre et faire sienne dans la majeure partie du *Capital*, la théorie de Ricardo pourtant magistralement rejetée dans le chapitre premier du livre I.

C’est à cette question que s’efforce de répondre l’article de Marc Los, que nous vous proposons ci-dessous ; un article qui, nous en sommes convaincus saura intéresser la personne même “non avertie”, à l’originalité et à l’actualité de la pensée marxiste.

Théorie marxiste de la valeur et problème de la transformation des valeurs en prix de production

[Retour au sommaire](#)

Dans son livre de 1942 sur Marx (12), Joan Robinson met en évidence une contradiction entre le concept de valeur que Marx aurait soutenu dans le livre I du *Capital*, qui serait un concept de valeur-travail incorporé, et le concept de prix de production, défini dans le livre III, qui serait le prix nécessaire à la péréquation des taux de profit. [62] On sait en effet que, lorsqu’il n’y a pas uniformité de la “composition organique du capital” dans les différentes branches, les prix ne peuvent

être égaux aux “valeurs”. Ceci amène Joan Robinson à rejeter comme “métaphysique” le concept marxiste de valeur du livre I pour ne retenir comme “scientifique” que le concept de prix de production du livre III.

Cette contradiction soulignée par Joan Robinson entre le concept de valeur et le concept de prix chez Marx a été admise par la plupart des économistes et a été à l’origine de nombreux débats et polémiques entre économistes de différentes écoles de pensée depuis la parution du *Capital*. Si l’on excepte les marxistes dogmatiques pour lesquels tout ce qu’a écrit Marx est *Écriture Sacrée*, cette contradiction a donné lieu à deux types de position. Certains économistes, qu’ils se situent à l’intérieur ou à l’extérieur du mouvement politique socialiste, remettaient en cause la validité de toute la théorie marxiste de la valeur et adoptaient la théorie marginaliste. D’autres se proposaient de “corriger” Marx sur certains points “techniques” afin de sauver “l’essentiel”, à savoir une analyse scientifique précise de l’antagonisme structurel entre capitalistes et travailleurs.

Le très grand mérite des deux ouvrages de Gilles Dostaler est de souligner l’ancienneté de ces débats sur le statut théorique de la valeur et des prix dans l’œuvre de Marx, mais aussi et surtout de montrer que le problème et le cadre conceptuel de la discussion ont été mal posés dès le départ et que la faute en revenait à Marx lui-même.

L’auteur aborde la question de la valeur et des prix chez Marx avant tout comme un historien de la pensée économique, non comme un théoricien essayant de construire une théorie logiquement cohérente à partir de l’œuvre de Marx. Ceci marque à la fois le très grand intérêt mais aussi les limites de son travail. Les deux livres sont complémentaires. Dans le premier (6), Dostaler examine la question vue de l’extérieur de l’œuvre de Marx, c’est-à-dire vue par d’autres économistes. Il décrit avec force érudition les débats qui ont eu lieu entre économistes, entre le moment de la parution du livre II du *Capital* en 1885 et les travaux de Von Bortkiewicz sur le “problème de la transformation” [63] en 1907. Ces débats furent engendrés en grande partie par le défi qu’Engels lança aux économistes dans la préface au livre II : ce défi consistait à rendre compatible la théorie de la valeur-travail “marxiste” et la péréquation des taux de profit. Dans son deuxième livre (5) l’auteur examine la question vue de l’intérieur de l’œuvre de Marx. Il examine la théorie de la valeur chez Marx à partir de l’œuvre même de ce dernier et souligne les interprétations divergentes que l’on peut donner du

même texte. Il retrace ensuite la genèse du problème de la transformation, c'est-à-dire les raisons pour lesquelles Marx a été amené à essayer de résoudre ce problème. Il montre enfin, par une comparaison entre les théories de Ricardo et de Marx, que ce dernier, en proposant sa solution au problème de la transformation des valeurs en prix de production retombait sur une conception strictement ricardienne de la valeur. D'où l'explication apportée par Dostaler à la "contradiction" relevée, entre autres, par Joan Robinson : "Il y a contradiction chez Marx non pas entre la théorie de la valeur du livre II et celle du livre Ier mais entre la version marxiste et la version ricardienne de la théorie de la valeur, version qui est l'interprétation courante de la théorie marxiste de la valeur".

Si l'on admet le point de vue de la citation précédente, il reste à expliquer les raisons profondes pour lesquelles Marx, tout en proposant à certains endroits de son œuvre une théorie originale de la valeur serait si souvent ricardien ailleurs. On peut se demander aussi si Dostaler a donné ces raisons profondes ou a seulement constaté sans explication les ambiguïtés de Marx. Après un résumé des deux ouvrages, cet article essaiera de répondre aux deux questions précédentes.

Résumé des points essentiels des deux ouvrages.

"Valeur et Prix - histoire d'un débat"

Le débat dont il s'agit dans ce livre est le débat entre économistes, avant et après la parution du livre III du *Capital*, sur la solution à apporter au problème de la péréquation [64] du taux de profit et sur celle de Marx en particulier. Pour les premiers théoriciens du marginalisme, tel Böhm-Bawerk, chef de file de l'école "autrichienne", il y a contradiction entre le concept de valeur-travail du livre I et le concept de prix de production du livre III. Cet auteur voit là un aveu d'échec indirect. Les critiques marginalistes s'intéressaient en fait assez peu à la cohérence interne des schémas de Marx.

Au contraire, certains économistes, en s'intéressant de près à ces schémas découvrirent assez vite des failles logiques : les inputs étaient calculés en "valeurs", donc non transformés en prix, alors que les

outputs étaient calculés en prix. Tugan-Baranowsky en particulier mit en lumière l'inexactitude des schémas et en proposa une correction pour un modèle simple à trois secteurs. Il faisait partie de ceux que l'on a appelé les "révisionnistes" parce qu'ils espéraient effectuer une synthèse du marginalisme et du marxisme. D'autres auteurs, tel Kautsky, répliquèrent au révisionnisme en s'en tenant à la lettre de Marx, en dépit des erreurs de logique qui pouvaient s'y glisser.

Avec Von Bortkiewicz, brillant économiste et mathématicien russe et admirateur de Walras, les erreurs mathématiques des schémas de Marx allaient trouver leur correction définitive. C'est l'un des mérites du livre de Dostaler de souligner que, dans son modèle en valeurs et dans son modèle en prix, Von Bortkiewicz avait anticipé sur les travaux plus récents de Samuelson * et de Sraffa (14) respectivement. En anticipant sur ce dernier, il était l'ancêtre de l'analyse néo-ricardienne actuelle, ce qui n'est pas tout-à-fait étonnant puisque Von Bortkiewicz était lui-même un Ricardien. De Walras, il retenait néanmoins l'idée que l'on peut représenter le fonctionnement d'un système économique par un système d'équations mathématiques. Avec Von Bortkiewicz, comme l'écrit Dostaler, "il n'y a [65] pas de transformation des valeurs en prix, des plus-values en profits, mais passage des données techniques et du salaire profits, mais passage des données techniques et du salaire réel à deux systèmes de comptabilité, l'un baptisé système en valeurs, l'autre système en prix" (6, p. 148). On ne voit plus alors très bien l'intérêt du système des "valeurs" et on peut légitimement conclure avec Joan Robinson au caractère métaphysique du concept de valeur "marxiste".

La conclusion précédente suppose néanmoins que l'on ait identifié, comme le fait Von Bortkiewicz, théorie marxiste et théorie ricardienne de la valeur. Dans son deuxième livre, l'auteur montre que cette identification n'est pas entièrement fondée : "Marx construisait simultanément les concepts de marchandise, de travail abstrait et de valeur, et la théorie de la valeur qui en résultait ne pouvait être confondue avec

* Dans le modèle en valeur, la valeur d'un bien est un prix particulier proportionnel à la quantité de travail directe et indirecte nécessaire pour le produire. Dans (4), livre de classe bien connu, Dorfman, Samuelson et Solow montrent bien qu'il s'agit simplement du "prix dual" d'un modèle input-output, calculé à partir de la matrice inverse et des coefficients d'emploi, dans le cas très particulier où la valeur ajoutée est composée uniquement des salaires.

l'hypothèse selon laquelle les produits (et non les marchandises) sont échangés proportionnellement à une valeur conçue comme un attribut technologique de l'objet" (5, p. 178) *.

“Marx, la valeur et l'économie politique”

Dans ce livre, l'auteur présente sa propre interprétation de la théorie marxiste de la valeur et décrit l'évolution qui a conduit Marx lui-même à essayer de trouver une solution ricardienne au problème de la transformation des valeurs en prix. Dans la première partie de son livre, l'auteur montre que les concepts de marchandise, de travail abstrait et de valeur sont des objets logiques qui doivent être construits simultanément et que la valeur est une mesure réelle associée à la marchandise. La marchandise n'est pas un objet concret, ayant des caractéristiques physiques spécifiques, mais un objet abstrait, une fraction du produit [66] social global, lui-même indéfiniment divisible. Cette conception de la valeur a été magistralement et rigoureusement exposée par Jacques Fradin (7, 8, 9). Dostaler montre très clairement à partir de l'œuvre même de Marx que la théorie de la valeur-mesure a été la contribution originale de Marx, mais que ce dernier n'en a pas lui-même perçu toute la nouveauté et hésitait à abandonner une conception plus naturaliste de la valeur, analogue à celle de Ricardo. Dans le quatrième chapitre de son livre, Dostaler se demande pourquoi Marx s'est posé le problème de la transformation et montre que ce dernier tentait d'expliquer ainsi la conversion de la plus-value en profits, c'est-à-dire la “réalisation” de la plus-value et la répartition de la plus-value globale entre les différentes branches de la production. Dans la dernière partie de son livre, Dostaler compare les théories ricardienne et marxiste de la valeur et montre que Marx, dans ses schémas de transformation, abandonne sa propre théorie de la valeur-mesure et du même coup les concepts de marchandise et de travail abstrait, au profit de la théorie ricardienne.

* En annexe à leur livre (1) Benetti, Berthomieu et Cartelier donnent une bibliographie commentée de la littérature plus récente sur le “problème de la transformation”. La lecture de cette annexe est donc complémentaire sur le plan historique du livre de Dostaler.

Cela justifie alors pleinement les corrections mathématiques apportées par Von Bortkiewicz à ces schémas.

*Discussion —
le problème de la réalisation de la plus-value*

Les deux ouvrages de Gilles Dostaler sont remarquables et offrent un très grand intérêt sur le plan de l'histoire de la pensée économique. Les contradictions et les hésitations de Marx entre deux théories de la valeur, l'une vraiment originale, l'autre n'étant qu'une élaboration marginale des idées de Ricardo, sont bien mises à jour. L'auteur a aussi le mérite de montrer que la quasi-totalité des économistes ont interprété Marx comme un Ricardien, que ce soit pour le critiquer ou pour le défendre et quelles que soient par ailleurs leurs positions politiques. Engels en particulier a fortement contribué à répandre l'interprétation ricardienne de la théorie de la valeur de Marx. L'auteur montre bien également que le problème de la transformation était [67] logiquement lié pour Marx au problème de la conversion de la plus-value en profits et à celui de sa répartition entre les différentes branches de la production : autrement dit, les schémas de transformation ont été une fausse réponse au problème de la "réalisation" de la plus-value.

Ce dernier point aurait pu mettre l'auteur sur le chemin d'une explication au fait que Marx revenait si souvent à une conception ricardienne de la valeur. Or, l'auteur ne nous donne qu'une constatation de ce fait, sans véritable explication. Celle-ci suppose en effet la construction cohérente et abstraite d'une théorie de la valeur fondée sur celle qui a seulement été ébauchée par Marx. Cette construction suppose néanmoins, pour des raisons de cohérence interne, l'élimination d'un grand nombre de concepts ou d'idées de Marx lui-même, qui sont incompatibles avec une théorie de la valeur-mesure. Cette entreprise de reconstruction a été récemment commencée par J. Fradin (7, 8, 9) et est en grande partie fondée sur la relecture de Keynes par Bernard Schmitt (13).

Il serait difficile de résumer en quelques lignes la conception de J. Fradin, mais on peut néanmoins en résumer quelques points essentiels pour notre propos. De Keynes, J. Fradin adopte la distinction de

l'anticipé et du réalisé. La valeur n'apparaît que dans l'échange réalisé et corrélativement on ne peut distinguer entre "valeurs" et prix nominaux **réalisés**. La monnaie ne peut être une marchandise servant d'"équivalent général" ou d'étalon de valeur mais est un cadre vide, dématérialisé, purement nominal : les salaires sont distribués sous forme monétaire dans les entreprises, puis, dans une même opération d'échange généralisé, ces salaires sont dépensés à l'achat de biens (qui deviennent de ce fait même "marchandises."), ce qui détermine la valeur de la force de travail, la valeur du produit social global et la plus-value globale dans la société, si l'on tient compte de la conversion des profits monétaires des entreprises en profits réels par l'achat-vente de biens-profits. Il n'y a aucune liaison quelconque entre les dollars versés sous forme de salaires et les dollars utilisés dans les échanges. La plus-value apparaît "ex post" comme le solde positif mesurant l'écart entre la valeur du produit social global et la valeur de la force de travail. Une conséquence [68] de cette conception qui est essentielle pour notre propos est la suivante : la plus-value, la valeur de la force de travail et la valeur du produit global sont formées et réalisées **simultanément** dans la même opération logique, l'échange généralisé. La "loi de la valeur" est donc une loi de la circulation. Il n'y a pas de scission entre une formation de plus-value qui aurait lieu dans la sphère de la production puis une **réalisation** de la plus-value qui se déroulerait.

Or, comme le montre excellemment Fradin dans ses commentaires sur les schémas de circulation de Marx (9), celui-ci, en parfaite contradiction avec sa propre théorie originale de la valeur, a toujours soutenu l'existence d'une telle scission. Du même coup, puisque la valeur au sens original de Marx (c'est-à-dire au sens de la valeur-mesure) n'apparaît que dans l'échange, Marx était obligé pour faire apparaître la plus-value dans la production, de revenir à une conception "physique" de la plus-value comme surtravail concret, conception qui était par ailleurs plus visiblement compatible avec sa vision de l'exploitation des travailleurs par les capitalistes et avec ses objectifs politiques révolutionnaires. Ce faisant, Marx ne pouvait que retomber sur la théorie classique de la valeur.

La cause profonde du Marx ricardien est donc son désir de faire apparaître la formation de plus-value dans la sphère de la production elle-même. Or, la grandeur globale de la plus-value ainsi "formée" dans la production ne se confondrait avec la grandeur de la plus-value

“réalisée” que si les anticipations de tous les entrepreneurs étaient parfaites et intégralement réalisées. À partir du moment où ces anticipations ne se réalisent pas, il n’y a aucune liaison directe entre le surtravail concret fourni dans la production et la plus-value réalisée dans l’échange. Pour Fradin “toute l’analyse de Marx repose finalement sur la négation de la différence entre l’anticipé et le réalisé et par conséquent sur la valorisation immédiate de tous les biens” (9, p. 22). En réalité, la plus-value dépend tout autant des “besoins” de consommation ressentis par les travailleurs que de leur rôle dans la production.

Gilles Dostaler ne semble pas percevoir qu’en insistant sur la scission entre formation et réalisation de la plus-value, Marx ne pouvait que redevenir “classique”. Ceci [69] provient du fait que Dostaler reste trop fidèle à Marx jusque dans certaines de ses erreurs. En conséquence, à lire ses deux livres on se demande constamment pour quelles raisons obscures Marx s’obstine dans l’erreur ricardienne et résoud le problème de la transformation comme il le fait.

Par exemple, Dostaler accepte la théorie de la plus-value comme surtravail engendré dans la production : “La lutte des classes n’est pas une lutte pour le “partage du gâteau” comme dans les modèles néo-ricardiens. Elle se déroule d’abord au niveau de la production. La plus-value est d’abord du travail non payé, ce n’est pas une catégorie de la distribution” (5, p. 155). En fait, si on admet que la plus-value est formée et réalisée dans les achats-ventes de marchandises, il faut admettre aussi qu’elle dépend des “besoins des consommateurs”, quelle que soit par ailleurs la manière dont on explique ces “besoins”.

Conformément à Marx, pour Dostaler, l’étude de la répartition de la plus-value et des prix peut se faire après l’étude de la formation de la plus-value : “La plus-value est donc expliquée au moyen de la théorie marxiste de la valeur. L’étude de sa répartition est en grande partie à faire. Quant à celle des prix elle relève d’une étape ultérieure de l’analyse” (5, p. 189). En fait, c’est par les prix **réalisés** que la plus-value est **simultanément** formée et répartie. Par conséquent, il faut expliquer simultanément les prix, la répartition de la valeur globale entre plus-value et valeur de la force de travail, et la répartition de la plus-value entre les branches, entre profits et rentes. On ne peut tenter d’expliquer d’abord la valeur de la force de travail et la plus-value et ensuite les prix et la répartition de la plus-value.

Toujours conformément à Marx, pour Dostaler, la monnaie ne peut être qu'une marchandise : "Un étalon de valeur ne peut être qu'une marchandise dont la valeur est, par nature, variable" (5, p. 162). Ailleurs, il écrit pourtant : "C'est pourtant à l'intérieur du cadre théorique dans lequel s'inscrit la théorie de la valeur que pourra s'élaborer une théorie de la monnaie..." (5, p. 190). La monnaie en fait est dématérialisée et c'est précisément le rôle différent joué par la monnaie entre la formation des salaires (valeur anticipée) et les achats-ventes des marchandises [70] (valeur réalisée) qui explique en partie la formation-réalisation de la plus-value. Quant aux prix, ils sont purement nominaux.

Conclusion

La lecture de l'histoire de la pensée économique suppose une grille d'interprétation cohérente. Par exemple, Maurice Dobb, dans son excellent ouvrage sur l'histoire des théories de la valeur et de la répartition (3) adopte le point de vue "néo-ricardien" de Sraffa comme grille d'interprétation de la pensée des autres auteurs. De même, Gilles Dostaler essaie par ses deux livres d'interpréter l'histoire des débats sur le problème de la transformation et l'évolution de Marx lui-même sur ce problème, à partir d'une théorie de la valeur-mesure qui a effectivement trouvé son ébauche chez Marx lui-même. Il constate très justement les ambiguïtés de Marx et son retour à une conception ricardienne de la valeur, dans ses schémas de transformation.

Malheureusement, comme Dostaler "colle" trop Marx sur la théorie de la plus-value et ne semble pas voir la contradiction entre la théorie de la plus-value de Marx et sa nouvelle théorie de la valeur, il ne voit pas que là se trouve l'explication de la contradiction entre cette dernière et les schémas de transformation. Autrement dit, la contradiction entre la théorie de la valeur de Marx et la théorie ricardienne des schémas de transformation ne fait que redoubler la contradiction entre la première et la théorie de la plus-value. L'origine de cette double contradiction est elle-même à chercher dans l'absence de distinction chez Marx entre l'anticipé et le réalisé.

En somme, Marx serait redevenu Ricardien dans les schémas de transformation parce qu'il n'était pas suffisamment Keynésien.

Marc Los

[71]

BIBLIOGRAPHIE

1. Benetti, Berthomieu, Cartelier : Économie Classique, Économie Vulgaire, Presses Universitaires de Grenoble — Maspéro (1975).

2. Cencini, A. et Schmitt, B. : La pensée de Karl Marx — Critique et synthèse, Castella, vol. I (1976) et vol. II (1977).

3. Dobb, M. : Theories of Value and Distribution since Adam Smith — Ideology and Economic Theory, Cambridge University Press (1973).

4. Dorfman, R., Samuelson P. et Solow R. : Linear Programming and Economic Analysis, Mc GrawHill (1958).

5. Dostaler, G., Marx, la valeur et l'économie politique, Ed. M8, Anthropos, (1978).

6. Dostaler, G. : Valeur et Prix — Histoire d'un débat. Presses de l'Université du Québec, (1978).

7. Fradin, J., Les fondements logiques de la théorie néo-classique de l'échange. Presses Universitaires de Grenoble - Maspéro (1976).

8. Fradin, J. : Recherches sur l'Analyse Economique de l'ordre social. Document de travail no : 8, Faculté de Droit et de Sciences Economiques et Politiques de Besançon. Dept. de Sciences Economiques (fév. 1977)

9. Fradin, J. : Reconsidération du rôle des schémas de la reproduction, l'analyse de la plus-value (juillet 1975).

10. Maarek, G. : Introduction au Capital de Karl Marx, Calmann Lévy (1975)

11. Morishima M. : Marx 's Economics - A Dual Theory of Value and Growth, Cambridge University Press(1973)

12. Robinson, J. : An Essay on Marxian Economics, St-Martin's Press (1942) — réimprimé en 1976.

13. Schmitt, B. : *Monnaie, salaires et profits*, Presses Universitaires de France (1966).

14. Sraffa, P., *Production of Commodities by Means of Commodities*, Cambridge University Press (1960).

[72]



[73]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 3

DOSSIER

“Mode d’accumulation et industrialisation au Brésil.”

Cet article a pour but de montrer quelques éléments de l’industrialisation brésilienne à partir des années 60 qui nous permettent de différencier cette économie d’autres économies latino américaines. Dans un premier stade de Division Internationale du Travail, ces économies se ressemblaient par leur dépendance au capitalisme central, s’insérant dans le commerce international comme fournisseurs de produits primaires et matières premières. Dans un deuxième moment, cette dépendance se complexifie, au moment où cette insertion s’inscrit non seulement dans le cadre des transactions de marchandises tout simplement, mais va se trouver directement reliée au dynamisme de la circulation internationale du capital argent. Le Brésil en est l’exemple le plus caractéristique. Il faut donc lire ce texte en parallèle avec celui présenté dans le numéro précédent de la revue et qui traitait plus particulièrement du cas chilien.

[Retour au sommaire](#)

L’industrialisation “substitutive d’importations” est le trait caractéristique du développement des pays latino-américains à partir des années 30. Pendant les premières trente années de ce processus, il finit par installer un parc industriel, notamment les industries de textile, du vêtement, de la chaussure et pharmaceutique. Le coefficient d’importation baisse sensiblement entre 1920 et 1960 pour tous les pays du continent.

[74]

Parmi ces économies, le capitalisme brésilien était le seul qui comptait avec un parc industriel et un marché interne lui permettant la réalisation d'investissements volumineux, à capital-intensif et technologiquement plus complexe ¹⁷, qui sont le corollaire de la nouvelle orientation de la "Division Internationale du Travail" (DIT) qui s'installe à la fin des années 50, et au début des années 60.

Dès le début des années 50, l'état élargit sa participation comme producteur direct, en entreprenant les gros projets sidérurgiques et en prenant le monopole de l'extraction et le raffinage du pétrole. La substitution d'importation atteint, donc, le département I de l'économie, premièrement les biens intermédiaires (industrie métallurgique, transformation de minéraux non métalliques, en plus de ceux déjà mentionnés). Une certaine idéologie nationaliste présente dans les cadres bureaucratiques des régimes populistes, et dans la pensée des économistes de la CEPAL, préconisait la poursuite de ce processus jusqu'à la substitution d'importation des biens de capitaux, comme la seule voie pour le développement auto-centré.

Cependant, déjà à la fin des années 50, un nouveau mode d'accumulation s'annonçait. L'accent serait mis sur le développement du secteur de biens durables (Département III), en oubliant les politiques qu'envisageaient la dynamisation de D_i , comme forme de réaliser l'internalisation de la production et la reproduction du capital.

La crise du début des années 60, la perte de dynamisme de la substitution d'importations, est donc une crise d'installation d'un nouveau mode d'accumulation orienté vers la dynamisation de D_{III} , qui ne pourrait pas se faire dans le cadre du régime populiste. Conséquence de la nouvelle DIT, le capital international, plus efficace, prend charge de l'implantation de l'industrie de l'automobile et la "ligne blanche" (frigidaires, laveuses, etc.). C'est le moment où le pacte de classes, trait fondamental du populisme, éclate à cause de l'apparition sur le plan politique de la classe ouvrière revendiquant, elle aussi, son morceau de gâteau. Ce conflit entre le capital et le travail déclenche un climat

¹⁷ TAVAREZ, Maria da Conceicao - *Das Substituicoes de Importacao ao Capitalismo Financeiro* - Zahar, Rio de Janeiro, 1974.

d'instabilité économique et politique, lequel aboutit à la prise du pouvoir en 1964 par les forces armées.

Le Régime Militaire et le "Miracle Economique Brésilien"

Le nouveau mode d'accumulation, par lequel les entreprises géantes s'installèrent à l'intérieur des frontières nationales [75] sous la forme des investissements directs, exigeait du pays une grande capacité de gérer des moyens de paiements internationaux, non seulement pour faire face à la dépendance continue d'importation de biens de capitaux, mais aussi pour faire retourner aux maisons mères des firmes internationales les profits réalisés à l'intérieur du Brésil. Ce nouveau rapport avec le capitalisme international, situé à un degré plus élevé de la DIT, donnera un caractère plus complexe aux crises futures de la balance des paiements. Ces crises s'exprimeront par la contradiction de l'industrialisation tournée vers le marché interne, mais financée et contrôlée par le capital étranger, et l'incapacité de retourner à la circulation internationale des capitaux la partie de l'excédent qui appartient au capital international. Sous le nouveau mode d'accumulation les crises seront des crises de la circulation internationale du capital-argent ¹⁸.

La politique économique du gouvernement militaire avait 4 piliers principaux :

- * *La politique salariale* - Gel des salaires (dorénavant, le salaire minimum pour tout le pays sera fixé par le ministère du travail) et démantèlement des syndicats et de toute sorte d'organisation politique ouvrière.
- * *La politique fiscale* - qui a réussi à doter l'État d'un budget capable de répondre aux exigences de la nouvelle qualité de la structure de production de l'économie.

¹⁸ OLIVEIRA, Francesco de - *A Economia da Dependência Imperfeita* - Paroes de Acumulacao, Oligopolios e Estado No Brazil : (1950-1976), mimeog.

- * *La politique monétaire* - axée sur la restriction du crédit aux petites et moyennes entreprises, provoqua de nombreuses faillites et favorisa la fusion des entreprises marginales (nationales) avec le grand capital international.
- * *La révocation de la loi* qui limitait le retour des profits à la circulation internationale et la signature de l'Accord de Garantie aux Investissements Etrangers, créant une libre avenue aller-retour au capital étranger.

La première période qui suit le coup d'état, 1964-67, est une période de "récession contrôlée". Les politiques économiques adoptées n'ont fait que préparer le terrain pour l'accomplissement d'un processus de concentration et centralisation du capital (et du revenu), qui se vérifierait peu après, à un rythme visant à brûler les étapes. Le terrain [76] était, donc, propice au fonctionnement des oligopoles, non seulement du point de vue technique (toute politique de prix, de taxation, de subsides, etc. favorisait le grand capital) mais aussi du point de vue politique, où le bras armé de la dictature ne s'est pas posé de limites pour démanteler tous les mouvements de contestation au régime.

C'est dans le cadre de cet ordre socio-politique et économique que se réalise le "miracle économique brésilien". Tout au long de la période 1968-1974, le taux de croissance du PIB se situe autour de 10% par année. Le "miracle économique", cependant, ne signifie aucun changement du mode d'accumulation de l'économie. Le département III est le secteur moteur de l'économie, financé et contrôlé par le capital étranger. La participation du capital étranger ne se restreint pas seulement à DIII. Il s'associe au capital de l'état dans la construction de gros projets des produits de base (sidérurgie de l'acier, mines, extraction de minéraux stratégiques, etc.) L'état, de son côté, devient lui-même un géant économique comme agent de production direct. Il a le monopole de l'extraction et du raffinage du pétrole, des services de télécommunication, de la production d'énergie électrique ; il participe à d'autres activités, comme la commercialisation de dérivés du pétrole, la construction navale entre autres. En 1970, l'état seul participait à 65% de la formation interne brute du capital fixe. Au capital privé national, il restait les industries secondaires de DIII et le secteur traditionnel, le département II de l'économie. La période de croissance accélérée a mis en

évidence la dichotomie de l'économie en deux secteurs, DII et DIII, d'un côté, et de l'autre côté a provoqué un phénomène de concentration du revenu qui s'inscrit parmi les plus inégalitaires au monde (en 1970 le coefficient était de .63, et les 5% plus riches de la population touchaient autant de revenu que les 80% plus pauvres, 36,3% et respectivement ¹⁹.

“Le travailleur dépense ce qu'il gagne ; le capitaliste gagne ce qu'il dépense”, disait l'économiste Michael Kalecki. Cela illustre d'une façon claire la logique de fonctionnement du processus de croissance avec concentration du revenu. La consommation capitaliste, et non son abstinence, sous forme d'épargne, est l'élément qui rend possible la poursuite des investissements dans le secteur des biens durables, investissements qui ne sont pas soumis à la contrainte de l'épargne interne. On concentre le revenu, non [77] pour augmenter le volume de l'épargne, mais pour dynamiser la consommation de groupes plus favorisés dans l'échelle de la distribution. Le DII essayait de croître vers l'exportation, condamné qu'il était par la faiblesse de son marché interne, corollaire du gel des salaires et de la marginalisation d'une majorité de la population dans le processus de distribution. Cependant, l'orientation de DII vers le marché externe, n'est pas tout simplement une conséquence de la faiblesse de son marché interne, mais une nécessité vitale qui s'insère dans l'organicité de ce mode d'accumulation, comme élément important dans le processus de création de moyens de paiements internationaux permettant le retour à la circulation internationale du capital-argent de l'excédent qui appartient au capital international. Produits textiles, vêtements, chaussures vont rejoindre les produits agricoles et les matières premières dans les “corridors” d'exportations créés par le gouvernement, comme tentative de maintenir le dynamisme du secteur exportateur. La compression salariale, la perte de pouvoir d'achat de la majorité de la population, loin d'être un symptôme ou l'annonce d'une crise de sous-consommation, sont hautement bénéfiques au système, non seulement pour garantir des prix compétitifs au marché international mais aussi pour servir d'attrait au capital international assoiffé de profit facile. Nous pouvons, peut-être, parler de ce modèle comme étant un modèle hybride, où Dm n'est pas en vérité le seul secteur dynamique, mais où le secteur exportateur est aussi

¹⁹ FISHLOW, Albert - *The Brazilian Size Distribution of Income*, in *American Economics Review*, may, 1972.

essentiel à cause des liens de ce mode d'accumulation avec le marché international.

Au bout de 7 ans de croissance accélérée, les crises de la balance des paiements se révèlent l'élément perturbateur de l'harmonie de cette croissance. Les exigences d'importation de biens d'équipements, l'augmentation du prix du pétrole à partir de 1973, le volume des profits qui retournaient au capitalisme central (sans parler de la détérioration des termes de l'échange qui est une constante dans le commerce entre les pays centraux et pays périphériques) provoquent des déficits constants dans la balance des paiements qui sont compensés par l'entrée des capitaux étrangers et par l'endettement du pays devant les organisations financières internationales. En 1968 la dette externe était de 4,310 Milliards de dollars US. En 1974 elle était de 17,368 milliards. En 1975 elle équivalait à peu près à 30% du PIB.

[78]

La crise du Miracle

À partir de 1974 le rythme de la croissance diminue sensiblement. Il ne s'agit plus d'une "récession contrôlée", mais d'une crise plus profonde : épuisement du mode d'accumulation orienté vers la dynamisation de DIII. Pendant la croissance, l'ancienne idée de la dynamisation de DI à l'intérieur de la frontière nationale a été complètement absente des politiques économiques d'un état qui avait déjà atteint une importance considérable dans la production des biens et services, et elle n'était pas non plus dans l'intérêt des multinationales, puisque cela revenait à faire concurrence à leurs maisons mères. Pourtant, la dépendance vis-à-vis un Di situé à l'étranger devient insupportable : en 1975 l'importation de biens de capitaux atteint le chiffre de 4 Milliards de dollars ou 32,3% du total des importations, ou encore 45,4% de la valeur des exportations de la même année. En 1974 et 1975 la balance courante enregistre deux déficits spectaculaires de 7 Milliards de dollars respectivement, ce qui a été compensé par l'augmentation de la dette sous forme de prêts de financement à l'importation et par les investissements directs. Cette solution de court terme ne fait qu'aggraver le cercle vicieux de la balance de paiements du pays, et la solution

structurelle n'était autre que le ralentissement de l'activité économique, par la réduction drastique des importations, tout en maintenant les efforts d'exporter à tout prix. La crise de ce mode d'accumulation pose donc la nécessité d'un processus de "substitution d'importation de biens de capitaux", ce qu'impliquerait un nouveau mode d'accumulation où l'accent serait mis sur la dynamisation de D_i , comme tentative de se donner une plus grande autonomie dans la production et la reproduction du capital.

Selon Oliveira ²⁰, ce modèle de substitution d'importation de biens de capitaux semble prendre deux directions principales :

- * substitution d'importations de biens de capitaux dans le sens strict.
- * substitution d'importations de biens de capitaux comprise dans un sens plus large. Pour la Première, on comprend l'importation des machines tout simplement. Quant à la deuxième, il s'agit d'entreprendre de gigantesques projets de production de biens intermédiaires servant non seulement à la demande interne, mais destinés aussi à l'exportation. Ce processus [79] signifie une sorte de "Substitution d'exportations", renforçant de cette manière la capacité d'achat des exportations et augmentant la possibilité de créer des moyens de paiements internationaux pour financer l'importation lourde qui restera toujours le cordon ombilical de la dépendance.

Quelque soit l'alternative adoptée, deux questions sont importantes :

- * comment ce processus se financera-t-il extérieurement ?
- * à qui appartiendra le contrôle des capitaux investis ?

Les deux alternatives impliquent nécessairement à court terme une augmentation encore plus grande d'importation d'équipements. Comment cela se financera n'est pas clair étant donné le volume de la dette externe et l'inélasticité de la demande et de l'offre des exportations brésiliennes.

²⁰ OLIVEIRA, Francisco de - *Ibid.*

Un aspect important des politiques économiques du gouvernement récent est l'intensification des relations commerciales avec le tiers monde, le Brésil étant déjà une présence marquante en Amérique Latine. Certains théoriciens du développement parlent même d'un rôle d'agent "sub-impérialiste" de ce pays dans le continent.²¹ Des avantages énormes pour ce pays pourraient venir sous forme d'élargissement de marché et d'échange inégal intra-continentale, qui soulageraient la crise dans laquelle l'économie brésilienne est plongée.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

²¹ MARINI, Rui Mauro - *Sous-développement et Révolution* - Paris, Maspéro.

[80]



[81]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 3

DOSSIER

“Une nouvelle supercherie :
Le Rapport Fortin
sur le salaire minimum.”

[Retour au sommaire](#)

Les conclusions du rapport de l'économiste Pierre Fortin sur le salaire minimum ²² impliquent purement et simplement une diminution réelle des salaires des travailleurs les plus mal payés au Québec. L'adoption par le gouvernement du Québec, des recommandations de ce rapport, constitue par conséquent, une attaque frontale contre ces travailleurs qui cherchent à améliorer leurs conditions et leur qualité de vie et conséquemment, une attaque contre l'ensemble des travailleurs.

L'effort consenti par l'économiste Fortin contre l'augmentation du salaire minimum s'appuie sur le fait qu'une telle augmentation entraînerait non seulement une augmentation du nombre des chômeurs — plus particulièrement chez les jeunes — mais encore une élévation des prix et une diminution de la rentabilité et de la position concurrentielle des entreprises.

Pierre Fortin appuie son analyse à partir, d'une part, d'études américaines sur le sujet (principalement) et d'autre part, de ses propres calculs statistiques.

²² Fortin, P., *Une évaluation de l'effet de la politique québécoise du salaire minimum sur la production, l'emploi, les prix et la répartition des revenus*, juin 1978.

La majorité des études américaines dont s'inspire le Rapport Fortin comporte le même type d'argumentation ²³ :

Pour qu'une entreprise embauche des bas salariés (ces travailleurs à faible productivité), il faut que cela lui soit rentable au sens économique du terme. Les forcer à payer davantage pour cette main-d'oeuvre peut affaiblir cette rentabilité. Une augmentation des salaires y entraînerait [82] donc des mises-à-pied, c'est-à-dire une diminution de l'emploi et par conséquent, une augmentation du taux de chômage.

Cet argument repose en fait sur l'hypothèse théorique que les entreprises fonctionnent à l'optimum : les profits y sont au plus bas (nuis) et ne peuvent diminuer sans que cela entraîne une diminution de la production, diminution qui pourrait aller jusqu'à une détérioration sérieuse de la position concurrentielle de l'entreprise, voire même jusqu'à sa ruine complète, jusqu'à son élimination du marché.

De façon générale en outre, une telle argumentation contient implicitement l'hypothèse selon laquelle les bas salariés reçoivent une rémunération minimale (entre 40% et 50% du salaire industriel moyen) en vertu de leur faible productivité. Pour la cause, on ignore complètement l'existence d'un système de discrimination (de la dualité du marché du travail jusqu'à la discrimination pure et simple par l'âge, le sexe, la race). On évite également de prendre en compte le fait que la productivité des travailleurs dépend de leur emploi lui-même, des outils de travail, de l'équipement et de l'organisation du travail à l'intérieur de l'entreprise.

L'argumentation décrite ci-haut, avec de telles "omissions" conduit d'elle-même à conclure que les travailleurs à faible productivité (réunis dans les industries à bas salaires) doivent recevoir une rémunération correspondant à cette productivité ; par conséquent, il devient économiquement dangereux que, par ses mécanismes interventionnistes, l'État fixe un salaire "minimum" au-delà de ce que "méritent", selon le calcul à la marge, ces bas salariés. D'ailleurs, les économistes les plus acharnés contre les hausses de salaires minimum vont jusqu'à prôner l'abolition de la fixation d'un taux minimum de salaire, la non-intervention de l'État, une politique de "laisser-faire" opérée par la "main invisible".

²³ Les principaux auteurs de ces études étant Ragan, Gramlich, Lovell.

Quant aux études statistiques qui accompagnent cette argumentation et qui visent à la vérifier, on s'entend généralement pour dire qu'elles comportent toutes des difficultés, puisqu'il n'existe aucun "truc" statistique pour isoler l'impact du salaire minimum des autres facteurs qui affectent l'emploi, les prix, la rentabilité et la position [83] concurrentielle de l'entreprise. On s'entend de la même manière pour dire qu'il est extrêmement difficile — voire impossible — d'élaborer une méthode permettant de déterminer l'impact à long terme des hausses du salaire minimum sur la croissance économique.

Par conséquent, compte tenu de la toile de fond hypothétique brièvement tracée ci-dessus, et compte tenu des difficultés inhérentes aux tests statistiques, il est permis a priori de douter de la précision des résultats des études existantes et de la validité entière de leurs conclusions.



Les remarques préalables de P. Fortin

Avant de procéder à l'analyse, l'économiste Fortin tient à effectuer certaines remarques qu'il s'agit maintenant de commenter brièvement.

Premièrement, il met en garde le lecteur contre le fait que

“Bien souvent, les conclusions atteintes semblent s'opposer à l'intuition immédiate du profane (...) Le lecteur doit s'attendre à de telles “surprises” et éviter de se porter automatiquement incrédule à tout ce qui pourrait choquer son intuition ou ses préjugés.”²⁴

[84]

Fort bien ! Mais encore faudrait-il que l'auteur fournisse au lecteur, “profane” à tout le moins, les instruments nécessaires au dépassement de cette intuition et de ces préjugés, ce qui n'est pas toujours le cas. Par exemple, P. Fortin nous “apprend” qu'une augmentation du salaire minimum de 10% au Québec provoquerait une pénurie pan-canadienne de liquidités, faisant monter le taux d'intérêt canadien ; s'ensuivrait une rentrée plus forte de capitaux étrangers et par la suite, une appréciation du dollar canadien. Sans discuter ici — à ce moment du moins — la validité théorique de l'argumentation, il nous apparaît pour le moins “normal” de voir se “choquer” l'intuition et les “préjugés” du “profane”. Le salaire minimum serait-il donc le mal du siècle, la source de tous les maux, jusqu'à l'origine de graves crises commerciales ?

En deuxième lieu, P. Fortin note que même si la question n'a pas encore fait l'objet d'une démonstration scientifique, “un nouveau consensus est actuellement en train d'émerger sur la question”²⁵. L'auteur faisait d'ailleurs part, dès les premières lignes de son étude, qu'il fondait son évaluation sur une synthèse des connaissances existantes. D'une part, l'existence actuelle d'un “consensus” sur la question des effets du salaire minimum doit être contestée ; d'autre part, il appert, à l'examen du Rapport Fortin et de la bibliographie qui l'accompagne, que la “synthèse des connaissances” consiste ni plus ni moins en une

²⁴ Fortin, P., *op. cit.*, pp. 3-4.

²⁵ *Idem*, p. 4.

synthèse d'études comportant des conclusions similaires, à savoir d'études négatives face aux hausses du salaire minimum. On peut donc se permettre de douter de l'attitude que Fortin dit avoir a priori, c'est-à-dire une complète neutralité vis-à-vis le salaire minimum. Et qui plus est, on peut questionner l'affirmation selon laquelle "il y a depuis 10 ans une certaine convergence des résultats théoriques et empiriques des études (...) indépendamment des biais idéologiques présumés des divers auteurs"²⁶. Il apparaît plutôt qu'une telle convergence n'existe que chez les auteurs que P. Fortin a consultés et nous ne serions pas surpris que ces auteurs partagent une unanimité idéologique.

J'aimerais terminer ces considérations générales en citant la première phrase de la conclusion du rapport.

[85]

Pierre Fortin y affirme ceci :

"Avant d'entreprendre cette étude, nous ne savions pas vers quelle conclusion elle nous mènerait."²⁷

Encore une fois, il est permis de douter de l'"ignorance" première de l'auteur concernant la conclusion éventuelle de son étude. On peut lire, en effet, dans la présentation du projet d'étude présenté en mars 1978, ce qui suit :

"Le niveau de l'emploi au Québec dépend du salaire minimum de deux façons. Premièrement, une hausse du salaire minimum dans les industries assujetties à la Loi du salaire minimum a tendance à déplacer de ces industries les travailleurs situés à la marge de l'"employabilité", et surtout, semble-t-il, les jeunes de 15 à 24 ans. La hausse du salaire minimum augmente la probabilité qu'ils perdent leur emploi et abaisse la probabilité qu'ils s'en trouvent un dans les industries protégées, de sorte que la fréquence et la durée du chômage s'accroissent toutes les deux.

En second lieu, une hausse du salaire minimum augmente le niveau moyen des salaires dans l'ensemble de l'économie québécoise. D'une part, les salaires des travailleurs directement affectés par la loi s'accroissent.

²⁶ Fortin, P. *op. cit.*, page 1.

²⁷ *Ibidem*, p. 86.

D'autre part, la hausse du minimum induit généralement un effet de débordement sur les salaires des travailleurs qui gagnent plus que le minimum. Ces deux effets conjugués exercent une nette pression inflationniste sur les coûts de production des entreprises affectées, leur rend la concurrence plus difficile avec les entreprises non affectées ou les entreprises de même type dans les autres provinces et les forcent à réduire les heures de travail et l'emploi." ²⁸

À tout le moins, si l'économiste Fortin ne savait pas vers quelle conclusion son étude le mènerait, il en avait de fortes "intuitions".

[86]

L'analyse de Fortin

Reconnaissant objectivement au départ que l'analyse de l'impact du salaire minimum ne peut s'effectuer qu'à un niveau désagrégé, P. Fortin entreprend de caractériser les entreprises les plus affectées par l'imposition d'un taux minimum de salaire.

Première caractéristique : ces entreprises s'identifient par leur forte intensité relative en main-d'oeuvre, à l'exception notable du secteur du commerce de détail. Il s'agit principalement des hôtels et restaurants, du blanchissage et du nettoyage, du cuir, de la bonneterie et des vêtements.

Sans remettre en cause ce qui apparaît ici comme un résultat de l'observation, nous croyons que cette première caractéristique soulève l'importante question de la dualité du marché du travail et qu'il y aurait lieu, dans toute analyse relative aux bas salaires (dont le salaire minimum) de considérer cette existence d'un dualisme. Ce dernier ne se pose d'ailleurs pas, sous l'angle sectoriel, dans les seuls termes "industries à bas salaires — industries à hauts salaires" mais encore dans les termes d'"industries archaïques — industries modernes". Il convient dès lors

²⁸ Fortin, R, *L'impact du salaire minimum sur l'emploi et la répartition des revenus au Québec*, Projet d'étude présenté à la Commission du salaire minimum, mars 1978, texte photocopie.

de se demander si l'existence des bas salaires et d'un taux de salaire minimum relativement faible eu égard au salaire industriel moyen, n'est pas le fait de l'existence d'industries arriérées, faiblement mécanisées comme contrepartie du progrès industriel et technologique. Ce dépassement des structures archaïques par de nouvelles doit-il se faire par le licenciement et par un chômage toujours plus élevés ? En répondant par la négative, il s'agit non seulement de poser toute la problématique des politiques gouvernementales (plein-emploi, équité, sécurité sociale, etc.) mais encore toute la question de l'évolution du système économique en place.

Par ailleurs, sur la base du fait que les salaires constituent une grande part des coûts totaux de ces entreprises, Pierre Fortin envisage de calculer directement l'incidence d'une hausse de salaire minimum sur ces coûts ²⁹. Pourtant, selon Jean Baril, qui a effectué un survol imposant [87] de la littérature, on s'entend d'emblée pour dire que ces coûts sont difficilement mesurables, compte tenu des multiples canaux d'ajustement dont se servent les employeurs pour compenser et neutraliser une hausse de salaire minimum. On peut regrouper ces multiples canaux en quatre catégories :

- a) Les mesures visant la réduction de la charge salariale au moyen, par exemple, de la réorganisation des heures de travail, l'augmentation des employés à temps partiel, les mises-à-pied, le non-remplacement des postes vacants ou encore le retard dans l'ouverture des postes ;
- b) Les mesures visant l'accroissement de la productivité : réorganisation des techniques administratives, mécanisation accrue, amélioration des techniques de gestion, augmentation des cadences de travail ;
- c) Celles visant l'augmentation formelle ou déguisée des prix : expansion du libre service et diminution des services après ventes (entretien, réparations) ;
- d) Celles, enfin, qui visent l'absorption de l'augmentation des coûts au moyen de la compression des profits.

²⁹ Fortin, P., *Une évaluation...*, op. cit., p. 8.

Il est à noter que toutes ces mesures, sauf celles de la quatrième catégorie, résultent en une détérioration des conditions de vie et de travail. De telles mesures, par ailleurs, ne sont pas prises de façon identique par les employeurs. Comment, dès lors, calculer l'impact d'une hausse du salaire minimum sur les coûts totaux si ce n'est que par enquête individuelle, et encore...

Deuxième caractéristique : les entreprises les plus affectées par le salaire minimum subissent un degré élevé de concurrence, tant interne qu'externe.

P. Fortin dit que "la preuve de la vive concurrence n'est plus à faire". Si tel est le cas, il aurait été intéressant qu'il réfute l'étude effectuée en 1972 par Raymond Depatie sur l'impact du salaire minimum. Depatie part du fait que plus de 50% des travailleurs québécois à très bas salaires se trouvent dans le secteur tertiaire ³⁰. Ce fait, dit-il, est très important puisque :

"Il est impossible de soutenir qu'une hausse du salaire [88] minimum provoquerait, dans des proportions non négligeables, la création de chômage dans ce secteur". ³¹

Pour l'économiste Fortin, cette concurrence existe du fait de la compétition interprovinciale et internationale pour l'obtention du dollar touristique et de la compétition interne avec les résidences privées (hôtels, restaurants, buanderies). Il y aurait lieu, par exemple, d'analyser les effets de la hausse de prix qui a touché l'hôtellerie et les restaurants lors de l'exposition universelle de 1967 et à l'occasion des Jeux Olympiques et d'analyser les effets de la hausse de 19% du salaire minimum en 1968 sur le tourisme des années ultérieures.

Pour ce qui est du secteur secondaire, Depatie et Fortin s'entendent pour dire qu'il y règne une situation de concurrence inter-régionale, inter-provinciale et internationale. "Théoriquement", une hausse de

³⁰ Selon les chiffres donnés par Fortin, dans son Tableau 1, page 7, ce chiffre est de 80% (pour le commerce de détail, blanchissage, nettoyage, hôtels et restaurants et autres) représentant approximativement 86 160 travailleurs.

³¹ Depatie, R., *op. cit.*, p. 42.

salaires minimum devrait provoquer dans ce secteur une augmentation des coûts totaux devant se résorber par la nécessité d'abaisser le nombre d'employés ; Dépatie se propose de vérifier dans la réalité canadienne cette argumentation. Il dresse d'abord une liste des industries canadiennes à bas salaires, c'est-à-dire "Les industries manufacturières canadiennes dans lesquelles le salaire annuel moyen était inférieur de 20% ou plus au salaire annuel moyen pour l'ensemble du secteur manufacturier en 1968."

Il retient ensuite, pour les années 1962-69, les variables suivantes : la production nette réelle, l'emploi total, le salaire moyen par employé et la valeur ajoutée. En comparant algébriquement l'évolution de la production réelle et celle de l'emploi, il obtient l'évolution de la productivité. En comparant cette évolution de la productivité à celle du salaire moyen, il obtient le coût de la main-d'oeuvre par unité produite. Enfin, en comparant l'évolution de la production réelle et celle de la valeur ajoutée, il obtient l'indice synthétique des prix de la production nette (l'"implicit price deflator"). À l'aide de ces trois variables, il lui est possible d'analyser la relation entre une modification du coût de la main-d'oeuvre par unité produite et la croissance de l'emploi.

[89]

Au niveau des résultats généraux, on peut constater qu'effectivement les variations du coût total par unité produite sont nettement reliées aux variations du coût de main-d'oeuvre par unité produite. Cependant, il ne semble pas exister de relation nette entre les variations du coût de la main-d'oeuvre et celles de l'emploi ; du moins pour la période étudiée. En effet, en comparant chacune des variations, on peut constater que l'ensemble des industries a subi un accroissement similaire du coût de main-d'oeuvre alors que les variations dans l'emploi se sont avérées sensiblement différentes pour chacune des industries. Pour cette raison, Dépatie conclut que ce sont des facteurs autres que l'augmentation des coûts de production provoquée par la hausse du salaire minimum qui ont déterminé l'évolution de l'emploi dans les industries à bas salaires.

Il eût été intéressant que P. Fortin discute cette démarche de Dépatie. Mais quoiqu'il en soit, il reste que l'emploi éventuellement touché par

le salaire minimum dans le secteur secondaire, ne représente que 17,2% de l'emploi total affecté ³².

Compte tenu qu'on peut douter du degré de concurrence élevé du secteur tertiaire et compte tenu du fait que la proportion des travailleurs affectés dans le secteur secondaire est faible, il est justifié de s'interroger sur la conclusion de P. Fortin selon laquelle

“la conjonction d'une forte intensité de main-d'oeuvre au salaire minimum ³³ et d'un degré élevé de concurrence (...) assure que l'on retrouvera dans ces industries (les secteurs mous, l'hébergement, la restauration et, à un degré moindre, le commerce de détail) l'impact maximum de toute hausse du salaire minimum.” ³⁴

Troisième caractéristique : les entreprises touchées par le salaire minimum jouissent d'un certain degré comparatif de substitution entre travailleurs faiblement rémunérés et travailleurs mieux rémunérés d'une part, ou machines et équipements d'autre part. Dans le premier cas, ce degré serait près de zéro et dans le deuxième, plus près de 2. [90] Par contre, “ces considérations sont cependant entachées d'incertitude par suite de notre connaissance incomplète des industries en cause”, conclut P. Fortin. Notons dès maintenant que c'est en vertu d'une telle connaissance incomplète, en affirmant d'une part que la possibilité de substitution entre bas salariés et autres facteurs est “probablement assez différente” selon chaque entreprise mais en supposant d'autre part qu'elle est de 1% pour une augmentation de 10% du salaire minimum, que P. Fortin élabore son analyse et effectue ses calculs.

C'est sur la base de la compréhension de ces trois caractéristiques que P. Fortin présente ensuite l'assise théorique de son rapport.

³² Fortin, P., *op. cit.*, p. 7.

³³ 11,5% pour le secondaire, 28,8% pour le tertiaire, selon les chiffres du Tableau 1 du rapport, p. 7.

³⁴ Fortin, P., *idem*, pp. 15-16.

*Une “approche vieille de 88 ans”
ou l'analyse micro-économique*

P. Fortin en postulant l'univers marshallien comme toile de fond de son analyse, est loin d'innover en la matière. En effet, lorsqu'il s'est agi d'analyser les effets du salaire minimum du point de vue théorique, nombre d'auteurs, sans doute par la “neutralité” de leur appartenance scientifique et “indépendamment de leur biais idéologique” (comme P. Fortin le dit si bien), ont eu recours à cette approche “vieille de 88 ans” élaborée par Marshall et consorts. En suivant cette logique marshallienne, en postulant ses hypothèses de base, rien d'étonnant à ce que Fortin aboutisse aux résultats “théoriques” de son rapport, bien que, nous l'avons déjà dit, le passage de son analyse micro économique à l'analyse macro économique ne soit pas explicité. Ce qu'il nous faut questionner, c'est justement la logique marshallienne et ses postulats. À l'arrière plan “macro-économique” de cette théorie se trouve la sacro-sainte main invisible qui, au cours de l'histoire de la pensée économique néo-classique a pris diverses formes (l'encanteur du marché, le planificateur omniscient, l'arbitre plus-que-parfait, etc.). Se trouve également l'hypothèse qu'à un niveau agrégé, la société constitue une somme d'individus à comportement identique : s'ils sont consommateurs ils maximisent leur satisfaction ; s'ils sont [91] producteurs, ils maximisent leur profit. Au bout du compte, c'est l'équilibre qui règne, c'est l'harmonie. L'État, quant à lui, ne se doit pas d'intervenir, sous peine de perturber les mécanismes naturels autorégulateurs propres à assurer cette harmonie, à moins que ce ne soit précisément pour accélérer le retour à l'équilibre (cf. Fortin, P. *op. cit.*, p. 42).

Plusieurs auteurs ³⁵ se sont employés à analyser la théorie néo-classique, ses hypothèses, sa formulation pour en démontrer l'invalidité — de par ses contradictions internes — et l'incapacité à la “corriger”. La plupart de ces études s'entendent au moins sur une chose : la fonction de production néo-classique ($Q = F(K,L)$) pierre angulaire de cette théorie, est inopérante. En plus de relier généralement la quantité de biens produits aux facteurs de production que sont le travail et le capital,

³⁵ Entre autres Pierre Salama (Sur la valeur), J. Fradin (*Les fondements logiques de la théorie néo-classique de l'échange*), Guillaume et Attali (L'Anti-économique) etc...

elle suppose fréquemment la substituabilité entre ces facteurs. Dans sa définition, elle est généralement supposée homogène de degré 1. Le problème est que, pour pouvoir écrire $Q = F(K,L)$, il faut auparavant pouvoir mesurer K et L. Or, il a été démontré qu'il est impossible de mesurer K. Mais cela n'a pas empêché Fortin d'ériger toute son analyse sur la base, précisément, de cette fonction de production. Dans la mesure où l'on ne peut opposer d'arguments rigoureux aux auteurs précités, on peut s'interroger sur la validité de l'assise théorique du rapport Fortin. Dès lors, il apparaît opportun d'affirmer, avec R.M. Solow, ce qui suit :

“Une hypothèse “cruciale” est une hypothèse à laquelle sont étroitement liés les résultats, et il est important que les hypothèses cruciales soient aussi réalistes que possible. Lorsque les résultats d'une théorie semblent découler spécifiquement d'une hypothèse cruciale particulière, si cette hypothèse est douteuse, les résultats sont suspects.”³⁶

La fonction de production utilisée par Pierre Fortin, ($Q_i = F(L_i K_i)$), fonction de production homogène de degré 1 constitue une hypothèse douteuse. À raison, on peut “suspecter” les résultats qui en découleront.

[92]

L'analyse macro-économique

Le défaut premier du rapport Fortin est, comme il a été dit à multiples reprises, qu'il n'explique pas du tout comment il passe de l'analyse micro-économique à l'analyse macro-économique. Le plus plausible semble que celle-ci procède d'une généralisation des résultats de l'exercice théorique auquel s'est livré P. Fortin dans la première partie, la partie micro-économique.

Par la suite, P. Fortin élabore sur ce qu'il appelle les effets de couverture et de niveau initial, respectivement. Ses développements semblent relever davantage de la tautologie que d'une analyse sérieuse. En

³⁶ in Benetti, C., *Valeur et Répartition*, Presses Universitaires de Grenoble, Maspero, Grenoble, 1974, p. 52.

effet, partant du fait que le taux d'assujettissement au salaire minimum est de 98% au Québec et de 60% aux États-Unis, P. Fortin en conclut qu'une hausse donnée du salaire minimum aura 1,633 fois plus d'effet de couverture au Québec qu'aux États-Unis (0,98 — 0,60). Autant dire que la situation économique du Québec est identique à celle des États-Unis, que les principaux indicateurs économiques évoluent de la même façon, que les travailleurs sont répartis de la même façon, que les industries sont structurées de la même manière, qu'elles se comportent et réagissent similairement, etc..., à l'exception du fait de leur assujettissement au salaire minimum. En appliquant mécaniquement les résultats des études américaines à l'économie québécoise, P. Fortin leur porte de plus une foi aveugle. On pourrait sensiblement répéter la même chose à propos de l'effet du niveau initial. Parce que le niveau initial du salaire minimum est plus élevé au Québec qu'aux États-Unis, l'application des études américaines à la situation québécoise amplifiera l'impact. Ce n'est plus qu'une question arithmétique !

Suivent une série de considérations sur l'effet global du salaire minimum conjuguées à l'effet du programme d'assurance-chômage ; sur l'effet du salaire minimum sur les heures de travail en général ; sur les heures de travail des bas salariés, etc. ; dont les conclusions commandent peu de commentaires puisque, selon Fortin lui-même, il n'est "pas encore possible de mesurer l'importance de ces phénomènes", [93] "l'information sur l'importance quantitative de ces phénomènes au Québec étant encore fragmentaire."

En bref, l'analyse de P. Fortin ne peut convaincre quiconque de sa justesse. Ses résultats semblent soit provenir d'une démarche théorique et logique découlant d'hypothèses posées a priori, soit d'une comparaison strictement mécanique avec d'autres études — notamment les études américaines.

La majorité des économistes ont reconnu jusqu'ici que l'impact global du salaire minimum était difficilement mesurable. P. Fortin, lui, prétend mesurer cet impact sans pourtant asseoir son analyse sur une démarche scientifique solide et encore moins sur une démonstration et une méthodologie empirique indiscutables.

Le "vrai problème"

L'économiste Fortin propose une diminution relative — sinon absolue — du salaire minimum, l'objectif de cette diminution étant l'abaissement du nombre de chômeurs et ce, plus particulièrement chez les jeunes. Dès lors, il ne convient plus d'examiner le salaire minimum sous l'angle de ses objectifs premiers, à savoir la lutte contre l'exploitation effrénée des travailleurs, l'élimination de cette partie de la pauvreté causée par l'existence de faibles salaires et l'augmentation du pouvoir d'achat, mais plutôt comme instrument de lutte contre le chômage. À partir de ce moment, cependant, c'est au problème global du chômage qu'il faut s'attaquer, le champ d'analyse demeurant de façon générale le marché du travail. Celui-ci, par ailleurs, ne peut être dissocié du procès de production dans lequel il s'inscrit.

Remarques générales

Le but de la production capitaliste consiste à extraire de son processus même une plus-value, laquelle permettra la poursuite de l'accumulation du capital. Les hommes qui, de tout temps, ont été appelés à travailler (i.e. à transformer [94] les matériaux fournis par la nature) pour subvenir à leurs besoins, doivent, en économie capitaliste et dans le cadre de la propriété privée des moyens de production, subvenir aux besoins du capital. En d'autres termes, en société capitaliste, pour pouvoir subvenir à ses propres besoins, le travailleur doit obligatoirement subvenir aux besoins du capital, assurer la création d'un surplus qui sera approprié par les propriétaires privés des moyens de production. En fait, tout, dans le procès de production capitaliste, devient étranger au travailleur salarié (la propriété des moyens de production, le contrôle sur le procès de production et sur le produit de son travail).

Dans la poursuite de l'accumulation d'un surplus plus grand, les capitalistes sont poussés à tirer le maximum du travail des salariés. Historiquement, cela s'est fait par la prolongation de la journée de travail et au fur et à mesure, les méthodes intensives ont remplacé les méthodes extensives. Cela signifie que "*caeteris paribus*", le temps de travail nécessaire pour produire une quantité "x" peut être réduit, et partant, il s'ensuit une baisse RELATIVE des salaires. Le moyen le plus

important de réaliser cette extension du travail demeure la décomposition du procès de production en tâches simples pouvant être assumées par des travailleurs faiblement qualifiés, peu formés, à entraînement quasi-nul. De nos jours ³⁷, c'est la grande masse des salariés qui se trouve dans de telles conditions. Simultanément, cependant, s'est développée une couche minoritaire de travailleurs spécialisés, possédant la maîtrise des connaissances indispensables au développement scientifique et technologique.

La dualité du marché du travail

Il est d'usage de parler de cette dualité en termes sectoriels : d'une part les industries à technologie moderne (hauts salaires) et d'autre part les industries à technologie archaïque (bas salaires). Sans nier ce dualisme sectoriel, il apparaît cependant que la dualité du marché du travail devrait également être examinée du point de vue suivant : un monde de hauts salariés où évoluent les administrateurs [95] spécialistes, les ingénieurs, les scientifiques, les travailleurs à formation qualifiée et spécialisée d'un côté ; de l'autre, un monde de bas salariés où évoluent les simples techniciens (peu de formation, entraînement minime), les commis, les opérateurs, les travailleurs des services, etc..., jusqu'aux travailleurs manuels dont l'action cervicale est réduite à son minimum. Ces deux mondes, évidemment, ne sont pas coupés l'un de l'autre : ils sont les deux aspects d'une même réalité : celle de la mécanisation et de l'automatisation croissante de l'industrie capitaliste. Dans la question ici en cause c'est évidemment du 2^e monde qu'il faut traiter. À ce sujet d'ailleurs les travaux de Harry Braverman ³⁸, sont intéressants.

“Les masses de travailleurs rejetés par la rapide mécanisation de l'industrie (...) ont fourni la main-d'oeuvre des bureaux, des services et du commerce de détail. La mécanisation de l'industrie produit un surplus

³⁷ À noter par ailleurs que ce n'est pas là l'apanage ni de la révolution technique et scientifique ni de la mécanisation croissante propre à la révolution industrielle. Adam Smith, en son temps, prônait une telle simplification des tâches pour des raisons d'efficacité.

³⁸ Braverman, H., *Travail et capitalisme monopoliste*, Maspero, Paris, 1976.

relatif de population disponible pour l'emploi à des taux de salaire très bas qui sont caractéristiques de ces nouveaux emplois de masse".³⁹

Ce cycle se répétant, la main-d'oeuvre devient de plus en plus disponible pour des emplois et pour des industries peu (ou relativement moins) susceptibles d'être mécanisées. L'accroissement de cette main-d'oeuvre assure de plus le maintien, dans ces industries, de faibles niveaux de salaires. On peut donc affirmer que, tout aussi paradoxal que cela puisse paraître, le développement scientifique et technologique de l'industrie trouve son corollaire dans l'augmentation d'offre d'emploi dans des industries peu mécanisées et dans le secteur des services. La main-d'oeuvre rattachée à cette offre d'emploi est caractérisée, comme il a été dit, par des travailleurs faiblement ou nullement spécialisés. Socialement, elle est constituée par les travailleurs immigrés (ayant la plupart du temps quitté leur pays par manque de travail), les minorités raciales, les femmes et les jeunes (occupés le plus souvent, s'ils le sont, dans des emplois mal payés, subalternes, d'appoint).

Cette masse de travailleurs ne saurait être coupée de la masse de chômeurs, celle-ci provenant de celle-là. Par [96] masse de chômeurs, il ne faut pas comprendre le nombre "officiel" de chômeurs, mais l'ensemble des personnes aptes à travailler, disponibles mais sans travail. En bref, il s'agit de "l'armée de réserve industrielle" : les chômeurs officiels, les chômeurs à temps partiel ou saisonniers, les femmes à la maison aptes à travailler, les assistés sociaux, etc. Employées ou sans travail, ces personnes ont un faible revenu. Parlant de la couche des "pauvres" (dont le revenu pourrait-on dire se trouve en deçà du seuil de pauvreté), Marx disait :

"Accoutumée à la misère chronique, à des conditions d'existence tout à fait précaires et honteusement inférieures au niveau normal de la classe ouvrière, elle devient la large base de branches d'exploitation spéciales où le temps de travail atteint son maximum et le taux de salaire son minimum."⁴⁰

³⁹ *Idem*, p. 310.

⁴⁰ Marx, K., *Le Capital*, Livre I, Section VII, Chap. XXV, p. 470.

Selon le rapport du Conseil national du Bien-Etre Social sur les petits salariés au Canada, publié en juin 1977, le nombre des petits salariés au Canada (c'est-à-dire des travailleurs "ne gagnant pas suffisamment pour répondre à leurs besoins élémentaires"), se chiffrait, en 1973, à un million et demi, dont 513 400 chefs de famille et dont 61% vivant au Québec et en Ontario. Tous ces petits salariés se trouvaient dans les principaux secteurs touchés par le salaire minimum. Le Conseil du Bien-Etre Social disait d'eux qu'il ne font pas partie du marché du travail "régulier" mais plutôt du marché du travail "périphérique" où l'on ne retrouve même pas de salaire adéquat permettant de subvenir aux besoins élémentaires (où l'on retrouve, selon l'expression de Marx, des conditions d'existence inférieures au niveau normal de la classe ouvrière). Le Conseil concluait qu'il est très difficile de passer du marché périphérique au marché régulier (les "branches d'exploitation spéciales" nécessitant cette couche de travailleurs).

"Le niveau des salaires, dans les industries et les emplois à bas salaires, est inférieur au minimum vital ; c'est-à-dire, contrairement à l'échelle des groupes d'emplois les mieux payés, qu'ils sont loin de per [97] mettre de subvenir aux besoins d'une famille compte tenu des dépenses nécessaires dans une société moderne. Mais, parce que ces industries et ces emplois sont aussi ceux qui s'accroissent le plus rapidement, une quantité de plus en plus grande de travailleurs dépend d'eux comme unique source de revenus pour leur famille". ⁴¹

⁴¹ Braverman, *op. cit.*, p. 321.



La cellule familiale

Ce problème de l'existence de niveaux de salaires en-deça du minimum vital est souvent résolu, nous dit-on parfois (l'économiste Fortin semble en tout cas partager cet avis), par le fait qu'à l'intérieur de la cellule familiale, plusieurs membres ont un emploi. Le total de leurs revenus subviendrait amplement aux besoins de la famille. Voilà, cependant, ce qu'en dit le New York Times Magazine :

“Il est vrai que, dans l'ensemble du pays, la moyenne des familles compte 1,7 travailleur. Mais la majorité des familles à bas revenus en Amérique sont incapables [98] de trouver assez de travail pour qu'un seul de leurs membres soit employé à “plein temps”. En 1970, le nombre de travailleurs employés “à plein temps” par famille à bas revenus était inférieur à un %. En d'autres termes, une personne (généralement le chef de famille) travaillait à peu près à plein temps (mais pas totalement), ou plusieurs membres de la famille travaillaient, mais de façon très sporadique. Il est donc inutile — et cynique — de dire à ceux pour qui il n'y a pas de travail qu'ils pourraient être moins pauvres si seulement ils voulaient travailler”.⁴²

⁴² *Idem*, p. 322.

Et encore :

“Si on accepte le chiffre du Bureau of Labour Statistics de 7 183 dollars minimum par an pour qu’une famille de quatre personnes puisse survivre à New York en 1970 (la moyenne nationale urbaine du B.L.S. était de 6 960 dollars pour 1970), qu’est-ce que cela implique pour celui qui gagne le salaire pour sa famille ? Si il, ou elle, travaille cinquante semaines par an, quarante heures par semaine (ce qui en soi improbable dans la ville), il faut \$3,50 de l’heure. C’est là le chaînon final de notre chaîne de statistiques sur l’emploi. Car, si on ajoute ceux qui gagnent moins de \$3,50 dollars de l’heure aux chômeurs découragés, aux travailleurs à mi-temps involontaires et aux chômeurs officiels, les chiffres font un bond terrifiant. Dans les sept zones d’étude de New York, le taux de sous-emploi s’élève entre 39,9% et 66,6% de la force de travail. En fait, la moyenne de toutes les zones étudiées du pays arrive à 61,2%”. ⁴³

Si l’on se fie aux assertions habituelles selon lesquelles la situation au Québec et au Canada suit sensiblement celle des États-Unis, si elle n’est pas pire, il appert que le Québec devrait connaître des conditions similaires. Un tel état de choses, pris en compte, changerait vraisemblablement les conclusions de Pierre Fortin.

[99]

Résumé

En résumé, le tableau qui se dresse devant nous est le suivant : la mécanisation et l’automatisation croissante des secteurs clés de l’économie en société capitaliste, trouvent leur corollaire dans la formation croissante d’une main-d’oeuvre peu qualifiée, susceptible de n’offrir ses “services” que dans le secteur des services et dans les industries traditionnelles, à technologie peu développée. Les salaires y sont très bas, c’est souvent le salaire minimum qui s’y impose et les possibilités d’emploi y sont vite saturées. C’est donc là, d’abord et avant tout, que le chômage frappe.

⁴³ *Idem*, p. 323.

Ainsi donc, l'on se retrouve devant la réalité suivante : les lois du développement de l'économie capitaliste impliquent à la fois la formation d'une masse de main-d'oeuvre acculée à offrir ses services à rabais (et plus elle sera nombreuse, plus les salaires tendront à s'abaisser) et l'existence d'un chômage qui tend également à s'accroître. Laissées à elles-mêmes, ces lois ne peuvent donner d'autres résultats. D'où la nécessité de l'intervention de l'État.

“au sein des pays capitalistes, la pauvreté et l'insécurité sont devenus des traits plus ou moins permanents de la vie sociale, et les oeuvres philanthropiques privées ne peuvent plus les assumer. Dans la mesure où ces sources de mécontentement comme d'autres sont concentrées dans les grandes villes et, si les choses ne connaissent pas d'amélioration, menacent l'existence même de la structure sociale, le gouvernement intervient pour fournir des secours et diminuer l'insécurité.”⁴⁴

L'État est donc appelé à intervenir, en pratique, non pas dans l'intérêt des bas salariés et des chômeurs, mais dans l'intérêt de la préservation du “calme social”, à la défense du capital et du profit.

[100]

La “solution” de Pierre Fortin

Dans sa “lutte contre le chômage”, l'économiste Fortin est amené — au moyen d'une régression simplificatrice et de résultats “suspects” — à proposer une diminution du salaire minimum, entraînant une diminution généralisée des salaires des secteurs mous et des services. Mais quelle que soit la méthode de Fortin, le degré de sa conviction et la validité de ses résultats, qu'il soit juste ou non qu'une hausse du salaire minimum ait des incidents sur l'emploi, le problème reste entier. En quelque sorte, l'analyse de P. Fortin pourrait nous porter à poser l'alternative suivante : ou bien on diminue le niveau de vie d'une couche importante des salariés et on abaisse le nombre des chômeurs ; ou bien on augmente ce niveau de vie, quitte à faire face à un chômage plus

⁴⁴ *Idem*, p. 237.

élevé. Mais c'est faire fausse route, parce que ce sont là les conséquences inséparables d'une même réalité : celle des exigences propres au développement économique actuel.

Il s'agit dès lors de prendre son parti : soit se porter à la défense de la survie du régime actuel, soit militer à sa transformation radicale. Pierre Fortin se situe sur la première voie. Le Gouvernement Lévesque, aussi. Cette voie, c'est celle des attaques répétées contre les masses laborieuses, la détérioration de leurs conditions de vie et de travail, la négation de leurs droits les plus élémentaires.

Le Rapport Fortin a servi de prétexte "scientifique" aux politiques actuelles du gouvernement Lévesque. La fin justifie les moyens, dit-on. Aux travailleurs les plus mal payés, le P.Q. offre une diminution du salaire minimum aux travailleurs organisés qui revendiquent un salaire minimum décent pour tout salarié, le P.Q. répond par le "revenu familial garanti". Aux travailleurs du secteur public qui exigent \$265. par semaine, le P.Q. oppose le salaire minable de

Le Rapport Fortin, un ouvrage scientifique et neutre ? Pas du tout. Un sinistre pamphlet propagandiste à la rescousse du patronat et des politiques gouvernementales anti-ouvrières.

Monique Audet

[101]

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[102]



[103]

Interventions
critiques en économie politique
No 3

**TEXTES
À L'APPUI**

**LA QUESTION NATIONALE
AU QUÉBEC**

[Retour au sommaire](#)

[103]

textes à l'appui

La question nationale au Québec

PRÉSENTATION

[Retour au sommaire](#)

Le 1^{er}, 2 et 3 juin prochains, la CSN tiendra un congrès spécial sur la question nationale pour y déterminer (possiblement) sa position. On sait que le Conseil central de Montréal s'est déjà prononcé lors de son 20^e congrès en avril 1978 pour "l'indépendance et le socialisme". Quant à la CEQ, elle s'est prononcée, du moins au niveau de ses instances supérieures, pour l'indépendance du Québec.

Tous ces débats ne sont pas sans importance à la veille des négociations du secteur public et para-public et du référendum du P.Q. Aussi, Interventions critiques a cru important de publier quelques extraits des textes sur lesquels les syndiqué(e)s devront discuter. Nous avons aussi ajouté un extrait de l'excellente brochure du Centre de formation populaire, *la Question nationale : un défi à relever pour le mouvement ouvrier*, qui cerne l'enjeu fondamental : "Situer la revendication de l'indépendance dans une stratégie de lutte pour le socialisme."

[104]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 3

TEXTES À L'APPUI
LA QUESTION NATIONALE

“TEXTE DE LA C.S.N.”

Pas de consensus national sur le dos du peuple

[Retour au sommaire](#)

Aujourd’hui, au moment où nous traversons une crise de l’économie capitaliste occidentale dont les effets sont multiples sur les conditions de travail et de vie des travailleurs, il nous semble particulièrement important pour les organisations syndicales et populaires de demeurer extrêmement vigilantes face à toute tentative d’un nouveau consensus national dominé par les dirigeants du gouvernement du Parti Québécois qui prennent tant de soin à rassurer les forces du grand capital (Economie Club) et militaires (l’OTAN) de l’occident et qui, en plus, semblent oublier tantôt l’esprit tantôt la lettre du programme de leur parti ; particulièrement des politiques qui avaient suscité tant d’attentes chez les militants qui les avaient élaborées démocratiquement.

Prendre ses distances envers le *consensus national* québécois que cherchent à nous proposer les Lévesque, Parizeau, Morin, Tremblay, Joron, DeBelleval, ce n’est pas tendre la main aux Trudeau, Lalonde, Clark, Ryan, qui sont sur la scène politique canadienne les principaux répondants des intérêts des impérialismes tant canadien qu’américain (les mesures de guerre, la loi C-73, La GRC, le courrier, l’écoute électronique...)

Les leçons que nous devons tirer des fameuses conférences de la trilatérale et les pratiques récentes des gouvernements québécois et canadien manifestent de façon évidente que nous devons plus que jamais

préserver et développer l'autonomie des revendications, des aspirations, des moyens de lutte de l'ensemble des organisations syndicales du mouvement ouvrier québécois.

En ce sens, nous sommes convaincus, que les travailleurs, par leurs organisations syndicales doivent, dans cette conjoncture politique particulière, maintenir et développer clairement leurs exigences, leurs objectifs et cela de façon unitaire dans cette lutte nécessaire du peuple québécois contre l'oppression nationale.

[105]

Éviter de réduire le débat sur la question nationale

Un congrès de la CSN, c'est un moment privilégié pour franchir de nouvelles étapes, faire de nouveaux pas. Les décisions que nous avons à prendre dans un congrès confédéral ont une portée beaucoup plus grande que sur le simple plancher du congrès ; elles concernent tous les militants, tous les syndiqués que nous représentons et touchent également de façon significative tous les travailleurs québécois.

Ce souci de situer clairement la portée de nos décisions est d'autant plus important lorsque nous avons à débattre d'un sujet aussi chargé d'intérêts sur la question nationale.

Dans les débats à caractère politique et particulièrement sur une question dont l'enjeu demeure incertain, nous ne devons pas hésiter à prendre le temps nécessaire pour dégager une position qui soit partagée par l'ensemble de nos membres. En ce sens, nous croyons que cela serait prématuré, à ce congrès-ci et avant qu'un large débat ait eu lieu dans chacun de nos syndicats, de chercher à répondre par un oui ou un non à l'indépendance du Québec.

Élaborer une position politique autonome des travailleurs québécois

Traditionnellement, en revendiquant le français comme langue du travail, des négociations, des conventions collectives, en luttant contre la discrimination dans l'emploi et l'avancement, la CSN a toujours été présente dans la lutte contre l'oppression nationale. De plus, à certaines occasions, la CSN a développé des interventions de caractère politique sur cette question. Ce fut le cas en 1966, en présentant un mémoire commun avec la FTQ et l'UCC (UPA) sur la rénovation du fédéralisme canadien. Aujourd'hui au moment où la question nationale se pose dans des conditions nouvelles et plus pressantes par l'avènement au pouvoir du Parti Québécois, il est important, que notre organisation syndicale contribue à l'élaboration d'une position politique autonome des travailleurs québécois sur cette question. Cela est d'autant plus exigeant, qu'il n'existe pas au Québec une organisation politique des travailleurs qui soit en mesure de définir et défendre dans les temps qui viennent les intérêts et les aspirations des travailleurs dans leur lutte contre l'oppression nationale,

Conséquemment nous ne pensons pas que le présent congrès devrait [106] se prononcer pour ou contre l'indépendance du Québec, cela parce que nous sommes une organisation syndicale et que nous devons tenir compte de la manière de mener des débats à caractère politique dans ce type d'organisation. De plus, comme organisation syndicale nous devons reconnaître qu'à ce moment-ci nous ne maîtrisons pas assez toutes les données de la question et ses conséquences sur nos conditions de travail et de vie, pour inciter les travailleurs à se prononcer catégoriquement sur cette question.

Il n'est pas nécessaire de précipiter à ce congrès une position catégorique pour ou contre l'indépendance alors que cette question, à ce moment-ci, appelle des réponses partisans dont nous ne maîtrisons ni le contenu ni les conséquences.

Lutter contre l'oppression nationale en précisant nos objectifs et nos revendications

Qu'on ne se méprenne pas ; refuser à ce moment-ci de réduire le débat dans notre congrès, dans chacun de nos syndicats, entre le oui et le non à l'indépendance, cela ne signifie pas que nous ne reconnaissons pas la nécessité de nous impliquer dès aujourd'hui dans la lutte contre l'oppression nationale, dans la lutte du peuple québécois pour l'affirmation de son identité politique, économique et culturelle.

En reconnaissant l'importance de nous impliquer dans cette lutte, donc la nécessité de modifier le cadre constitutionnel actuel, nous considérons que notre responsabilité est de nous réapproprier la question nationale en fonction de nos orientations, de nos objectifs. Cette lutte est indissociable de la lutte contre l'exploitation capitaliste sous toutes ses formes ; elle nous oblige à concrétiser les formes de notre engagement. En ce sens, notre force comme organisation syndicale ne repose pas uniquement sur les objectifs et positions que nous avançons, mais davantage sur notre capacité, à des moments particuliers, d'articuler nos objectifs à des revendications précises, et développer ainsi, autour de notre plate-forme de revendications sur la question nationale, une véritable mobilisation de masse.

Nous devons exiger que la lutte pour la libération nationale du peuple québécois se manifeste par l'élargissement de la démocratie, c'est-à-dire des libertés et droits des citoyens, des travailleurs et de leurs organisations. Nous devons également nous assurer que cette lutte, en aucun moment, ne prenne la forme d'une nouvelle oppression envers d'autres peuples et minorités ethniques, religieuses, raciales ou linguistiques.

[107]

Nous devons exiger dès maintenant la démocratisation de tous les débats et de tout le processus d'accès à une nouvelle situation politique.

Nous devons enfin nous assurer, dans cette nouvelle situation politique de maintenir nos acquis et d'élargir les droits et libertés des travailleurs et de leurs organisations.

À ces conditions, le débat sur la question nationale et sa résultante politique, seront l'occasion de faire de nouvelles avancées vers une société socialiste et démocratique où les travailleurs maîtriseront les institutions politiques, la vie économique et la culture.

(CSN, *Pour les droits et libertés des travailleurs et de leurs organisations, être présents dans la lutte contre l'oppression nationale*, pp. 52- 54, juin 1978)



[108]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 3

TEXTES À L'APPUI
LA QUESTION NATIONALE

“TEXTE
DU CONSEIL CENTRAL.”

[Retour au sommaire](#)

Maintenant, que pouvons-nous penser de l'attitude de la bourgeoisie américaine ? Pour ses secteurs dominants, ce qui semble l'emporter actuellement réfère à une stratégie politico-militaire continentale et internationale, par laquelle les États-Unis renforcent leurs alliances avec leurs alliés traditionnels (pays du Marché Commun, Japon, Canada) pour solidifier le front “occidental” face à la pression montante de l'URSS. Ce renforcement des alliances exige le renforcement intérieur, l'apaisement des contradictions internes par la marginalisation des oppositions sociales et nationales. Divers brain-trusts internationaux, dont particulièrement la “Trilatérale”, organisme où siégeaient Carter et Brzezinsky (5) ainsi que les dirigeants gouvernementaux, patronaux et syndicaux des États-Unis, du Canada, du Japon et de la CEE, se sont ainsi prononcés contre la “dislocation” des grands États. Claude Castonguay, ex-ministre libéral et président du comité pré-référendaire des “non” a siégé, entre autres, à la “Trilatérale”. Donc, on peut penser que la bourgeoisie américaine a une stratégie qui récuse la séparation du Québec, ce qui ne veut pas dire cependant qu'il n'y a pas de possibilité d'adaptation, de changement.

***La classe ouvrière
doit s'appropriier la réalité nationale***

En reconnaissant comme fondamentale la réalité des classes sociales, on finit par reconnaître toute l'importance de la réalité nationale. La classe ouvrière au Québec a une identité propre, un passé de luttes ; l'oppression nationale a servi l'exploitation capitaliste et les luttes ouvrières ont pu être plus radicales à cause d'elle. Si l'oppression nationale a provoqué une plus grande solidarité de la classe ouvrière au Québec, elle a aussi empêché l'unité des travailleurs québécois et canadiens. Mis à part que les travailleurs québécois ont souvent eu à subir les mêmes lois répressives que les autres travailleurs des autres provinces au Canada (ne pensons qu'à la loi anti-inflation), il ne s'est jamais forgé d'unité réelle et permanente entre les travailleurs des deux nations. Il n'y a jamais eu d'unité des travailleurs canadiens sinon dans la tête de ceux qui prennent leur désir pour la réalité. Ainsi, ce n'est pas l'indépendance qui va diviser les travailleurs canadiens.

[109]

La nation n'est pas au-dessus des classes sociales, elle est composée de classes sociales. Il s'agit de voir quelles classes s'approprient le patrimoine, les richesses naturelles. Le nationalisme peut prendre un contenu différent du nationalisme traditionnel de droite et devenir un levier important de transformation sociale. C'est d'ailleurs ce que nous révèlent plusieurs expériences de libération nationale à travers le monde.

(CCSNM), *Le mouvement ouvrier et la question de l'indépendance du Québec*, p 18, avril 1978.)

[109]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 3

TEXTES À L'APPUI
LA QUESTION NATIONALE

“TEXTE DE LA C.E.Q.”

[Retour au sommaire](#)

Le problème de l’oppression nationale au Québec se pose en revanche d’une manière permanente depuis la conquête.

Il s’agit maintenant de savoir si l’oppression nationale peut trouver une solution, ou une amorce de solution, à travers la constitution d’un État national indépendant. La question se pose concrètement parce que l’État québécois s’est renforcé depuis 1960 à la suite d’un processus de modernisation qui a suscité un mouvement politique d’affirmation nationale qui s’est retourné contre les visées des protagonistes à l’origine de la restructuration.

La modernisation de l’État québécois a fait surgir des nouvelles couches sociales agglutinées à l’État. On songe aux travailleurs des secteurs publics, de l’enseignement, mais aussi aux travailleurs des sociétés d’État, cadres et ouvriers, des communications, du secteur culturel, etc. Ce processus conduit également au développement d’éléments de la bourgeoisie susceptibles de se développer à partir de l’intérieur de l’État. Il donne enfin un point d’appui important à certains secteurs capitalistes québécois.

[110]

Dans ces conditions, quelles sont les implications sociales de la non-affirmation ou, si l'on veut de l'affaiblissement de l'État québécois ? Vu sous un autre angle, quelles sont les conséquences de la politique centralisatrice des gouvernements fédéraux.

D'une manière générale une telle politique marquerait un arrêt du développement de toutes les couches sociales liées à l'État. Les couches supérieures de l'appareil d'État ne pourraient pas se transformer en bourgeoisie. Les fractions du sous-système financier québécois seraient subordonnées encore plus au système financier de la bourgeoisie canadienne (révision de la loi des Banques). Quant aux autres couches, leur développement serait conditionné par la politique des monopoles. Dans la phase actuelle de développement des monopoles, le travail non-qualifié prend de l'importance à mesure que se développe l'automatisation. Les enseignants, entre autres, seraient, comme c'est le cas depuis quelques années, mis au rancart. Les autres couches sociales de travailleurs dont les intérêts économiques sont en fonction de la puissance économique de l'État seraient également frappées dans leur niveau de vie.

Un recul du pouvoir de l'État québécois entraînerait aussi une reprivatisation de certaines entreprises. De plus la possibilité d'un développement économique et industriel équilibré dont le seul maître d'œuvre peut être le pouvoir politique serait irrémédiablement compromis. Les monopoles canadiens style Sun Life, et américains, pourraient poursuivre sans entraves l'exploitation du travail au Québec.

S'il y a une leçon que l'histoire canadienne enseigne c'est que la défense et la promotion du français ne peuvent être garanties que par un pouvoir politique fort au Québec même. Les assurances de bonne foi faites avec les meilleures intentions du monde ne modifieront en rien le cours de l'assimilation des francophones de l'Ouest, parce qu'il n'y a pas de société politique capable d'assurer la défense de la langue.

Il nous semble donc impossible d'envisager un retour au statu quo d'avant la Révolution tranquille.

[111]

La résolution de la crise politique en faveur de l'indépendance du Québec découle d'une part de l'analyse des progrès réalisés mais aussi

d'un constat d'échec : celui du projet historique d'État national canadien. Cet échec est double. Il se manifeste au plan de l'État et au plan de la nation.

Le processus d'affirmation de l'État québécois, amorcé sous Duplessis, mais poursuivi et amplifié par les gouvernements suivants à l'occasions des pressions structurelles du capitaliste monopolistique est engagé dans une dynamique qui paraît irréversible. Ce processus mène à l'éclatement de l'État canadien. Dans une telle éventualité, c'est la bourgeoisie canadienne qui a le plus à perdre. Depuis l'Acte d'Union de 1840, le pouvoir de la bourgeoisie canadienne a un fondement "structurel" dans l'oppression des Canadiens-français ; ce pouvoir est organisé et garanti par l'État canadien. Le Québec fournit notamment à la bourgeoisie canadienne un débouché pour ses marchandises (produites en Ontario aussi bien qu'au Québec) et un réservoir de main-d'oeuvre bon marché, bref un espace économique réservé. La bourgeoisie canadienne ne peut se permettre de perdre le contrôle du Québec. D'où son acharnement à renforcer le cadre étatique canadien et à affaiblir les autres forces politiques. L'indépendance consacre son échec.

(CEQ, Document de Travail, Bureau National, 1978)



[112]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 3

TEXTES À L'APPUI
LA QUESTION NATIONALE

“TEXTE DU C.F.P.”

Pourquoi partir de la définition d'État-nation ?

[Retour au sommaire](#)

Notre réflexion, comme celles avant nous sur la question nationale, s'est d'abord heurtée à la définition des concepts en présence : nation, État, pays, nationalisme, etc. Le sens donné à ces concepts peut hypothéquer lourdement les éventuelles conclusions politiques. La question des définitions a donc des implications politiques. De façon schématique, notre raisonnement s'est déployé comme suit :

Dans l'histoire, il y a une interrelation étroite, active, entre la nation, au sens moderne du terme, et l'apparition de l'État bourgeois. La nation apparaît comme une réalité émergeant dans cette vaste période (XVI^e au XVIII^e siècle) qui marque la transition du féodalisme au capitalisme, particulièrement là où cette transition est la plus tranchée, soit en Europe occidentale. Ce moment est marqué par l'émergence de la bourgeoisie en tant que nouvelle classe dominante, oui unifie sous sa direction un certain territoire, et qui construit dans ce territoire un instrument de domination centralisé, l'État moderne.

Or, pour établir cette centralisation et cette unification, la bourgeoisie établit la suprématie d'un certain groupe national, ayant une même langue, une même culture, une même conception du monde. Ainsi, en France, en Angleterre, la nation apparaît avec l'émergence de la bourgeoisie à partir d'un groupe national spécifique, et conséquemment

avec l'écrasement et la domination des autres groupes nationaux (en France par exemple, des Basques, Occitans, etc.).

Dès lors, si les germes de la nation sont présents avant le capitalisme, la nation à partir de cette période se combine avec la formation de l'État moderne, bourgeois, unificateur et centralisateur, d'où le concept d'État-nation. La nation, qui se fond partiellement dans l'État-nation devient la cristallisation de rapports de forces entre les différentes classes du groupe national dominant, et entre les divers groupes nationaux. Ces luttes sociales déterminent l'histoire de l'État-nation. Le processus de fusion des divers groupes nationaux est aussi l'objet de ces luttes ; entre l'État-nation et les "nations" se poursuit une lutte opiniâtre, séculaire. Les problèmes nationaux s'axent donc autour de la constitution de l'État-nation : dominations et oppressions nationales aboutissent à un enjeu central ; la constitution de l'État.

[113]

Au fil des années, mais surtout à partir du XX^e siècle, le développement de ces processus aboutit à des phénomènes contradictoires.

D'une part, l'extension du capitalisme par le biais des États-nations dominants provoque la destruction des autres sociétés et des nations et les soumet à un système mondial unifié : c'est le phénomène de l'impérialisme et de son évolution à travers différentes grandes phases.

D'autres part, cette centralisation entraîne le résurgence des luttes nationales dont la forme principale est la lutte pour l'indépendance politique, principalement en Amérique latine, en Asie, en Afrique. Ces luttes nationales réapparaissent aussi sous la forme de mouvements contestataires dans les maillons forts du capitalisme, au coeur même des États-nations impérialistes. Ces contradictions convergeant avec d'autres éléments de crise politique, économique, sociale du système, créent les conditions pour une crise politique à l'échelle mondiale.

Le problème national au Québec doit être étudié à la lumière de cette problématique. Cependant, il comporte des éléments spécifiques.

Historiquement, la bourgeoisie britannique, et plus tard la bourgeoisie canadienne, ont été forcées de concéder l'existence d'un État-nation

québécois ⁴⁵, tout en lui réservant un espace réduit et limité. Cet État-nation québécois a pu bon an mal an survivre, conserver et agrandir finalement son champ de développement ⁴⁶.

Dès lors, la question nationale au Québec a pris une tournure particulière :

- 1) le Québec n'a pas été colonisé au sens où on entend ce terme généralement, puisque l'État canadien a trouvé les modalités d'une coexistence avec un État-nation québécois. Ce phénomène a permis l'apparition et le développement de classes dominantes bourgeoises au Québec, dont une fraction s'est intégrée à l'ensemble canadien ⁴⁷.
- 2) Cet État-nation n'a pu s'épanouir et se développer dans tout son potentiel ; il n'a pu être réduit non plus à un rôle strictement subalterne, et la nation québécoise ne s'est pas transformée en "minorité nationale".

[114]

Ce sont ces particularités qui produisent le cadre du problème national actuel au Québec.

La conclusion de notre analyse nous conduit à penser que les différentes couches et classes sociales regroupées sur ce territoire et délimitées par l'État-nation québécois, sous l'hégémonie d'une classe sociale particulière que nous définirons plus loin, sont entrées dans une lutte pour transformer cet État-nation faible, avorton, en un véritable instrument moderne et dominant.

L'État-nation québécois est intégré dans la formation sociale canadienne. La bourgeoisie canadienne, qui en détient l'hégémonie, est

⁴⁵ Nous emploierons désormais l'expression "État-nation québécois" bien que cela ne soit pas totalement exact comme expression, comme nous le verrons.

⁴⁶ Les étapes historiques de ce développement sont présentées schématiquement dans le texte : "La question nationale et la lutte des travailleurs".

⁴⁷ La participation d'une fraction québécoise à la bourgeoisie canadienne est démontrée dans "La nouvelle bourgeoisie canadienne française" de J. Niosi, Les Cahiers du socialisme, printemps 1978.

faible à plusieurs égards. Née de la tutelle britannique, elle se retrouve au début du XX^e siècle confrontée au développement de la plus puissante bourgeoisie du monde : la bourgeoisie américaine. Une symbiose particulière se produira alors entre la bourgeoisie canadienne et l'américaine, où chaque partenaire trouvera un *modus vivendi*, avec certaines sphères de développement autonome, avec des périodes de contradictions diverses, pour en général aboutir au développement d'une bourgeoisie canadienne dont les aires principales sont le secteur financier et commercial surtout.

Sur ce terrain plutôt particulier, la bourgeoisie canadienne a bénéficié d'un atout, généralement considéré comme stratégique, soit sa domination sur l'État-nation québécois. Plusieurs thèses existent à ce sujet, certains allant même jusqu'à penser que la domination sur le Québec est une condition "sine qua non" pour la survie de la bourgeoisie canadienne (et conséquemment de l'État canadien) ; quant à nous, nous n'avons pu approfondir ce sujet, mais nous considérons que cette domination du Québec est un élément-clé :

- *pour des raisons économiques*, en termes de domination sur un réservoir de ressources naturelles, de main-d'oeuvre à meilleur marché et aussi de domination sur un marché qui représente un important débouché pour l'industrie ontarienne ;
- *pour des raisons politiques*, au sens où cette domination est un élément-clé de l'hégémonie de la bourgeoisie canadienne, qui lui permet de jouer sur la division entre les deux peuples. Ce rôle traditionnel de division dévolu aux problèmes nationaux est classique : Irlandais contre Anglais, Bretons contre Français, Basques contre Espagnols, etc. D'où une conscience et savante politique d'oppression culturelle et linguistique, de la discrimination, etc. Avec le problème national, la bourgeoisie canadienne a été capable de maintenir un consensus canadien entre les différentes fractions de la bourgeoisie, de la petite-bourgeoisie et du prolétariat.

[115]

Conclusion: la bourgeoisie canadienne, tant pour des raisons économiques que politiques, ne peut se permettre de perdre cette domination (même si elle peut en changer les modalités). De plus, il faut noter que la fraction de la bourgeoisie canadienne qui origine du Québec mais dont le marché s'étend dans l'ensemble du Canada, s'oppose elle aussi à l'indépendance.

(CFP, *La question nationale : un défi...*, 9178)

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.



[116]



La Bande des Quatre

[117]

Interventions
critiques en économie politique
No 3

DÉBAT

LA NOUVELLE POLITIQUE ÉCONOMIQUE CHINOISE

Richard POULIN

[Retour au sommaire](#)

Un nouveau vent souffle dans la “sinologie” occidentale. Après les Questions sur la Chine après la mort de Mao Tsé-tung de Charles Bettelheim ⁴⁸, Patrick Tissier écrivait dans le Monde diplomatique :

“Tout en restant une forme spécifique de capitalisme d’État, la Chine s’inspire du développement d’autres pays comme le Japon et la Corée du Sud. Certes, elle va connaître une forte croissance, mais cette évolution fera inévitablement du travailleur (qui n’est pas propriétaire des moyens de production, qui n’est pas le “maître des usines”, malgré le discours idéologique de la direction) un simple rouage d’une société centralisée et hiérarchisée. Il sera un “consommateur” comme en Occident, mais de quelle parcelle de pouvoir disposera-t-il ?” ⁴⁹

⁴⁸ Bettelheim, Charles, *Questions sur la Chine après la mort de Mao Tsé-tung*, Maspéro, Paris, 1978.

⁴⁹ Tissier, Patrick, “La Chine des ambitions, les nouvelles voies du développement”, in *Le Monde Diplomatique*, décembre 1978, p. 15.

[118]

Charles Bettelheim en démissionnant en mai 1977 de la présidence de l'Association des amitiés franco-chinoises avait lancé l'anathème de révisionnisme sur la nouvelle direction chinoise. Patrick Tissier donne le verdict : la Chine est “une forme spécifique de capitalisme d'État”.

L'acte d'accusation repose sur une série de critiques et une prise de position en faveur de la politique de l'aile spécifiquement maoïste de la direction chinoise. Voici les termes des critiques :

1. la nouvelle direction de Hua Kuo-feng liquide la Révolution culturelle.
2. renaissance du despotisme d'usine.
3. disparition des comités révolutionnaires des unités de production et le renforcement de la direction unique ; concentration du pouvoir au sein des entreprises.
4. l'émulation matérielle ; la “lutte” contre l'égalitarisme au niveau salarial.
5. la destruction de la réforme de l'enseignement.
6. les rapports agriculture / industrie et industrie lourde / industrie légère.

Pour Bettelheim, “...les choses sont aujourd'hui plus claires : on voit notamment, plus nettement, quelle politique triomphe à la suite de l'élimination des “quatre”, à savoir une politique bourgeoise et non une politique prolétarienne”⁵⁰. Cette vision manichéenne n'a rien à voir avec le développement réel de la lutte des classes en Chine.

⁵⁰ Bettelheim, Charles, *op. cit.*, p. 10.



[119]

La chute de la “bande des quatre”

Les disparitions successives de Chou En-lai et de Mao Tsé-tung en 1976 ont ouvert une crise de direction en Chine. Cette crise s’est close par la chute de la “bande des quatre”, Chiang Ching, Wang Hong-wen, Chang Chuenkiao et Yao Wen-yuan, proches collaborateurs de Mao lors de la Révolution culturelle ⁵¹.

D’éminent inconnu, Hua Kuo-feng a été catapulté président du Parti communiste chinois (PCC) et de sa Commission militaire et Premier ministre de l’Assemblée nationale populaire. Il était, en outre, premier secrétaire de la Sécurité publique (c’est-à-dire chef de la police), premier secrétaire du PCC dans la province du Hunan et Commissaire politique de la région militaire de Canton. Hua Kuo-feng a réuni entre ses

⁵¹ Wang Hong-wen était vice-président du PCC ; Chang Chen-kiao était membre du comité permanent du Bureau politique ; Yao Wen-yuan et Chiang-Ching étaient membres du Bureau politique.

mains plus de pouvoirs, de titres et de fonctions qu'aucun autre personnage du PCC, y compris Mao Tsé-tung.

L'acte d'accusation contre la "bande des quatre" a été formulé par Wu Teh (ex-maire de Pékin, récemment purgé) lors d'un discours prononcé le 24 octobre 1976 sur la place Tien-an-men :

"Associés en une "bande des Quatre", Wang, Chang, Chiang et Yao se livraient à des activités sectaires visant à diviser le Parti... Ils vouaient un culte à tout ce qui est étranger, étaient d'intelligence avec l'étranger, et pratiquaient sans retenue le capitulationnisme et la trahison nationale... Sur le plan intérieur, (leur ligne) consistait à altérer le caractère prolétarien de notre Parti, à renverser la dictature du prolétariat et à restaurer le capitalisme." ⁵²

Cet acte d'accusation n'est pas nouveau. Tout opposant ou présumé opposant "à la ligne juste" est accusé de tentative de restauration du capitalisme en Chine. Une décennie auparavant, le président de l'État, Liu Shaochi ainsi que le secrétaire général du PCC, Teng Hsiao-ping, furent démis de leurs responsabilités et accusés de tenter de restaurer le capitalisme. Le "Grand Timonier" s'est alors donné un successeur : Lin Piao. Ce dernier serait mort en Mongolie extérieure pour le même crime. Ensuite, Teng Hsiao-ping, ex-secrétaire général "capitaliste", reprend des fonctions importantes au niveau militaire et étatique. Il est ensuite purgé à nouveau comme [120] "agent capitaliste" après les émeutes de la Place Tien-an-men ⁵³. Teng est maintenant le numéro 3 du régime (Hua Kuo-feng est bien sûr le numéro 1 et Li Hsien-nien, le numéro 2) et son globe-trotter diplomatique.

Avant de mourir, Chou En-lai avait réaffirmé dans un discours à l'Assemblée nationale populaire le programme des "quatre modernisations" (agriculture, industrie, armée et recherche). L'objectif des "quatre modernisations" avait été annoncé pour la première fois en 1962 lors d'un autre discours de Chou En-lai à l'Assemblée nationale populaire.

⁵² *Pékin information*, numéro 44.

⁵³ Voir sur ces événements très importants Hua Lin, "Tian'an men l'empourprée" in Cadart, Claude et Cheng Ying-hsiang, *Les deux morts de Mao Tsé-tung*, Seuil, Paris, 1977.

Or Teng Hsiao-ping avait été purgé justement à cause de sa défense des “quatre modernisations”.

Les quatre modernisations

L’intégration à la nouvelle constitution ⁵⁴ de l’objectif des “quatre modernisations” illustre un tournant décisif et une rupture ouverte avec les conceptions économiques de Mao.

Les objectifs des “quatre modernisations” sont considérables : une croissance annuelle de 10% pour l’industrie, de 4% pour l’agriculture ⁵⁵ ; passage de la production de céréales de 285 à 400 millions de tonnes par an, de la production d’acier de 28 à 60 millions de tonnes d’ici 1985.

Ce plan signifie :

1. bouleversement quasi complet des structures économiques existant aujourd’hui, afin de mettre en place une planification centralisée sur la base de six grandes régions économiques. Fin du système d’autosuffisance des entreprises afin de mettre sur pied une division de travail apte à améliorer la productivité.
2. rationalisation du fonctionnement des entreprises ; application de nouveaux règlements afin de mettre fin au chaos et aux désordres divers (absentéisme, arrêts de travail, grèves, etc.) et améliorer la productivité.
3. création massive de nouveaux complexes industriels (plus de 120 d’ici 1985).

⁵⁴ “Constitution de la République populaire de Chine” in *Première session de la V^e Assemblée populaire nationale de la République populaire de Chine (documents)*, Pékin, Editions en langues étrangères, 1978, pp. 139 à 189.

⁵⁵ Taux de croissance jamais atteint jusqu’ici.

4. ouverture massive vers le marché mondial, concrétisée par des accords commerciaux passés avec la CEE, le Japon et les États-Unis ⁵⁶.

Pour réaliser un tel programme Teng Hsiao-ping expliquait dans son discours au IX^e Congrès de la Fédération [121] des syndicats de Chine :

“Les entreprises doivent pratiquer le système de responsabilité des directeurs sous la conduite du comité du parti, et instituer un puissant organisme directeur chargé de la production. Le syndicat de son côté, a pour mission d'éduquer ses membres pour qu'ils soutiennent cette direction administrative hautement centralisée et préservent la grande autorité de cet organisme directeur.” ⁵⁷

Hua Kuo-feng expliquait dans son rapport au XI^e Congrès du PCC :

“Le Congrès souligne que la fin victorieuse de la première Grande Révolution culturelle prolétarienne a fait accélérer notre révolution et notre édification socialistes à une phase nouvelle de leur développement. Il approuve à l'unanimité la politique d'importance stratégique — axer tout le travail sur la lutte de classes pour que l'ordre règne dans le pays...” ⁵⁸

Que représente donc ce nouveau cours politique en Chine ? Une restauration du capitalisme comme le prétendent Bettelheim et Tissier ? Ou bien la même scission qu'en Europe de l'Est entre l'aile technocratique (managériale) et l'aile maoïste “politique-volontariste” du Parti, dont les divergences sont d'ordre tactique : comment le mieux protéger et défendre les privilèges et les intérêts de l'ensemble de la bureaucratie ?

⁵⁶ Voir Étienne Lemieux, in *Lutte ouvrière*, vol. 1, n^{os} 18, 19 et 20 ainsi que Tissier, P., *op. cit.*

⁵⁷ Cité in Tissier, Patrick, *op. cit.*, p. 14.

⁵⁸ Hua Kuo-feng, “Rapport politique au XI^e congrès du Parti communiste chinois”, in *Le onzième congrès du Parti communiste chinois (documents)*, Pékin, Editions en langues étrangères, 1977, p. 130.

La lutte entre les “deux lignes” en Chine et la victoire récente de l’aile technocratique ne peut être comprise qu’avec un retour historique sur le développement de l’économie chinoise depuis 1949.

La reproduction du modèle soviétique 1953-1957

La classe ouvrière n’a joué quasiment aucun rôle dans la prise du pouvoir en 1949. Le nouveau régime tenta de contenir la révolution dans une étape démocratique bourgeoise comme le préconisait le programme de “démocratie nouvelle”.

[122]

Mao explicitait son programme en écrivant :

“Il y a des gens qui ne peuvent comprendre pourquoi les communistes loin d’être antipathiques au capitalisme aident, au contraire, son développement. Nous ne pouvons que leur dire : remplacer l’oppression de l’impérialisme étranger et le féodalisme indigène avec le développement du capitalisme n’est pas seulement un progrès, mais un progrès inévitable, il profitera non seulement à la classe capitaliste, mais aussi au prolétariat. Ce que la Chine ne veut pas, c’est le capitalisme étranger et le féodalisme indigène, elle ne s’oppose pas au capitalisme national.”⁵⁹

Ceci ne représentait pas qu’un court intermède :

“L’application de ce programme n’avancera pas la Chine vers le socialisme. Ce n’est pas une question de bonne ou de mauvaise volonté subjective de certains individus pour avancer, c’est dû au fait que l’objectif politique et les conditions sociales en Chine ne permettent pas cette avance.”⁶⁰

⁵⁹ Mao Tsé-tung, *The Struggle for the New China*, New York, New Century Publishers, 1945, p. 38. Ce discours a été complètement révisé dans les Oeuvres choisies de Mao, publiées en 1955. Ce n’est pas sans raison que la publication des oeuvres complètes de Mao a été confiée à un comité “dirigé par Hua Kuo-feng” qui va faire la “rédaction finale”.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 37.

Cette politique s'est avérée impossible, bien que la direction maoïste ait fourni tous les efforts nécessaires pour la maintenir. La réforme agraire a été limitée à l'expropriation des propriétaires fonciers alors que les paysans riches étaient en grande partie épargnés, notamment dans le sud de la Chine. Les fonctionnaires, magistrats et la police de l'ancien régime ont été gardés en grande partie. Une grande partie des actions capitalistes a même bénéficié de l'aide de l'État.

Le PCC abandonna ce programme de "démocratie nouvelle" au moment de la guerre de Corée lorsqu'il se trouva confronté aux menaces d'insubordination croissante des petits industriels, de la paysannerie riche et des fonctionnaires hérités de l'ancien régime. Les premiers signes de rupture avec "l'étape capitaliste" sont apparus au moment des mobilisations des "Trois Anti" et puis des "Cinq Anti" en 1952. La campagne des "Trois Anti" s'adressait aux fonctionnaires et aux cadres et s'attaquait à la corruption au gaspillage et au "bureaucratisme". Celle des "Cinq Anti" était dirigée contre les pots de vin, la fraude, l'évasion fiscale, le détournement des [123] biens de l'État et l'obtention illégale des secrets économiques. Cette campagne dirigée contre les corrupteurs de fonctionnaires, a été l'occasion d'infliger d'énormes amendes et des confiscations qui vont aider à financer le démarrage du premier plan quinquennal en 1953. Jusqu'en 1956, les capitalistes seront gardés comme directeurs des entreprises d'État.

Cette rupture s'est accompagnée d'expropriations des industries, d'une purge des fonctionnaires, par une mise en place d'un monopole du commerce extérieur et par les débuts d'une authentique réforme agraire à la campagne.

Les débuts du premier plan quinquennal en 1953 ont marqué la transition vers une économie planifiée.

Le plan économique a été établi avec l'aide des conseillers soviétiques. Ce plan ignore les problèmes des produits de consommation et de l'agriculture, et alloua essentiellement les crédits à l'industrie lourde (70% de tous les fonds d'investissement) selon le modèle même de l'URSS.

Ce qui est apparu clairement pendant cette période, et c'est l'un des problèmes chroniques qui poursuit le pouvoir bureaucratique chinois et qui est à l'origine de beaucoup de luttes de fractions dans la direction

ce sont les problèmes **des rapports avec la paysannerie et le contrôle du surplus agricole.**

Pendant les années de la “Démocratie nouvelle”, le régime a délibérément contribué à l’apparition d’un élément **koulak** (paysans riches) à la campagne. Les secteurs privilégiés de la paysannerie ont haussé leur niveau de vie et **ont gardé pour eux le grain et le riz.** Les échanges ville/campagne n’intéressaient plus cette fraction de la paysannerie à cause de l’inégalité de la valeur des produits. Ceci secoua le régime, et il tenta de répéter le “remède” stalinien de la collectivisation forcée.

En Chine, comme en URSS, cette collectivisation agricole forcée avait non seulement un caractère bureaucratique mais aussi un caractère utopique parce qu’elle n’a pas été accompagnée par des progrès réels dans le développement des forces productives agricoles (grands ensembles collectifs sans les instruments adéquats pour y travailler) que ce soit sous la forme de mécanisation ou sous la forme de fourniture d’engrais.

En effet, alors que la collectivisation visait une amélioration de la productivité, on assistait de plus en plus à une course aux mesures administratives pour mettre [124] la main sur le produit des paysans. Ceci est clair dans les changements frénétiques dans les objectifs et les rythmes de la collectivisation de 1955-58. En 1955, il y eut une crise de grain pendant laquelle la famine fit sa réapparition dans les villes. Le 30 juin, le plan quinquennal, à moitié terminé, a été soumis, pour la première fois à l’Assemblée nationale populaire pour approbation ! La résolution de l’Assemblée a prévu pour la fin de 57 “...qu’à peu près 1/3 des foyers paysans du pays feront partie des coopératives agricoles dans leur forme élémentaire” ⁶¹.

24 heures après l’ajournement de l’Assemblée, Mao viola ses décisions et demanda une collectivisation totale, immédiate. En juin 1955, il n’y avait que 14% de foyers paysans organisés dans les Coopératives de producteurs agricoles. En décembre, ce chiffre était de 63% et en 1956, toute propriété privée de la terre était abolie. La collectivisation atteignit 97% des foyers paysans en 1957.

⁶¹ *Premier plan quinquennal pour le développement de la République populaire de Chine en 1953-57*, Pékin, Editions en langues étrangères, 1956, p. 119.

La collectivisation ne réussit pas son objectif immédiat : les ventes de produits agricoles à l'État ont stagné de 1955 à 1956 et ont augmenté de façon marginale en 1957 ⁶².

En plus de la crise agricole, ce fut les révélations du XX^e Congrès du PCUS au début de l'année 1956 et la révolution hongroise. En février 1957, Mao amorçant la "déstalinisation" (une certaine libéralisation limitée et contrôlée), fit un discours sur "les contradictions au sein du peuple" dans lequel il promulgua l'expression des contradictions "non-antagoniques". Ceci inaugura la période des Cent fleurs en mai et juin 1957 pendant laquelle les étudiants, les intellectuels et beaucoup de travailleurs ont critiqué sévèrement le régime bureaucratique ⁶³.

Le régime lança immédiatement une campagne de rectification et de répression, laissant tomber la politique des Cent fleurs et trouvant par le fait même des "contradictions antagonistes" parmi le peuple.

Cette rupture simultanée avec la paysannerie (collectivisation forcée) et l'intelligentsia (campagne de rectification) et les travailleurs qualifiés a produit la première crise en profondeur dans la direction du PCC et a été à l'origine des "deux lignes" qui se sont opposées pendant et après la Révolution culturelle.

[125]

Les "deux lignes" peuvent être schématiquement résumées de la façon suivante :

1. Mao Tsé-tung et la "bande des quatre" : pour la centralisation de l'autorité politique, pour la décentralisation de l'économie, pour la rupture avec les technocrates et les intellectuels.
2. Liu Shao-chi et le régime de Hua Kuo-feng-Teng Hsiao-ping : pour la "déstalinisation", pour la planification centrale selon le modèle soviétique, pour l'assimilation des technocrates et des intellectuels à la bureaucratie d'État et du Parti selon le modèle soviétique.

⁶² Schran, Peter, *The Development of the Chinese Agriculture 1950-1959*, Chicago, University Press of Illinois, 1969, p. 6.

⁶³ Siwitt, Aray, *Les Cent fleurs*, Paris, Flammarion.



[126]

Le grand bond en avant

Certains auteurs présentent la politique actuelle du régime de Hua Kuo-feng comme étant un nouveau Grand bond en avant⁶⁴. Cette comparaison porte à faux. En fait, cette nouvelle politique économique est

⁶⁴ Notamment Gill, Louis, in *Tribune ouvrière*, vol. 5, n^{os} 2-3 et 4. Gill reprend ici les formulations d'informations ouvrières, journal français lié à l'Organisation communiste internationaliste, n^o 852, semaine du 24 au 31 mai 1978.

la négation des politiques maoïstes pratiquées lors de cette période dite du Grand bond en avant.

Le Grand bond en avant de 1958 représente pour la première fois une forme d'organisation sociale et politique clairement différente de celle employée en URSS.

Les Communes populaires, nouvelle forme d'organisation des campagnes, visaient l'élimination de la crise agricole de différentes façons. Elles n'avaient rien à voir avec des "formes communistes" d'organisation sociale, d'un contrôle démocratique par les masses ou d'autres motifs égalitaires qui leur sont souvent attribués ⁶⁵.

Pour pouvoir garder les paysans sur la terre (émigration vers les villes, donc augmentation de la population urbaine devant être soutenue par la production de la paysannerie) et les forcer à vendre leurs produits à l'État à des prix fixes, il était nécessaire d'orienter l'investissement dans l'agriculture ou bien de forcer la paysannerie d'accroître la production agricole et simultanément construire une industrie légère à la campagne pour produire les produits de consommation nécessaire localement sans l'aide et l'investissement de l'État (le modèle de Tachai). Pendant le Grand bond en avant, on suivit la deuxième possibilité.

Comme on pouvait s'attendre à ce que les paysans s'opposent à une telle augmentation de leur travail et en conséquence à un déclin réel de leur niveau de vie, il était nécessaire de mettre en place une nouvelle forme d'organisation sociale à la campagne qui serait apte à mieux contrôler la paysannerie. Les Communes populaires ont rempli cette fonction en regroupant, pour la première fois, plusieurs villages sous la même direction administrative.

Au début de 1959, il y avait 24,000 Communes avec en moyenne 5,000 foyers paysans. Ces Communes étaient sous le contrôle du Parti. Ce contrôle allait de pair avec un prolongement de la journée de travail et des efforts énormes pour construire à partir de rien et sans l'aide de l'État un réseau quasiment autosuffisant d'entreprises [127] d'industrie légère sous contrôle administratif de chaque Commune.

Des transferts à une échelle très importante de personnel du parti et du gouvernement des villes à la campagne étaient nécessaires pour

⁶⁵ Voir notamment Bettelheim, C., J. Charrière et H. Marchisio, *La construction du socialisme en Chine*, Paris, Maspéro, 1977.

pourvoir en personnel cet appareil immense. À cette occasion, on a assisté à une autre innovation maoïste, expliquée faussement comme une mesure antibureaucratique, mais qui en réalité avait un but différent : l'instauration du travail périodique pour de larges couches de la bureaucratie.

Il y a eu un nombre limité d'exemples de mesures similaires en URSS pendant le premier plan quinquennal (fin des années 1920). Mais généralement la politique stalinienne en URSS a cherché à isoler la bureaucratie toute entière de l'ensemble de la population. Cela a comme conséquence de maintenir au sein de la bureaucratie sa conscience d'être un corps privilégié. Mais cette politique s'est avérée inadéquate pour la Chine. C'était clairement l'orientation dans laquelle le régime a été dirigée jusqu'en 1958. La restauration des grades dans l'armée en 1955 et l'introduction du système stakhanoviste ⁶⁶ en sont deux preuves. Mais les staliniens chinois disposaient d'un surplus social beaucoup plus faible que leurs homologues soviétiques. En 1952, la Chine n'a produit que 1,35 millions de tonnes d'acier au lieu des 4,5 millions de tonnes en URSS en 1927-28. Même dans l'agriculture, la production de céréales en Chine en 1952 n'était que de 48,7 % de la production par tête de l'URSS, vingt-cinq ans plus tôt.

La bureaucratie chinoise ne pouvait simplement pas se contenter de gérer le plan mais devait agir comme courroie de transmission du pouvoir central dans chaque atelier et dans chaque Commune. La fusion impulsée par Mao entre le commandement militaire et la bureaucratie du Parti et de l'État fut utilisée pour établir un conformisme politique sur toute la population à travers une série de mobilisations permanentes, de professions de foi publiques obligatoires.

Les éléments essentiels du maoïsme sont donc les suivants : la décentralisation de l'économie en vue de tirer de la campagne la base d'une vaste industrie légère ; imposer un contrôle plus serré du Parti sur la paysannerie à travers les Communes populaires ; des appels volontaristes à "compter sur ses propres forces" et aux sacrifices héroïques comme substitut à l'aide de l'État [128] et au progrès technique ; et l'hostilité à l'intelligentsia susceptible de placer l'utilisation de la technique et de la science au-dessus de la subordination politique aux

⁶⁶ Voir à ce propos, Shurmann, Franz, *Ideology and Organization in Communist China*, Berkeley, 1973.

proclamations de la hiérarchie maoïste (ce dernier point se reflète dans les mots d'ordre : “la politique au poste de commande” et “mieux vaut être rouge qu'expert”).

Le recul en arrière après 1958

Ces tentatives se sont avérées être un désastre politique et économique. Les paysans ont riposté à cet embrigadement par une grève passive. La récolte de céréales en 1958, semée avant l'organisation des Communes, a atteint le record de 207 millions de tonnes. En 1959, la récolte chuta à 163 millions de tonnes et continua sa chute jusqu'à 150 millions en 1960. Dans les villes, les travailleurs ont tout simplement refusé de participer aux “Communes urbaines” et elles ont été bientôt abandonnées. La production industrielle chuta tout aussi gravement.

En conséquence, en décembre 1958, Mao dû démissionner du poste de chef de l'État et fut remplacé en avril par Liu Shao-chi. Un bilan financier fut tiré au Comité central de Lushan en juillet-août 1959. L'attaque de fond contre le Grand bond en avant fut menée par Peng Teh-huai (récemment réhabilité), ministre de la Défense. Il dénonça le Grand bond en avant comme “un fanatisme petit-bourgeois” et affirma que “mettre la politique au poste de commande n'était pas un substitut aux principes économiques”⁶⁷.

Le CC est arrivé à un compromis. Peng fut purgé, mais la plupart des pratiques du Grand bond en avant furent abandonnées ou minimisées. Formellement, les Communes continuaient, mais de fait, les unités qui prenaient les décisions étaient dès lors les brigades de production, à savoir les anciens villages. Ceci représentait un compromis avec la paysannerie. Le travail “manuel” des bureaucrates a été notablement réduit et les primes et la hiérarchie salariale ont été privilégiées à la place des stimulants moraux.

[129]

⁶⁷ Bridgham, Philip, *The Party's Leadership and the Revolutionary Power in China*, Londres, Cambridge University Press, 1970, p. 214.

La préparation de la Révolution culturelle

Trois facteurs participèrent à la construction de la base à partir de laquelle Mao lança son attaque contre Liu Shao-chi : le mouvement d'éducation socialiste de 1962-64, la réorganisation de l'armée et le tournant "théorique" proposé par Mao au CC en 1962. Ce dernier facteur est très éclairant. "Dans la période historique du socialisme" disait Mao, "il y a toujours des classes, des contradictions de classe et la lutte de classes et il y a une lutte entre la voie socialiste et la voie capitaliste et il y a le danger de restauration du capitalisme"⁶⁸.

Ceci n'était rien d'autre qu'une reprise de la fameuse théorie stalinienne de "l'aiguinement de la lutte de classe sous le socialisme", théorie qui fut mise de l'avant pour justifier la continuation du rôle de la bureaucratie, du renforcement de l'État et pour expliquer la liquidation physique des oppositions sur la base du "fait" qu'elles étaient des "ennemis de classe".

Mao avait encore besoin d'un instrument pour reprendre le pouvoir. Il se tourna non pas vers les organisations de masse (bien que bureaucratiques) telles les syndicats, mais vers l'institution la plus centralisée et la plus disciplinée bureaucratiquement de toute la Chine : l'armée. Voilà l'origine de l'alliance entre Mao et Lin Piao, dans laquelle Lin Piao devient selon la Constitution même du pays, le successeur désigné du "Grand Timonier".

Le mouvement d'éducation socialiste avait peu de chose à voir avec le socialisme ou l'éducation. Ses principales caractéristiques étaient le culte de Mao et les appels au travail hyperactif comme lors du Grand bond en avant.

⁶⁸ Cité in Lin Piao, "Rapport au IX^e congrès du Parti communiste chinois", 1er avril 1969, *Pékin Information* du 28 avril 1969.

La nature de la Révolution culturelle

Quelles ont été les accusations contre le régime de Liu Shao-chi ?

Elles suivent une logique généralement conséquente qui remonte aux divergences lors du Grand bond en avant. Les attaques sont centrées sur un petit nombre de thèmes centraux :

1. Liu aurait cultivé les tendances à la recherche du gain en mettant de l'avant les primes et les incitations matérielles [130] et non un dévouement désintéressé à la production.
2. Il aurait bureaucratiquement abusé de son autorité en plaçant les techniciens et les managers au-dessus des travailleurs et des paysans, s'appuyant sur la technique plutôt que sur la mobilisation des masses pour l'innovation technique.
3. Il aurait exalté la planification étatique et les connaissances étrangères, l'aide étatique, concentrant tout dans les usines de l'industrie lourde des villes et il aurait sous-estimé le potentiel créatif de la paysannerie dans la construction d'une industrie légère au niveau de la Commune par l'utilisation de ses propres ressources et de son initiative.
4. Il aurait exempté les cadres du parti et les managers du travail manuel périodique, les mettant ainsi en dehors du contact des masses.
5. Il n'aurait pas su "mettre la politique au poste de commande" ; il s'est opposé au culte de la pensée de Mao.

Cette description du cours administratif suivi par la direction du PCC, non seulement dans la période 1959- 1966, mais aussi durant le premier plan quinquennal de 1953-57, est l'essentiel du cours administratif suivi par le régime de Hua Kuo-feng aujourd'hui.

La somme totale des "péchés" de Liu réside non pas dans une politique de restauration du capitalisme, mais **dans des méthodes usuellement pratiquées par la bureaucratie soviétique à l'époque tant de Staline qu'aujourd'hui**. Le fait que Mao soit apparu comme critique

à l'égard de certains aspects du modèle soviétique que mettait en pratique Liu Shao-chi, fut pris par certains sinologues de l'Ouest comme la preuve que la Révolution culturelle était dirigée contre la bureaucratie ⁶⁹.

Considérons donc la question sous cet angle. Le Grand bond en avant fut la première indication que Mao préconisait quelque chose de différent pour la Chine par rapport à une imitation mécanique de l'URSS. **En aucun cas, il ne s'agissait d'un cours contre la bureaucratie, mais de réprimer qu'un secteur de celle-ci, la couche technocratique.**

En ce qui concerne la suppression de la petite production marchande à la campagne (soi-disant preuve de la construction du socialisme en Chine) ⁷⁰, il faut se souvenir que l'introduction d'industries légères à la campagne, en dehors de la sphère de la propriété d'État, ce qui est une innovation propre à Mao, est en fait un pas dans la direction **du renforcement de la petite production marchande à [131] la campagne**. En outre, les transferts de fonctionnaires du gouvernement et du parti à la campagne ont renforcé, et non pas affaibli, les liens entre la bureaucratie privilégiée des villes et les administrateurs et les dirigeants privilégiés des campagnes. **Et ce sont ces derniers** et non pas les paysans producteurs individuels qui n'ont pas un réel contrôle sur l'industrie légère marchande (non-étatique) **qui sont aujourd'hui la source de tendances restaurationnistes dans la Chine rurale**. (Pour des manifestations de ces tendances, voir plus loin aux pages I34 et suivantes.)

⁶⁹ Voir à ce propos Bettelheim, C., *op. cit.*, p. 83 et suivantes.

⁷⁰ Bettelheim, C., *Révolution culturelle et organisation industrielle en Chine*, Paris, Maspéro, 1975.



Stimulants matériels et stimulants moraux

Selon plusieurs auteurs, “amis de la Chine”, les stimulants moraux représentent un effort d’égalitarisme et les stimulants matériels un encouragement de couches privilégiées [132] dans l’État. Le régime de Hua Kuo-feng avance une politique

“... d’émulation révolutionnaire socialiste pour “rivaliser avec les éléments avancés, apprendre auprès d’eux, les rattraper et les surpasser ainsi qu’aider les retardataires” a été lancée non seulement au sein des entreprises et entre elles, mais aussi entre les secteurs, entre les provinces, municipalités et régions autonomes.” ⁷¹

Ceci serait donc une preuve supplémentaire d’une politique restaurionniste. Car cette émulation est basée sur des stimulants matériels.

⁷¹ Hua Kuo-feng, *op. cit.*, p. 76-77.

Les privilèges ne sont pas nouveaux en Chine. Au contraire. Marie Antonietta Macchiocchi ⁷² mentionne que des directeurs d'usine recevaient 120 *yuans* par mois tandis que des travailleurs moyens d'usine en recevaient 60 et les travailleurs les plus mal payés 46. K.S. Karol a trouvé, en 1966, des directeurs d'usine dont la paie allait de 128 à 190 *yuans* ⁷³. Mich Meisner qui a visité la Chine en mars et en avril 1972 a observé des différences salariales aussi grandes que celles mentionnées par Karol :

“À l’intérieur des usines, il y a trois catégories d’employés : des ouvriers, des cadres de l’État et des techniciens. Chacune possède des grades et une graduation salariale. Il y a en général huit grades d’ouvriers... Dans l’usine de Shenyang, le grade le plus bas des salariés est à 33 *yuans* par mois. Le plus haut, le grade huit, reçoit 104 *yuans* par mois. Le salaire moyen des ouvriers en 1971 était de 64 *yuans* (légèrement au-dessus de la moyenne nationale)... Des cadres d’État étaient payés suivant l’échelle nationale à 24 niveaux. Le niveau le plus élevé était de 180 *yuans* par mois... Les techniciens étaient rangés en 4 grades : techniciens pratiques, assistants, techniciens et ingénieurs. Les salaires vont de 34 *yuans* à 230 avec une moyenne de 60 *yuans*.” ⁷⁴

Il est vrai que les différences salariales en Chine ne sont pas aussi grandes qu’en URSS, mais la Chine n’est pas non plus, en aucun cas, proche de la capacité de production par tête de l’URSS. Plus important, il n’y a pas eu de réduction significative des différences salariales au cours de la Révolution culturelle. Il n’y a pas eu non plus pendant 15 ans d’augmentation salariale pour les ouvriers. Les chiffres de l’échelle de paie “moyenne” n’incluent pas non plus les [133] apprentis qui sont employés trois ans à des salaires de moins de 20 *yuans* par mois.

L’admission à des niveaux de salaire supérieurs, c’est-à-dire au sein même de la bureaucratie, devint plus dépendante d’une loyauté politique envers Mao (“stimulants moraux”) et dépendit moins du critère plus objectif de la classification et du travail productif, comme cela se

⁷² Macciocchi, M.-A., “Daily Life in Revolutionary China”, in *Monthly Review*, New York, 1972.

⁷³ Karol, K.S., *La Chine de Mao*, Paris, 1966.

⁷⁴ Meisner, M., “The Shenyang Transformer Factory - A Profile”, *China Quaterly*, oct-déc. 1972.

pratiquait auparavant. Finalement, on pressa les masses de travailler beaucoup plus sans “stimulants matériels”. C’est là que l’opposition maoïste aux “stimulants matériels” prend tout son sens : c’est un refus de faire des concessions aux masses sur leur niveau de vie. Lorsque Hua Kuo-feng a commencé à consolider sa position au pouvoir, il a décrété une augmentation salariale. Ça faisait quinze ans que les revenus étaient “gelés” !

Élite technique et innovation technologique des masses

Plusieurs changements importants furent introduits selon cette orientation lors de la Révolution culturelle ⁷⁵. Mais ils ne concernent pas la lutte contre la bureaucratie comme telle.

Après 1953, les syndicats furent incorporés dans la gestion des entreprises selon le modèle soviétique ⁷⁶. La hiérarchie administrative de base au niveau de l’entreprise s’articulait sur les directeurs, les techniciens et les bureaucrates syndicaux. “Saisir la révolution, promouvoir la production” signifiait évincer l’influence de Liu Shao-chi dans les sphères où il avait ses plus profondes racines (le travail de Liu dans l’appareil du Parti à partir des années 1920 était très lié aux syndicats). L’orientation consistait donc à mobiliser les masses travailleuses sous le commandement direct de l’Armée et du Parti pour une plus grande productivité. Les syndicats ont vu leur rôle minimisé à l’extrême ⁷⁷.

La fraction maoïste chercha à organiser cette mobilisation qui était une certaine reproduction du Grand bond en avant, par de nouvelles formes organisationnelles, combinant les représentants de l’Armée, du Parti et des cadres de l’État : les comités révolutionnaires. Cela rompait avec la routine (le despotisme du directeur) de la période antérieure et cette forme organisationnelle nouvelle descendait jusqu’au niveau de

⁷⁵ Bettelheim, C., *op. cit.*

⁷⁶ Shrumann, *op. cit.*

⁷⁷ Depuis plusieurs années la Fédération des syndicats ne s’était pas réunie. Pour les besoins des “quatre modernisations”, le nouveau régime a remis en place la Fédération et lui a “fabriqué” un congrès.

l'atelier pour pousser les travailleurs [134] à produire davantage sans augmentation de leur niveau de vie.

Planification étatique, industrie lourde et industrie légère à la campagne

L'une des objections que Mao a élevée contre Liu, c'est qu'il aurait organisé l'industrie d'État avec un plan central dans lequel le critère de profit était central à l'organisation du plan. Depuis la Révolution culturelle, il semble que ceci ait été supprimé : la production ayant été organisée en fonction de quotas établis centralement indépendamment de l'estimation des coûts de production. Hua Kuo-feng a donné des indices sur la reprise de la planification sur le modèle de Liu (modèle calqué sur la réforme Liberman en URSS) ⁷⁸.

Mais cette situation était complètement différente dans les entreprises des Communes à la campagne.

Le but avoué de telles entreprises est l'autosuffisance au niveau local en machines-outils simples, en biens de consommation, en engrais artificiels, etc. Ces usines doivent être construites sans l'aide de l'État et leur produit est consommé localement. **Elles ne figurent pas dans le plan national.** Ce système favorise l'indépendance économique des directeurs locaux, la dissimulation de produits, la croissance de mouvements protectionnistes visant à exclure les biens produits ailleurs et en particulier ceux provenant des grandes entreprises d'État, etc. L'inégalité la plus évidente est que les régions riches en ressources naturelles ont un revenu croissant alors que les zones pauvres s'appauvrissent davantage. Andrey Donnithorne décrit deux brigades de production dans la même partie de la province du Kwangtung :

⁷⁸ Voir sur la signification de la réforme Liberman, Germain Ernest in *Critiques de l'économie politique*, n° 7-8, Paris.

“L’une était assez mal gérée et ses membres recevaient rarement un paiement cash supérieur à leurs rations de grains à la fin de l’année. L’autre était bien organisée et chaque famille gagnait plus de 1 000 *yuans* par an de son travail pour la collectivité.” ⁷⁹

Alors qu’à court terme de telles initiatives locales peuvent produire une augmentation du produit national brut, à long terme, les hiérarchies locales commenceront à exercer leur pression contre le plan national en même temps [135] qu’elles établiront leurs propres bases de privilèges. Voilà des tendances réelles pour une restauration de l’économie capitaliste.

Il n’existe pas d’institution de contrôle ouvrier qui puisse égaliser les salaires et les revenus au niveau national, et le centre maoïste de Pékin ne semblait pas se soucier des tendances centrifuges qu’il impulsait à la campagne sous l’égide de bureaucrates qui restaient, pour l’instant, toujours loyaux à Pékin. Le régime de Hua Kuo-feng tente actuellement de mettre fin à ces tendances sans pour autant attaquer les privilèges bureaucratiques.

Spécialisation du personnel bureaucratique et travail manuel obligatoire

Les sinologues occidentaux nous disent qu’une direction qui force les bureaucrates à se salir périodiquement les mains doit être opposée au développement des privilèges et désire maintenir des liens entre le personnel administratif et les masses.

Mais la direction maoïste a plusieurs motifs pour une telle politique. Tout en ayant des rapports avec les masses, les bureaucrates continuent à garder leurs privilèges et leur pouvoir politique. Au sein de la bureaucratie elle-même cependant, la menace d’un renvoi permanent à la campagne est un moyen de les garder dans la “ligne juste”. **Le pivot de tout le système réside dans le fait qu’alors que les administrateurs doivent occasionnellement jouer le rôle de travailleurs, on ne permet jamais aux travailleurs de jouer le rôle d’administrateurs.**

⁷⁹ Donnithome, A., *China Quarterly*, oct-déc. 1972.

Conclusion

La Révolution culturelle n'a rien fait de plus que d'éliminer une équipe de dirigeants et de la remplacer par une autre. Le seul changement institutionnel d'importance, les comités révolutionnaires furent créés pour remplacer les conseils populaires. Ils étaient les unités administratives pour gouverner les usines, les communes, les municipalités, les provinces et les régions autonomes. Selon Meisner le **“comité révolutionnaire” est le principal instrument administratif de la direction locale du Parti :**

[136]

“L'usine est sous la direction unifiée du comité du Parti communiste. En dessous du comité du parti, il y a un corps administratif complexe, le comité d'usine révolutionnaire. Le comité du parti nous a été décrit explicitement comme l'autorité politique ou faisant la politique et le comité révolutionnaire comme un corps administratif qui applique la ligne du parti dans l'activité de l'usine.”⁸⁰

Le subterfuge de la représentation des masses et du contrôle par celles-ci, à travers de ce comité, de leur usine est une fausseté évidente. Le despotisme d'usine avait changé de forme mais non de contenu quoiqu'en pense les Bettelheim et les Tissier.

Les batailles de fractions en Chine représentent des batailles entre ailes de la bureaucratie. Que l'aile technocratique vienne de remporter une victoire avec le régime de Hua Kuo-feng et de Teng Hsiao-ping, cela est indubitable. Cette victoire représente par contre des concessions aux masses. Pour Tissier, “une fois de plus, la construction du socialisme est ramenée à une énorme accumulation de marchandises”⁸¹. Mais ce que Tissier feint de ne pas voir c'est que la progression économique certaine de la Chine⁸² n'a pas permis une progression

⁸⁰ Meisner, M., *op. cit.*

⁸¹ Tissier, P., *op. cit.*, p. 15.

⁸² Voir à ce propos Evans Leslie, *China after Mao*, New York, Monad Press, 1978, pp. 45 à 85.

similaire du niveau de vie des masses. L'augmentation de la population, le poids des dépenses militaires (au moins 10% du PNB), les gaspillages dus à la gestion bureaucratique, le poids des privilèges de la bureaucratie font que, si la Chine ne souffre plus de la famine chronique, elle reste menacée par ce fléau. **Ce n'est donc pas sans raison que les denrées vitales sont encore rationnées aujourd'hui.**

La tension brutale que va exiger le projet des "quatre modernisations" couplée avec le début d'un mouvement de masse indépendant du Parti et de l'État, de la contestation des ouvriers et des paysans, les déséquilibres croissants entre villes et campagnes, entre les campagnes elles-mêmes, la dépendance croissante vis-à-vis du marché mondial, **ne peuvent manquer d'accumuler de nouvelles tensions explosives entre la bureaucratie et les masses.**

Richard Poulin.

[137]

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[138]



[139]



[140]



[141]

Interventions
critiques en économie politique
No 3

NOTES D'ACTUALITÉ

[Retour au sommaire](#)

[141]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 3

NOTES D'ACTUALITÉ

“La fiction nucléaire
ou la poursuite effrénée
du plus grand profit.”

Richard POULIN

[Retour au sommaire](#)

Le cinéma Outremont présentait récemment la première projection publique du film *La Fiction nucléaire* du réalisateur Jean Chabot. Ce long métrage, produit et distribué par l'ONF, est une charge empoisonnée, mais qui vise juste, contre la vaste opération idéologique de vente de la “nécessité” du nucléaire. Par-delà les maquillages des gouvernements fédéral et québécois, de l'Hydro-Québec, de l'Atomic Energy of Canada Limited et de l'industrie privée sur l'absence de dangers graves, à la fois écologiques et politiques, de la filière nucléaire ; par-delà les prévisions de croissance exponentielle des “besoins” ; par-delà le camouflage quant aux coûts véritables et quant à l'efficacité du nucléaire le film réussit à exposer l'enjeu stratégique de la question énergétique dans la crise que subit le capitalisme.

Le nucléaire coûte cher. C'est une technologie qui amène une concentration accrue des capitaux et du pouvoir [142] politique et un renforcement des mesures de répression qui s'imposent devant les risques énormes qu'implique cette option.

Le nucléaire, c'est-à-dire un investissement collectif gigantesque pour le Québec ⁸³, est une planche de salut pour le capitalisme, un moyen nécessaire de redémarrer l'accumulation, de compléter le processus de dévalorisation, de déclassement, de la filière pétrolière et des moyens de production qui y sont liés. La technologie nucléaire promet un développement considérable des forces productives : selon les prévisions de l'Hydro-Québec, la capacité du réseau électrique québécois doit augmenter de 60% d'ici 1985, de 250% d'ici 1990, et de 450% d'ici l'an 2000 ⁸⁴. Bien entendu, cette puissance multipliée devra servir principalement à alimenter l'élévation de la composition organique du capital dans l'économie québécoise. Les investissements dans le nucléaire auront donc comme corollaire, comme complément essentiel, la réorganisation des procès de travail, c'est-à-dire des procédés, des équipements, des intrants et des produits finaux, dans le sens d'une mécanisation et d'une automation amplifiées de la production et de la consommation dans la perspective d'une plus grande exploitation. La restructuration technologique et la production à plus vaste échelle qu'entraîne l'élévation de la composition organique du capital vont dans le sens de la résolution de la crise du capitalisme, dont la crise énergétique est un sous-produit, une conséquence peut-être, une solution de continuité.

Le film est important, tellement qu'en haut lieu on cherche à le neutraliser. Les journaux nous apprenaient récemment que Radio-Canada refusait de le diffuser sur le petit écran et que Radio-Québec avait finalement accepté d'en faire une présentation qui sera toutefois suivie d'une "mise au point" par des "experts" quant aux "inexactitudes" et aux "partis pris" du film. Ces manœuvres sont significatives. Elles ne sont pas non plus restreintes à *La Fiction nucléaire*. En fait, la situation politique et économique actuelle exacerbe bon nombre de contradictions sociales. La manipulation et le camouflage de l'information deviennent les instruments favoris de l'État et du patronat dans leur offensive idéologique contre les forces populaires et ouvrières. Dernièrement, des luttes comme celles des femmes ou la grève des chargés de cours de l'UQAM ont été systématiquement déformées ou minimisées par les médias bourgeois. Il devient de plus en plus difficile de

⁸³ 50 milliards de dollars d'ici 1985, et un autre 50 milliards de 1985 à 1990. Voir *La Fiction nucléaire*, document d'accompagnement du film, p. 15.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 18.

s'informer sur [143] ce qui se passe vraiment. C'est pourquoi il faut voir et parler de *La Fiction nucléaire*.

N. R.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[143]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 3

NOTES D'ACTUALITÉ

“À propos de la hausse actuelle
des profits.”

Christian DEBLOCK

[Retour au sommaire](#)

Selon une étude toute récente du Centre d'étude de l'inflation et de la productivité, l'organisme mis en place pour succéder à la défunte Commission de contrôle de l'inflation, ce serait d'une manière très substantielle que les profits des compagnies se seraient accrus en 1978. D'après les calculs faits pour les 9 premiers mois, l'augmentation moyenne aurait été de 21% comparativement à la période antérieure correspondante, alors que pour les ventes, elle n'aurait été que de l'ordre de 11%. L'écart est énorme. Les magasins à grande surface auraient réalisé à eux seuls, des augmentations de 87% ; les vendeurs d'automobile, des augmentations de 42%.

[144]

Les chiffres ne semblent aucunement exagérés puisqu'à en juger à la lecture des états financiers publiés dans les journaux, les grandes compagnies auraient fait des profits encore plus élevés que la moyenne, et ce, pour l'année entière. Ainsi, mentionnons à titre d'exemple, le cas de Power Corporation qui récemment annonçait des bénéfices “exceptionnels” de \$51,6 millions, soit le double de 1977 ou encore, celui de Seagram's dont les profits de l'ordre de 56 millions, ont augmenté de 36 % comparativement à 15 % pour les ventes.

THE PROFIT ILLUSION

**With inflation
and obsolete accounting,
profits aren't what they seem**

Business Week . **March 19, 1979**

Évidemment, il fallait bien s'attendre à ce que chacun, tant dans les milieux d'affaires que gouvernementaux, s'efforce de réduire l'importance de telles augmentations, d'autant plus embarrassantes d'ailleurs, qu'elles se produisent pour une seconde année consécutive. Celles-ci ne seraient selon eux, imputables qu'à un ensemble de circonstances tout à fait exceptionnelles dont aurait pu bénéficier l'économie canadienne. Ainsi, faudrait-il tenir compte de la dévaluation du dollar, de l'impact [145] des mesures de soutien et de relance, ou encore des gains de productivité liés à la reprise de l'activité économique. Pour le gouvernement, le message est tout à fait explicite. Les hausses de profit ne seraient que passagères et en aucun cas, pourraient-elles servir de prétexte à des augmentations salariales qui auraient pour effet de relancer l'inflation. Quant à la réaction patronale, elle s'est fait entendre par la bouche de ses différents organismes, comme le Conference Board ou la Chambre de Commerce du Canada. Les augmentations ne seraient qu'illusoire et, comme le déclarait Sam Hughes, le directeur exécutif de la Chambre de Commerce {Le Devoir, 16 mars 1979), il ne faudrait pas "tromper le public canadien avec une publicité fort dangereuse". S'en prenant tant au Centre de productivité qui aurait déformé l'information, qu'aux politiciens qui voudraient se faire du capital politique

sur le dos des entreprises, celui-ci exprimait d'ailleurs ouvertement l'intention de son organisme de se lancer dans la prochaine campagne électorale afin, évidemment, de rétablir les faits.

On comprend facilement l'intérêt que peuvent avoir les milieux d'affaires ou gouvernementaux à chercher à minimiser l'importance des hausses de profit, faute malheureusement, de pouvoir les passer sous silence. Dans le contexte économique actuel, elles paraissent bien difficiles à justifier. Bien sûr, on peut toujours reprendre l'argument de la reprise économique et de l'abaissement des coûts de production liés aux investissements. Dans ce cas, comment expliquer qu'en 1977, les profits se soient accrus selon les chiffres de Statistique Canada de 10,1% sur l'année précédente alors que la production stagnait. Où se trouvent les investissements dont parlent les milieux d'affaires ? Comment parler des avantages de la dévaluation du dollar quand ceux-ci se manifestent surtout par des augmentations de profits pour les exportateurs et des augmentations de prix pour les produits, notamment alimentaires, qui sont importés ? Que dire encore de l'augmentation de 11% de l'indice des prix des produits manufacturiers depuis que le fédéral ait baissé sa taxe de vente de 3%. Il ne s'agit là que de quelques faits parmi bien d'autres mais, ils n'en jettent pas moins le doute tant sur la nature de la crise économique actuelle que sur le rôle joué par l'État.

Comment ne pas s'interroger en effet, face à ces hausses "inexpliquées" de profit, sur le rapport qu'il peut y [146] avoir entre celles-ci et la dégradation de l'ensemble des conditions sociales des travailleurs, entre celles-ci et les fameuses politiques de "stabilisation" ou de "dégraissage" dont parlent continuellement les gouvernements ? Comment ne pas remettre en cause toutes les belles déclarations officielles sur les temps difficiles que nous vivons et les efforts sérieux des autorités pour contrer l'inflation ? Tout semble aller au plus mal dans l'économie, le chômage atteint des niveaux records, le contrôle des prix était supposé tant contrôler les salaires que les profits et pourtant, ne voyons-nous pas les profits s'élever très rapidement. Illusoires ou passagères selon les interprétations, les hausses n'en sont pas moins bien réelles à en juger par les dividendes versés aux actionnaires ! En raison du côté un peu paradoxal de la situation actuelle, c'est toute l'approche habituelle à la crise et au rôle de l'État qu'il faut reconsidérer. Après tout, plutôt que d'expliquer les hausses par les "circonstances exceptionnelles",

pourquoi ne rattacherions-nous pas celles-ci à la crise elle-même et aux différentes interventions de l'État depuis quelques temps ?

TABLEAU I
QUELQUES INDICATEURS DE LA CONJONCTURE ACTUELLE

	<i>Production manufacturière (2)</i>	<i>Production par heure employée (industrie manufacturière)</i>	<i>Gains hebdomadaires (industrie manufacturière) (2)</i>	<i>Bénéfices avant impôt (toute société) (2)</i>	<i>Bénéfices avant impôt (industrie manufacturière) (2)</i>	<i>Taux de chômage</i>	<i>Taux d'endettement (3)</i>
1971	5.9	7.1	+5.6	9,9	27	6.2	9.65
1972	6.9	4.3	3.6	19.6	18.7	6.2	16.5
1973	8.6	4.1	0	35.3	34.3	5.6	11.15
1974	3.4	1,7	.1	17,6	21.3	5,3	1 1,45
1975	4.9	-1.6	3.4	-9	-21.15	6.9	11.90
1976	5.1	3.3	4.6	-7.8	- 12.7	7,1	12.85
1977	3.1	4	1.7	3.4	+ 1,3	8.1	13.50
1978 (1)	-	-	-2.7	8.7	+ 8.80	8.4	

1. (Taux d'accroissement sur l'année précédente. Pour 1978, ce taux porte sur les 9 premiers mois comparé aux 9 premiers mois de 1977.
2. Calculés en termes réels.
3. Prêts personnels/revenus personnels disponibles.
4. Source : 66 001, 72-002, 61 003, 63 003, *Revue économique*.

[147]

Les profits et l'interprétation qui est faite de la crise

D'une manière générale, la crise actuelle est toujours présentée comme étant à la fois une catastrophe et un accident de parcours. Ce serait en quelque sorte, un peu à la manière d'un orage éclatant dans le ciel serein ou même une guerre, un phénomène aussi inattendu qu'accidentel. Il y aurait eu une brisure, une cassure dans la bonne marche de nos économies. L'arrêt brutal de la croissance économique, l'ampleur inégalée du chômage, les problèmes énergétiques ou encore l'importance de l'inflation, tout concorde pour une telle interprétation on ne peut plus dramatique des événements. À l'optimisme béat et euphorique des années '60, semble aujourd'hui avoir succédé un pessimisme sur notre futur, qui n'a rien à envier à la grande peur de l'occident à l'approche de l'an 1000. Il suffit simplement de constater l'importance que les médias accordent à toutes les nouvelles ou écrits qui tendent à dramatiser la situation économique actuelle. Qui se souvient encore des écrits de H. Kahn sur l'an 2000 ou de Fourastié sur la civilisation des loisirs ? Pourtant, si la crise est bien là et qu'il nous faut vivre avec, jamais elle n'aurait dû se produire, dira-t-on. Il ne peut s'agir que d'une rupture, peut-être aussi brutale qu'inopinée, mais finalement bien passagère de l'expansion. En se serrant les coudes (et, la ceinture), on devrait pouvoir sortir très rapidement de la situation actuelle et déboucher sur une nouvelle ère de progrès.

Très utile pour ses implications politiques, cette interprétation de la crise n'en repose pas moins sur deux présomptions difficilement acceptables. La première, c'est que dans les conditions normales de fonctionnement, notre système économique ne peut être à la source d'un quelconque déséquilibre. La seconde, c'est que "doté, comme l'écrivent dans un ouvrage récent ⁸⁵, Claasen et Salin, d'une extraordinaire et d'une remarquable adaptabilité aux événements", celui-ci ne ferait que s'ajuster dans la crise, à un événement qui serait venu de l'extérieur, troubler son propre développement. Ainsi, la crise n'aurait ni le

⁸⁵ E. Claasen & P. Salin, *Turbulence d'une économie prospère*, Dunod, 1978.

caractère inéluctable ni le caractère nécessaire qu'on pourrait envisager en la considérant comme un moment dans le développement du capitalisme, ayant déjà présupposé qu'elle ne peut trouver ses conditions d'émergence dans la nature même du système économique ni qu'elle puisse avoir une signification [148] particulière dans son développement. Bien plus, ajouteront les auteurs à propos de la crise de l'énergie (1, p. 202), celle-ci "devrait être avant tout l'occasion d'admirer la puissance et l'efficacité des mécanismes de marché, de réaliser ce qu'est l'extraordinaire flexibilité des économies de marché". Il faut laisser l'économie réagir et s'ajuster à la crise un peu comme notre corps peut réagir face à la maladie. Celle-ci ne serait qu'un dérangement du système imputable au gré des opinions, aux arabes, aux syndicats, à l'étatisme et pourquoi pas, aux problèmes de notre époque.

Nous l'avons dit plus haut, cette interprétation est difficilement acceptable. D'un point de vue théorique d'abord, elle nous amène à nier toute possibilité de surproduction et de suraccumulation de capital dans une société reposant sur la propriété privée, ainsi que toute nécessité de restaurer par et dans la crise, des conditions de rentabilité suffisantes pour assurer la perpétuation même de la production et de l'accumulation. Par hypothèse, les plans individuels sont supposés correspondre par le biais des mécanismes du marché à l'intérêt collectif. Quant aux profits, ils ne feront que révéler au travers de leurs fluctuations, le degré de correspondance. Le profit serait en quelque sorte, la sanction du marché, la récompense que recevrait l'entreprise pour avoir plus ou moins correctement répondu aux attentes. Dans cette approche, qui n'est pas nouvelle d'ailleurs puisqu'elle remonte à A. Smith et à sa fameuse "main invisible", le libre jeu du marché devrait continuellement assurer la concordance entre l'intérêt individuel et l'intérêt collectif ; le profit devenant pour l'entreprise, l'indicateur, le clignotant si l'on veut, de la gestion efficace de ses affaires.



[149]

Inutile de revenir sur la critique de cette approche, qui d'ailleurs est largement connue. Ce qu'il y a de plus intéressant à constater, c'est qu'en pratique, elle se trouve incapable d'expliquer les faits eux-mêmes, notamment les mouvements observés sur les taux de profit, devant lesquels ses tenants restent tout à fait perplexes. Si le profit s'avère être un indicateur de bonne gestion, on devrait voir celui-ci élever et baisser en relation directe avec la bonne ou la mauvaise situation de l'économie. Or, tel n'est pas le cas. Toutes les statistiques, que ce soient celles des taux de profit ou de la part des profits dans le produit national, nous révèlent une tendance très nette à la baisse des profits pendant la longue période d'expansion de 1947 à 1970 et à la hausse, depuis lors. Autrement dit, la période d'expansion que beaucoup considèrent comme l'âge d'or de la croissance économique, aurait été accompagnée d'une tendance à la baisse dans les profits alors que ceux-ci tendraient à s'élever à la faveur de la crise elle-même, puisque c'est vers 1970 qu'on peut en situer le déclenchement. Bien des études ont déjà porté

sur cette question d'autant plus importante qu'elle remet en cause bien des idées reçues.

La première étude majeure en date, fut celle qu'effectua W. D. Nordhaus aux États-Unis, pour le compte du Brookings Institution ⁸⁶. Portant plus précisément sur la part des profits dans le revenu national, l'auteur en arrivait à la conclusion incontestable que, dans l'après-guerre, celle-ci "avait décliné de manière dramatique" et ce, en dépit de toutes les corrections apportées aux statistiques. Les explications traditionnelles sur les augmentations salariales et du nombre de travailleurs s'avèrent d'autant moins satisfaisantes que d'autres études notamment, celles d'Aglietta viennent révéler les mêmes observations au niveau des taux de profit ⁸⁷. Quant aux statistiques pour le Canada, elles nous révèlent comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, les mêmes tendances que celles observées aux États-Unis comme dans tous les pays capitalistes d'ailleurs ⁸⁸. Récemment encore, une nouvelle étude de M.C. Lovell pour le Brookings toujours, venait préciser encore davantage les faits ⁸⁹. Après les corrections habituelles apportées aux amortissements et aux inventaires, l'auteur en arrivait à la conclusion que la part des profits dans le revenu national avait baissé aux États-Unis toujours, au rythme annuel de 1,2% pour la période 1947-1965, puis au rythme

⁸⁶ W.D. Nordhaus, *The Falling Rate on Profits*, BPEA 1, 1974.

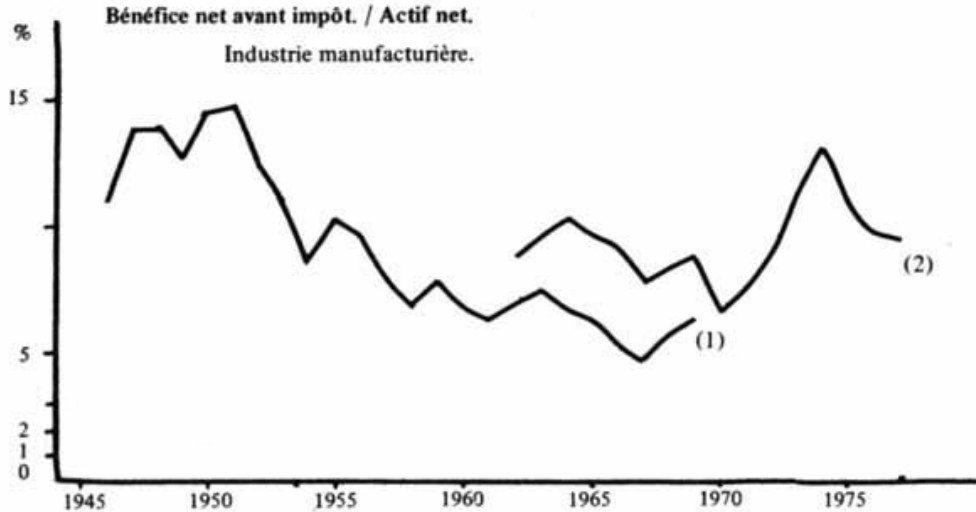
⁸⁷ M. Aglietta & M. Fouet, "Les nouvelles perspectives du capitalisme américain". *Economie et statistiques*, Insee, fév. 1978 ; M. Aglietta *Régulations et crises du capitalisme*, Calmann-Lévy, 1977.

⁸⁸ J.G. Loranger, *Investissements et financements manufacturiers au Canada*, P.U.M., 1972.

⁸⁹ M.C. Lovell, *The Profit Structure. Trends and Cycles*, BPEA 3, 1978.

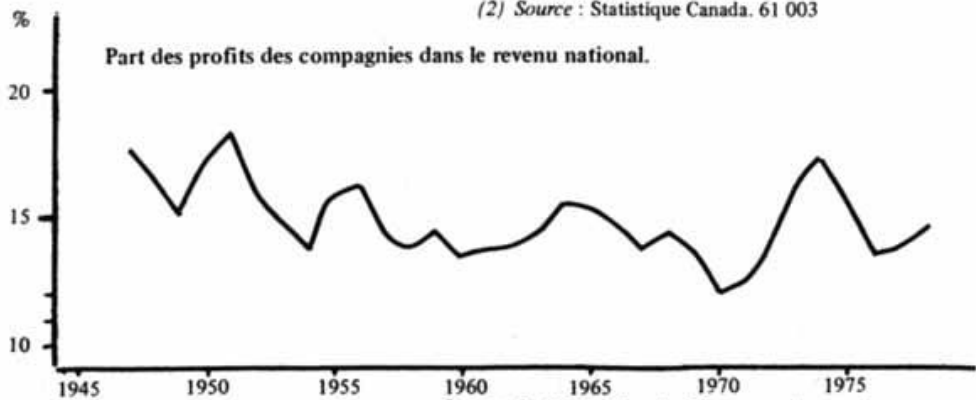
[150]

Canada. Indices de rentabilité des compagnies

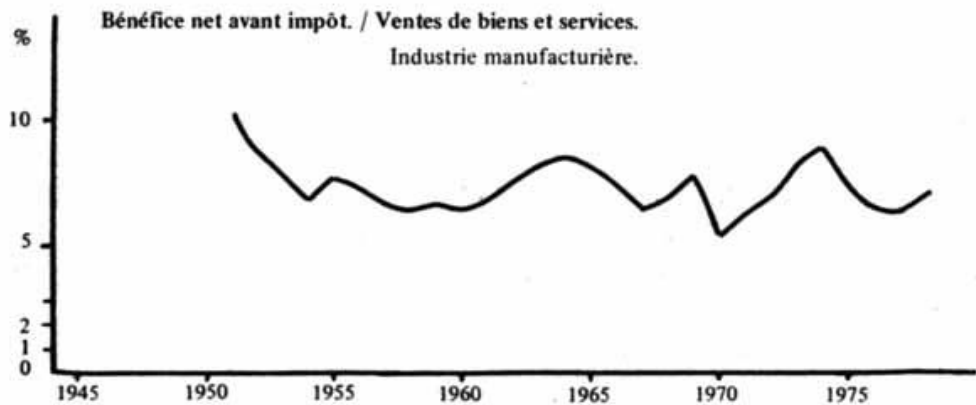


(1) Source : J.G. Loranger, *Investissements et financement manufacturiers au Canada.*

(2) Source : Statistique Canada. 61 003



Source : Statistique Canada, *Comptes nationaux des revenus et dépenses.*



Source : Statistique Canada, 61 003

[151]

de 7,7% pour la période 1965-1970 pour finalement remonter à un rythme de 1,7% pour la période 1970- 1974. Constatant ces faits, l'auteur en arrivait à la conclusion plus étonnante encore, "que ni les prix ni la productivité n'influencent sensiblement les mouvements historiques de la part des profits dans le revenu national" (5.p.787)

Nous l'avons dit plus haut, ces faits ne manquent pas de rendre perplexes la plupart des économistes, faute de pouvoir y apporter des explications. Pourtant, en observant les tendances tant sur les profits que sur les prix, pourquoi ne serait-il préférable de considérer comme c'est le cas dans l'approche marxiste, la crise en rapport avec l'accumulation capitaliste plutôt que comme une simple "turbulence" pour reprendre le titre de l'ouvrage de Claasen et Salin. La baisse des profits ne nous révélerait-elle pas en fin de compte la difficulté croissante que peut avoir le capital à se rentabiliser au fur et à mesure de l'expansion, le décalage devenant de plus en plus profond entre l'élargissement de la capacité productive et la demande solvable dans l'économie ? Dans cette optique, la crise par sa manifestation brutale et violente, ne serait alors que la manière et le moment pour le capitalisme, de liquider la suraccumulation, de se restructurer et par là, de restaurer la rentabilité du capital. Ce serait alors dans et par la crise, que celui-ci retrouverait les conditions nécessaires de sa reproduction et de sa propre perpétuation, processus dont la hausse observée des profits à l'heure actuelle, ne serait que l'indice de son ampleur.

Du point de vue politique maintenant, cette approche apparaît tout aussi inacceptable, en raison du fatalisme sur lequel elle débouche. En effet, l'économie traversant une période difficile, une "mauvaise passe" comme on dit habituellement, il importerait que chacun accepte en attendant les jours meilleurs, les effets et les conséquences de la situation actuelle tout en faisant évidemment confiance aux gouvernements. La baisse du pouvoir d'achat, l'augmentation du chômage, etc., seront ainsi présentés à la fois comme quelque chose d'accidentel et comme une réaction saine et naturelle de nos économies face à des événements sur lesquels personne ne semble avoir de prise. Face au chômage et à l'inflation, que faire si ce n'est qu'attendre que les choses se résorbent par elles-mêmes. De plus, viendront renchérir les économistes, n'est-ce pas un peu de notre faute si la situation économique actuelle est aussi [152] mauvaise ? Les politiques sociales des gouvernements, les

exigences salariales, les grèves sauvages, etc., n'ont-elles pas eu pour effet à la longue de nous entraîner dans le cercle vicieux du chômage et de l'inflation que nous connaissons actuellement. Combien d'études "scientifiques" n'ont-elles pas été faites ces derniers temps, pour prouver l'échec de l'interventionnisme et justifier le libre jeu du marché. Plutôt que de chercher dans la nature même de notre société les causes du chômage et de l'inflation, on a multiplié les recherches académiques pour montrer à quel point, le salaire minimum ou l'afflux des femmes sur le marché du travail avaient pu accroître le taux de chômage ou encore, les mesures d'indexation "avoir des effets perturbateurs majeurs sur l'économie"⁹⁰.

Plus grave encore, l'entreprise loin d'être considérée comme étant à l'origine même des problèmes, deviendrait l'élément dont dépendrait la solution. Jamais, n'aura-t-on trouvé depuis bien longtemps, un accord aussi unanime chez les politiciens sur cette question. On se croirait revenu à les entendre, au "laisser-faire, laissez-passer" d'avant 1929. Ce serait à l'entreprise et non à l'État, d'assurer la relance économique et de créer des emplois durables. Ce serait elle qu'il faudrait favoriser, que ce soit au niveau des investissements ou des coûts de production, et non ceux qui subissent directement les effets de la crise, comme les chômeurs ou les assistés sociaux. Le changement évidemment, est radical par rapport à la "philosophie" antérieure des mesures keynésiennes ; il ne s'agit plus de faire sortir l'économie de la crise, en relançant la demande par la distribution de revenus comme l'assurance chômage, mais en relançant la production par la restauration des conditions de rentabilité des entreprises. Ce fut d'ailleurs la grande conclusion pour ne pas dire la grande découverte, d'une conférence fédérale-provinciale récente en matière économique. C'est à l'entreprise de créer les emplois dans l'économie et, par ce fait même, d'assurer le plein emploi.

Pourtant, ce n'est certainement pas de l'entreprise privée que peut venir la solution. Celle-ci n'étant pas comme se plaisent si bien à le dire les milieux patronaux, une œuvre de bienfaisance, l'emploi et la relance de l'activité économique ne peuvent venir que si les perspectives de rentabilité le justifient. Dans l'immédiat, il ne peut s'agir que de cautionner au nom de l'efficacité et du laisser-faire, toutes les mesures de

⁹⁰ J.M. Cousineau & R. Lacroix, *La détermination des salaires dans le monde des grandes conventions collectives*. Conseil économique, 1977.

rationalisation que pourront prendre les entreprises pour faire face aux difficultés financières engendrées [153] par la crise, mesures qui évidemment, passent par la détérioration des conditions de travail. Il suffit simplement de voir l'application qui est faite des lois comme celles sur la sécurité au travail ou le salaire minimum ou encore, la facilité avec laquelle on procède aux fermetures d'usine, pour se rendre compte à quel point la fameuse "responsabilité sociale" de l'entreprise se réduit à fort peu de chose. En se tournant vers celle-ci pour assurer une relance de l'économie, ce n'est certainement pas le plein emploi que l'on vise mais plutôt, une rentabilisation accrue du capital investi au travers d'une plus grande exploitation des travailleurs.



Les profits et les politiques gouvernementales

Venons-en maintenant au rôle de l'État.

Contrairement à une opinion fort répandue tant dans les médias que dans les milieux universitaires, les politiques gouvernementales sont loin d'être aussi incohérentes et aussi inappropriées vis-à-vis de la situation économique actuelle, qu'elles peuvent le paraître au premier abord. On peut toujours considérer certaines mesures comme le contrôle des prix et des salaires, le blocage du salaire minimum ou encore

la réduction des dépenses gouvernementales comme bien peu efficaces, que ce soit pour lutter contre le chômage ou contre l'inflation. Mais, est-ce là l'objectif visé ? toute la question est là. À en juger par la manière [154] dont les milieux d'affaires sont impliqués aujourd'hui dans les prises de décision politiques, on a du mal à croire que les différents paliers de gouvernement puissent paraître aussi inaptes à "gérer la crise", qu'on se plaît à le répéter continuellement. Egalement, peut-on oublier l'importance que nos politiciens accordent aux bonnes notes que leur décernent des organismes aussi "prestigieux" que le Conseil du patronat du Québec, le Conference Board ou encore, le C.D. Howe Institute.

Ce qu'on a un peu trop tendance à négliger, c'est le fait que la crise actuelle n'est pas un simple "ralentissement dans la croissance", une récession ordinaire en quelque sorte, comme celles qui ébranlèrent régulièrement le capitalisme. La crise actuelle trouve ses racines profondes dans les limites mêmes du type de développement qu'on pu connaître nos économies depuis la crise de 1929. La restauration des conditions de rentabilité et la reprise de l'accumulation impliquent une profonde restructuration de l'économie nécessitant l'intervention massive de l'État que ce soit au niveau des investissements, de la canalisation de l'épargne ou de ce que l'on appelle, la "mobilisation des ressources". Est-il nécessaire de rappeler quelques exemples de ces interventions, comme les subventions, les réductions d'impôt, les exemptions fiscales en matière d'investissement, les sommets économiques, la création d'organismes conjoints comme l'Institut de la productivité, les projets communs notamment en matière énergétique, les garanties sur les prêts, les subventions à la recherche dans l'industrie, etc. On ne peut certainement pas dire qu'il n'y a pas de "politique structurelle" à l'heure actuelle, que ce soit au Canada ou dans les autres pays occidentaux. Les interventions peuvent paraître ponctuelles, les effets ne sont peut-être pas immédiats, mais force est d'admettre que ces politiques commencent à avoir un impact considérable sur l'ensemble de l'activité économique. Il suffit d'ailleurs de constater ce qui se passe dans le textile, l'agriculture ou le domaine minier pour s'en convaincre. Ce qui diffère ces interventions de celles qui ont pu se produire à l'occasion de la crise de 1929, c'est l'insistance qui est mise non plus sur l'État mais sur l'entreprise privée, non plus sur la consommation mais sur les investissements, non plus sur les revenus de transfert mais sur les profits.

Rien n'est trop beau pour favoriser et revaloriser l'entreprise privée dont on semble avoir fait comme nous l'avons dit plus haut, le fer de lance ⁹¹ de la reprise économique. [155] L'État ne jouerait plus le rôle de locomotive comme par le passé ; ce qui lui incomberait comme fonction, ce serait de créer et de favoriser les conditions mêmes de cette accumulation, notamment en réduisant les dépenses sociales et en mettant en veilleuse les politiques sociales. Ainsi, au nom des priorités à suivre, les gouvernements n'hésitent pas tant au fédéral qu'au provincial, à rogner sur les avantages sociaux durement acquis par le passé et à réévaluer sous le prétexte que l'État serait trop généreux, les diverses politiques sociales. Les allocations familiales ont été réduites, les subventions aux organismes sociaux coupées pour ne pas dire supprimées, la loi d'assurance chômage a été refondue, les prestations diminuées, le salaire minimum est bloqué dans ses augmentations, etc., etc. Nous sommes très loin aujourd'hui du "welfare state" et du temps où nos politiciens se plaisaient à rêver d'une société plus juste et d'une répartition plus équitable des richesses. Comme l'indique le titre du dernier exposé du Conseil économique, "Le temps est au réalisme".



En ce qui concerne les "les politiques conjoncturelles", l'économiste P. Fortin ⁹² déclarait récemment lors d'un colloque, que les mesures traditionnelles de type keynésien, n'avaient rien perdu de leur efficacité surtout à en juger par les effets des politiques monétaires restrictives

⁹¹ Voir l'article de M. Audet, "En finir avec l'entreprise privée ?"

⁹² P. Fortin, "Pourquoi le taux de chômage est-il aussi élevé au Québec ?", Colloque *Economie du Québec et choix politiques*, oct. 1978.

suivies par la Banque du Canada. Comme il l'écrit, "celles-ci ont peut-être été efficaces pour accroître le chômage, mais certainement pas pour assurer une reprise de l'expansion. De manière évidente, il semble bien que les mesures [156] prises par la Banque du Canada ont eu des effets tout à fait imprévus, en tous cas beaucoup plus violents que ce qui était envisagé. Mais, le problème le plus grave n'était-il pas en 1974, ce qu'il appelle "le biais inflationniste", imputable non comme il le pense aux fortes conjonctures mais aux tensions financières engendrées par la suraccumulation ? Si l'accroissement de l'endettement avait pu contribuer à soutenir plus ou moins artificiellement la croissance et même à empêcher bien des faillites d'entreprises, le risque financier était devenu beaucoup trop grand en 1974 pour que les autorités monétaires se permettent de laisser se poursuivre une suraccumulation rendue d'autant plus évidente, que le rendement sur les capitaux prêtés s'avérait alors supérieur à celui sur les capitaux investis ! Il suffit de se rappeler des "ennuis financiers" à l'époque, de villes comme New York, de compagnies comme TWA, Pan Am, Lockheed ou de banques comme la City Bank. Bien sûr que Burns, alors président du Federal Reserve Board aux États Unis, et Bouey, comme gouverneur de la Banque du Canada, ont largement contribué par leurs "mesures anti-inflationnistes" à jeter l'économie dans le marasme. Mais, ne cherchaient-ils pas indirectement à amener peut-être une épuration financière et une dévalorisation brutale de capital quitte à pousser en faillite certaines entreprises jusque-là soutenues à coup de gros contrats publics ou de crédits bancaires. C'est au niveau financier que se porte à l'heure actuelle l'attention des autorités et non, au niveau du chômage et de la reprise immédiate de l'activité économique comme le souhaiteraient certains keynésiens. Ce que celles-ci cherchent à éviter, c'est le krach financier et cela même si cela doit entraîner la dégradation des conditions de vie des Canadiens ⁹³.

Quant aux mesures de contrôle des prix et des salaires, le scepticisme qu'il pouvait y avoir au moment de leur instauration, sur leur efficacité à contrôler les prix, a vite fait place à une très vive opposition à leur égard. Il est même devenu de bon ton chez les économistes de montrer à quel point des contrôles étatiques sur les prix peuvent

⁹³ Cf. les nombreuses déclarations du ministre des Finances, J. Chrétien, selon lesquelles les Canadiens "vivent au-dessus de leurs moyens".

s'avérer tout à fait inefficaces dans des économies de marché et des économies ouvertes comme le Canada. Mais, ici aussi, l'objet de ces mesures était-il réellement de chercher à contrôler les prix ou bien d'essayer d'instaurer par la contrainte, une politique des revenus que la concertation entre "partenaires sociaux" n'était pas parvenue à faire accepter jusque-là ? Si, comme on peut le voir aisément sur le [157] tableau ci-après, les contrôles ont amené une baisse très substantielle des salaires, leur impact fut pratiquement nul sur les profits des compagnies. Seules quelques unes d'entre elles, choisies à des fins démagogiques, furent contraintes de transférer en baisse de prix (?), des profits jugés excessifs. Qui plus est, les contrôles furent levés avant même que la Commission de contrôle ait pu songer à contraindre les entreprises à venir justifier les augmentations de profit qu'on connaît !

TABLEAU II
HAUSSES SALARIALES, AU 1^{er} septembre 1978
SOUMISES À LA COMMISSION DE LUTTE
CONTRE L'INFLATION (C.L.I.)

	Nombre d'employés	Hausses moyennes soumises (en %)	Hausses moyennes approuvées (en %)
Avant les contrôles	188 888	17,1	14,6
1 ^{ère} année :			
14/10/75			
14/10/76	1 463 929	12,1	10,1
2 ^{ème} année :			
14/10/76			
14/10/77	1 343 398	8,6	7,5
3 ^{ème} année :	538 080	6,3	5,7

Source : Données de la C.L.I.

En prétextant sa volonté de stabiliser les prix, le gouvernement fédéral ne cherchait en fait, qu'à instaurer une politique des revenus au Canada en s'efforçant de faire porter tout l'odieux de la situation actuelle, sur les revendications salariales exagérées. L'objectif était d'ailleurs clairement [158] avoué dans certains pamphlets gouvernementaux publiés à cette occasion. Il fallait opérer un nouveau partage du gâteau national. Avec le recul, on peut dire que le gouvernement fédéral aura concentré ses efforts dans trois directions. D'abord, bloquer la répartition des revenus avec toutes ses inégalités, en fixant d'une part, un taux national pour les augmentations salariales et en cherchant d'autre part à associer ce taux à l'accroissement de la productivité. Ensuite, ramener les salaires du secteur public au niveau du secteur privé en laissant par la suite le soin à celui-ci, de fixer les augmentations annuelles qui pourraient être accordées. Enfin, casser la rigidité des salaires en s'efforçant de les rattacher davantage aux fluctuations de l'activité économique et en refusant de donner suite aux formules d'indexation.

Ce sont les trois directions que l'on peut discerner dans la politique des revenus que cherche à instaurer le gouvernement fédéral. Dans cette

optique, le contrôle des prix et des salaires n'aura été qu'une mesure temporaire en raison de sa rigidité, mais une mesure malgré tout nécessaire pour permettre au gouvernement de se doter de l'appareil législatif et répressif nécessaire à l'instauration de cette dernière. Loin d'être des faits isolés, les mesures prises contre les postiers, les charges de cavalerie de certains ministres contre certaines revendications salariales ou encore les règlements iniques de l'assurance chômage, relèvent directement d'une véritable stratégie visant à instaurer de gré ou de force, une politique des revenus pour contrôler des revendications salariales jugées comme bien entendu, responsables de la détérioration de la situation économique actuelle.

C. Deblock.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[159]

[159]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 3

NOTES D'ACTUALITÉ

“Commentaires sur le livre blanc
(sur la santé et la sécurité au travail).”

N.R.

[Retour au sommaire](#)

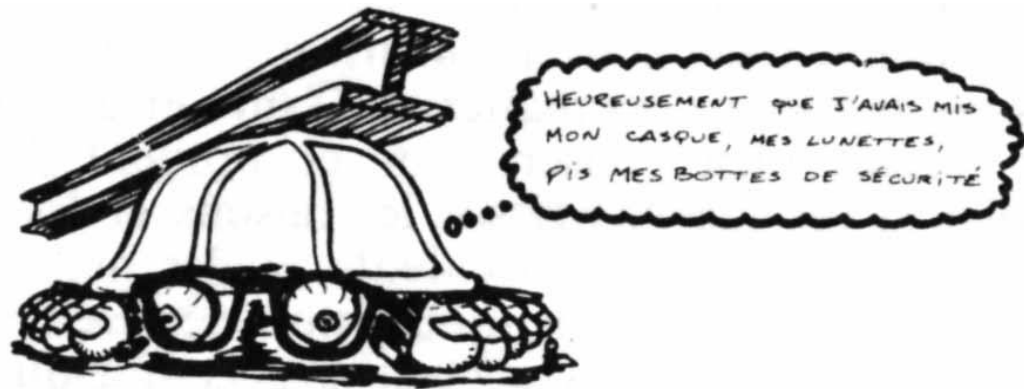
La question de la santé et de la sécurité au travail est un point chaud de la contradiction Capital-Travail au Québec. Ici comme ailleurs, l'industrialisation s'est effectuée dans des conditions désastreuses pour la santé et la sécurité de la classe ouvrière : heures de travail extrêmement longues, travail des enfants, épuisement physique, insalubrité des lieux de travail et d'habitation des ouvriers, méthodes, cadences et instruments de travail dangereux, salaires de subsistance, etc. (Voir Terry Copp, *Classe ouvrière et pauvreté*, Boréal Express, 1978.) Jusqu'à récemment, l'action de l'État en matières d'information, de législation, de réglementation et de sanction a été pusillanime. Il a fallu de très [160] dures luttes ouvrières, notamment dans le secteur minier, et la divulgation des résultats de recherches montrant l'ampleur du phénomène de dégradation de la santé d'un nombre considérable de travailleurs à cause de conditions liées à l'exercice de leur occupation pour qu'enfin le gouvernement québécois se mette en branle et consente à ouvrir ce dossier troublant afin d'actualiser quelque peu son intervention.

Durant la campagne électorale de l'automne 1976, le Parti québécois, et particulièrement son chef, René Lévesque, avaient su capitaliser

sur la parution du rapport Beaudry sur l'état de santé des travailleurs de l'amiante pour mousser la promesse d'une réforme dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Un premier résultat concret de cette promesse s'est matérialisé sous la forme d'un livre blanc, paru à l'automne 1978, et piloté par le ministre Marois. Le document de 289 pages se divise en deux parties majeures : la première décrit la situation actuelle quant aux statistiques existantes, à l'état des connaissances médicales, au cadre juridique et administratif, au régime d'indemnisation et aux coûts des accidents et des maladies du travail ; la seconde partie trace les grandes lignes du régime proposé et il est question de la participation des travailleurs et des employeurs, du cadre législatif et des services gouvernementaux qu'on suggère d'établir, des coûts et du financement du nouveau régime. Une présentation ultra brève et une conclusion (très) générale encadrent le corps du texte et exposent, en termes fort vertueux, la philosophie d'intervention du gouvernement. Dans ces sections du livre, le verbe s'élève à de grandes hauteurs humanistes. On parle "... de valoriser la contribution de tous les travailleurs au bien-être et au fonctionnement de la société." (p. v) ; "... toute la société est coupable" (p. vi), nous affirme-t-on sur un ton moralisateur qui rappelle les discours mystificateurs du chanoine Grand'Maison ; la réforme "... constitue un défi (un autre ?) pour toute la société québécoise..." (p. vii) ; le Livre blanc est "... un rappel à la responsabilité, à la maturité et à l'action" (p. vii).

Soucieux comme toujours de mettre en évidence l'existence d'intérêts antagonistes dans le dossier de la santé et de la sécurité au travail, le gouvernement péquiste nous livre un texte où tout se résume à une affaire de bonne foi, de concertation, de formation et d'information. Jamais peut-être, le tripartisme péquiste n'a été aussi évident que [161] dans ce livre. Jamais le sens du travail salarié n'est analysé de sorte qu'on part du principe de l'acceptation d'un système où le travail est nécessairement aliénant et le travailleur nécessairement exploité. Le document se refuse à inscrire la question de la santé et de la sécurité dans les rapports sociaux de production. Il ne pose pas la question du pourquoi de l'utilisation d'outils ou de méthodes de travail dangereux ; il ne s'interroge pas sur les conséquences physiques et mentales de la généralisation du taylorisme dans la production ; il n'aborde pas la discussion sur la prolifération des polluants chimiques, biologiques et autres dans les procédés de production si ce n'est que pour en noter

l'existence. Le Livre blanc propose qu'on substitue à ces questions primordiales des programmes d'information sur ces dangers, qu'on force les travailleurs à porter des appareils encombrants, tels des cache-oreilles, pour se protéger tant bien que mal des agressions du milieu ambiant, qu'on effectue d'autres recherches sur les maladies et accidents au travail, qu'on améliore les services médicaux offerts sur les lieux de travail, etc.



On propose aussi la généralisation des comités paritaires de santé-sécurité déjà existants dans les grandes entreprises où les travailleurs sont syndiqués et on énumère une liste de leurs responsabilités et de leurs pouvoirs (pp. 211- 212). En fait, il faut bien comprendre que ces comités ne peuvent fonctionner que s'il y a identité de vues entre le patron et les représentants ouvriers. À défaut d'entente [162] sur un point précis, la décision patronale prévaut et les travailleurs doivent engager des démarches auprès de la Commission de la santé et de la sécurité au travail que le Livre blanc veut créer afin soit de faire respecter la loi, soit d'en soutirer des recommandations favorables à leurs intérêts (p. 212).

Des aspects essentiels du problème des accidents et des maladies de travail sont systématiquement tus dans le Livre blanc. Les incidences de la longueur de la journée de travail, de l'intensité et des cadences, des heures supplémentaires, de la rotation des postes sont ignorées. On comprend mieux pourquoi le gouvernement préfère garder le silence quand on sait l'impact de ces facteurs sur l'extorsion de la plus-value du travail productif. En parler dans le Livre blanc aurait signifié que le gouvernement heurtait de front les intérêts de la classe capitaliste en

menaçant ses profits. Plutôt, l'État social-démocrate se pose en arbitre au-dessus des parties et absorbe la majeure partie des coûts que sa réforme implique (voir le chapitre 9 à ce sujet).

Évidemment, tout n'est pas mauvais dans ce Livre blanc. Au contraire, il possède des qualités indéniables. Il est habile. Il est bien écrit. Il est révélateur quant à l'importance énorme et grandissante que prend le problème de la santé et de la sécurité au travail. Il montre l'impuissance des travailleurs à protéger leur intégrité physique et mentale. Il souligne la faiblesse, l'inadéquation et même l'absence de l'intervention gouvernementale. Il indique l'énormité des coûts sociaux en matière de santé et de sécurité, tout en restant bien conservateur et prudent dans ses estimations et ses jugements sur les raisons et les conséquences de l'existence des accidents et des maladies du travail. Quand il passe à la description des éléments de la réforme proposée, le Livre blanc avance quelques propositions modestes, très modestes même, mais qui ont le mérite de représenter un certain progrès par rapport au chaos antérieur. Le droit du travailleur de refuser d'effectuer un travail dangereux est reconnu si le danger est imminent et peut constituer "une atteinte immédiate et irréversible à la santé" (p. 207). Cependant, au cas où l'employeur prend des mesures disciplinaires contre le travailleur ayant exercé ce droit, ce dernier ne peut que faire valoir ses droits auprès d'un commissaire du travail. Il n'est pas couvert par la procédure de grief. Cette situation soustrait un pouvoir important à la fonction syndicale et hypothèque l'exercice de ce droit que le travailleur ne peut utiliser [163] qu'avec le risque de sanctions.

En somme, le Livre blanc du ministre Marois propose de mettre un peu d'ordre dans une intervention gouvernementale qui est caractérisée par l'existence de plusieurs lois sectorielles, de règlements disparates et souvent inconciliables et dont l'application et le contrôle sont laissés à la responsabilité d'organismes divers, mal équipés, inadéquatement financés, peu motivés et souvent biaisés contre les intérêts des travailleurs : le dossier de la Commission des accidents du travail est éloquent à cet égard. Qu'on se souvienne de son rôle peu glorieux dans l'affaire des travailleurs amiantosés.

Somme toute, c'est un document réformiste qu'on nous présente, qui contentera surtout les technocrates soucieux d'efficacité et de clarté bureaucratiques et les chercheurs qui voient les montants destinés à la recherche quadrupler d'un coup (p. 183 versus p. 268).

N.R.



Notre adresse :
Interventions
Case postale 98, succ. Rosemont
Montréal, H1X 3B6.

[164]

Interventions
critiques en économie politique
No 3

RUBRIQUE DE LIVRES

MISE AU POINT SUR UNE CRITIQUE “SANS PRÉTENTION”

[Retour au sommaire](#)

Au numéro 2 de votre revue, C.D. et P.P. publiaient en pages 163-165 une “critique sans prétention” de mon dernier livre *Le contrôle financier du capitalisme canadien*. Or, il arrive que cette critique est particulièrement bourrée d’erreurs et d’affirmations sans fondement qu’il faut rectifier.

1. Les théories dans mon livre

Dans mon ouvrage je mets à l’épreuve l’application au Canada de trois théories sur le contrôle : celle du contrôle bancaire (de R. Hilferding à J.-M. Chevalier), celle du contrôle interne (de Berle à Means à J.K. Galbraith) et celle de l’élite économique (de W. Mills à Wallace

Clement). Or voici le compte rendu qui paraît dans *Interventions critiques* :

“En effet, généralement en matière de contrôle des entreprises, beaucoup tendent à prendre pour acquis [165] soit la théorie de Hilferding sur le contrôle interne par les “managers”, soit encore celle de Mills sur le contrôle par une élite technocratique.” (p. 163)

Double erreur donc dans la “recension” : d’abord Hilferding n’a rien à voir avec la théorie de contrôle interne ; ensuite la théorie de Mills n’est pas une théorie du contrôle par une élite technocratique (donc fondée sur le savoir), mais bel et bien par une élite économique (fondée sur la richesse, sur la propriété des actions). Les auteurs de la “recension” de mon livre ont complètement confondu les théories que je mets à l’épreuve.

2. L’impérialisme canadien

Je n’utilise pratiquement pas le terme “impérialisme canadien” ni dans mes articles (qui soit dit en passant sont aussi gentiment “recensés” par C.D. et P.P.) ni dans mon livre. Et ce parce qu’il me semble qu’une analyse plus en profondeur de la place du Canada dans le système mondial capitaliste serait souhaitable.

Je me propose de publier en temps et lieu un volume consacré à la question, mais jusqu’ici je n’ai pas cherché à cerner ce rôle bien spécifique qui est celui du Canada dans la chaîne impérialiste. Pourtant, C.D. et P.P. déclarent que :

“nous trouvons problématique cette tendance à toujours présenter l’impérialisme canadien comme un ensemble homogène avec une stratégie bien arrêtée, une direction reconnue.” (p. 164)

L’erreur ici consiste donc à m’attribuer des positions que je n’ai pas sur l’impérialisme canadien.

3. *Fraction de la bourgeoisie canadienne*

Au nombre de mes péchés se trouve aussi le fait de
[166]

“ne pas mettre en évidence le flux financier auxquels se rattachent les différentes fractions de la bourgeoisie au Canada. Mettre dans le même sac le Mouvement des caisse Desjardins et Paul Desmarais (Power Corporation), au nom de leur appartenance à une supposée “nation” canadienne-française comme il le fait dans son article dans la revue Les Cahiers du socialisme, c’est se condamner à en rester à des tableaux de chiffres et de relations sans déboucher sur une meilleure compréhension de la réalité.” (p. 164)

Cette affirmation de C.D. et P.P. est assez extraordinaire compte tenu des efforts que je déploie pour caractériser et cerner, une grande bourgeoisie canadienne-française (dont M. Desmarais fait partie), par opposition à la “petite bourgeoisie regroupée” du mouvement coopératif. Et je me cite :

“Il serait erroné de confondre *la petite bourgeoisie qui administre le Mouvement Desjardins avec la grande ou la moyenne bourgeoisie canadienne-française du secteur privé.*” (“La nouvelle bourgeoisie canadienne-française” in *Cahiers du socialisme*, no 1, printemps 1978, Montréal, p. 30).

L’importance de ce débat, “qui n’apparaît pas clair” à C.D. et P.P., est assez évidente. D’une part, je critique explicitement les thèses de la classe ethnique (M. Rioux) en essayant de montrer que le nationalisme québécois ne concerne pas la bourgeoisie canadienne-francophone du Canada. En outre je ne parle pas de nation canadienne-française, mais de nation québécoise et de bourgeoisie canadienne-française, pour bien marquer l’écart entre la bourgeoisie (fédéraliste, s’identifiant du Canada) et les autres classes du Québec francophone. D’autre part j’essaie de montrer comment et pourquoi la grande et la moyenne bourgeoisie

du secteur privé s'opposent au projet souverainiste, alors que la petite bourgeoisie coopérativiste peut éventuellement y être favorable.

[167]

4. Nature de l'analyse marxiste

Les auteurs de la "recension" de mon livre terminent leur compte rendu par une série de platitudes concernant la nature de l'analyse marxiste, nature que je n'aurais pas pris en considération. En voici quelques-unes :

"L'analyse marxiste est d'abord et avant tout un guide pour l'action."
(p. 164)

Au cours des meilleures années du stalinisme, cette affirmation serait allée de soit. L'analyse marxiste n'était qu'"un guide" (le développement théorique du matérialisme historique s'est arrêté en Occident pendant 35 ans) et de l'action il n'y en avait qu'une : celle commandée par le Kominterm. Aujourd'hui, toutefois, on peut dire que si l'analyse marxiste est un guide, elle guide plusieurs types d'action fort différents. En effet, qu'est-ce qu'il y a de commun entre guérilleros paysans et politiciens eurocommunistes, entre maoïstes et castristes, entre trotskistes et marxistes-léninistes ? Pourtant tous se réclament du marxisme. Il semblerait que l'analyse marxiste aurait besoin d'être développée, car les fractions "marxistes" opposées sont en train d'en arriver aux mains, et ce sur plusieurs points du globe.

Une autre affirmation gratuite :

"Quant aux pièges de l'empirisme, J. Niosi est loin de les éviter." (p. 164)

Je ne crois pas tomber dans le piège de l'empirisme. Mes préoccupations au départ sont la mise à l'épreuve de théories sur le contrôle. Mes conclusions sont souvent d'ordre théorique. Et il en est ainsi parce

que j'applique la méthode hypothético-déductive, méthode que comme G. Délia Volpe, L. Colletti, P. Sweezy et R. Meek entre autres, je crois être celle du marxisme. Cette méthode consiste à partir d'un corpus théorique, à spécifier des hypothèses particulières, à les mettre à l'épreuve des faits et à en tirer des conclusions du processus d'expérimentation. Ainsi la [168] critique suivante apparaît totalement dépourvue de sens.

“Les théories que Niosi critique dans son livre, représentent plus que des théories sur le caractère du contrôle, **ce sont des théories sur la nature même du capitalisme contemporain**. Réduire ou centrer ces conceptions du mode de production capitaliste à des simples théories du contrôle, c'est tomber dans l'économisme le plus plat.” (p. 164)

C.D. et P.P. ne voient pas que l'on ne peut pas mettre à l'épreuve des théories sur “la nature même du capitalisme contemporain” dans leur intégrité (à moins d'entreprendre des centaines de recherches parallèles). Il faut donc les décomposer en hypothèses qui puissent être l'objet d'expérimentation scientifique. Si l'ensemble de ces hypothèses spécifiques s'avère fausse alors la théorie globale l'est aussi. En science on ne procède pas autrement.

5. Les États fédéral et provinciaux

C.D. et P.P. m'accusent aussi de laisser hors de l'analyse les États fédéral et provinciaux. Quand j'ai distribué mon manuscrit encore non publié à quelques collègues, et ensuite après la publication du livre, j'ai reçu une liste assez impressionnante de suggestions quant aux sujets que je devais ajouter. Entre autres, on m'a demandé de faire des chapitres sur 1) la Bourse ; 2) la bourgeoisie francophone ; 3) l'histoire de la bourgeoisie canadienne ; 4) le contrôle des sociétés d'État ; 5) la bourgeoisie compradore ; 6) les stratégies d'alliance des nouveaux conglomerats ; 7) les clivages ethniques et régionaux au sein de la bourgeoisie canadienne ; 8) la bourgeoisie canadienne et les partis politiques ; 9) le Canada et le système mondial. Je prends donc note que C.D. et P.P. voudraient avoir aussi quelque chose sur les États fédéral et provinciaux, et je mets leur commande dans mon agenda.

En fait, dans un livre en préparation j'étudie le contrôle des sociétés d'État (fédérales et provinciales), la bourgeoisie francophone et la bourgeoisie compradore. J'ajoute aussi un chapitre sur l'histoire de la bourgeoisie canadienne [169] et j'y tire quelques conclusions sur les rapports de conflit et d'alliance entre ces différentes fractions de la bourgeoisie du Canada, dont j'ai étudié le noyau central dans *Le contrôle financier du capitalisme canadien*.

6. Qu'est-ce qu'il y a de nouveau dans mon livre ?

Pour C.D. et P.P. mon livre ne constitue que

“une bonne source d'information, malheureusement une source d'information qui tend à se limiter à une description personnalisée de la classe dominante au Canada, offrant parfois l'impression d'un Who's who de notre “bourgeoisie locale”.” (pp. 164-165)

Si les recenseurs avaient lu mon livre ils y auraient trouvé au chapitre 1 une discussion théorique originale sur ce que les marxistes ont dit sur le contrôle bancaire des sociétés par actions et des conclusions théoriques sur a) le caractère souvent divergent des conceptions du capital financier ; b) une tentative d'explication des divergences par les contextes différents où ces théories (à prétention universelle) ont vu le jour ; c) une mise à l'épreuve des différentes versions de la thèse, marxiste du contrôle bancaire dans le contexte canadien.

Au chapitre 2 la lecture de mon livre leur aurait permis de connaître les débats théoriques sur l'administration par des managers professionnels, et la confrontation de la thèse du contrôle interne aux données canadiennes que j'ai produites.

Au chapitre 3 ils auraient pu suivre l'évolution de la thèse de l'élite économique. Innovation théorique, en critiquant la théorie des élites, j'introduis (pour la première fois à ma connaissance) le concept d'intellectuel organique de Gramsci dans l'analyse marxiste du contrôle des sociétés.

La conclusion de mon livre se rapproche de celles de James O'Connor pour les U.S.A. À sa question “capital financier ou capital corporatif ?” je réponds comme lui : “Capital corporatif”, pas de contrôle bancaire. À sa question, [170] qui contrôle les grandes sociétés, je réponds comme lui : la classe capitaliste. Cette classe capitaliste canadienne n'est pas un ensemble de banquiers, ni un groupe d'administrateurs professionnels, ni une élite économique, mais une classe que je définis en Introduction du livre suivant la définition classique de Lénine, et que je spécifie en conclusion suivant celle de Paul Sweezy.

Pour conclure

J'ai pris quelques années pour passer à travers la littérature existante, planifier la nature de la preuve, collecter les données et écrire mon livre. Le moins que je demande à celui qui veut en faire la critique, c'est de le lire et de se familiariser un tant soit peu avec la littérature pertinente. Autrement on risque de tomber dans l'aventurisme intellectuel.

Jorge Niosi

Bibliographie citée

A. A. Berle Jr. et G. Means, *The Modern Corporation and Private Property*, MacMillan, New York, 1932.

J.-M. Chevalier, *La structure financière de l'industrie américaine*, Paris, Cujas, 1970.

W. Clement, *The Canadian Corporate Elite*, McClelland & Stewart, Toronto, 1975.

L. Colletti, *Le Marxisme et Hegel*, Paris, Champ Libre, 1976.

G. Délia Volpe, *Rousseau et Marx*, Paris, Grasset, 1974.

J.K. Galbraith, *The New Industrial State*, Houghton & Mifflin, New York, 1968.

R. Hilferding, *Le capital financier*, (1910), Minuit, Paris, 1970.

V.I. Lénine, *La grande initiative*, in *Oeuvres Choisies*, Ed. du Progrès, Moscou, 1969.

[171]

R. Meek, *Economics and Ideology*, Chapman & Hall, Londres, 1967.

Ch.W. Mills, *The Power Elite*, Oxford University Press, 1956.

J. O'Connor, "Finance Capital or Corporate Capital ?" in *Monthly Review*, New York, déc. 1968.

J. O'Connor, "Who rules the Corporations ? : The Ruling Class" in *Socialist Revolution*, San Fransisco, Jan.- fév. 1971.

P. Sweezy, *The Present as History*, Monthly Review Press, New York.

P. Sweezy, *The Theory of Capitalist Development* Dobson, New York, 1942, ch. 1.

Réponse à J. Niosi

L'équipe de production de la revue est très heureuse que le professeur Niosi ait pris la peine de nous envoyer cette mise au point. D'une part, cela rejoint les objectifs de la revue qui se veut un lieu ouvert au débat ; d'autre part, cette mise au point permet d'éclairer le contenu de son livre, *Le contrôle financier du capitalisme canadien*, et ainsi amener d'autres personnes à lire l'ouvrage.

Au passage, nous voudrions rappeler que le but principal de notre rubrique de livre est de contrecarrer la conspiration du silence qui entoure généralement la sortie d'ouvrages québécois (et étrangers, il faut bien le dire) d'inspiration marxiste.

Voilà pourquoi nous avons intitulé notre "recension" du livre de Niosi, "une critique sans prétention". Il est bien évident qu'il y a toujours quelque chose de prétentieux dans une critique faite par deux néophytes d'un [172] ouvrage qui a nécessité beaucoup de réflexion et de temps à un auteur expérimenté.

Par delà ces considérations, la mise au point de Niosi appelle deux commentaires et une rectification.

En effet nous voudrions rectifier le passage auquel Niosi fait référence au début de sa lettre. En effet, une erreur de montage a fait sauter une ligne, dénaturant le paragraphe cité qui aurait dû se lire :

“En effet, généralement, en matière de contrôle des entreprises, beaucoup tendent à prendre pour acquis soit la théorie de Hilferding sur le contrôle par les institutions financières, soit celle de Berle et Means sur le contrôle interne par les “managers”, soit encore celle de Mills sur le contrôle par une élite technocratique.”

Maintenant, pour ce qui est des deux commentaires :

1) *Au niveau de la méthode utilisée*, nous maintenons que celle-ci demeure partielle. Par exemple, parler du contrôle du capitalisme canadien sans faire référence à la structuration de l'État où ce contrôle s'exerce, nous semble inadmissible.

D'autre part, la méthode utilisée nous semble trop statique. Par exemple, Niosi considère le mouvement coopératif comme étant un instrument de promotion de la petite bourgeoisie ; la petite bourgeoisie n'ayant pas à ses yeux un grand poids politique et économique, il lui semble sans conséquence de la négliger dans son analyse. C'est ainsi que cette caractérisation empêche Niosi de voir le rôle extrêmement important que peuvent jouer les institutions financières coopératives (Caisses populaires, Caisses d'économie...) dans la prise de contrôle d'entreprises par des intérêts québécois.

2) *Au niveau de la nature de l'analyse marxiste*, Niosi nous accuse d'avoir une conception “stalinienne” du marxisme lorsque nous écrivons : “l'analyse marxiste est d'abord et avant tout un guide pour l'action”. Primo, il aurait été plus honnête de continuer la citation avec la phrase suivante [173] qui se lisait : “ceci dit sans vouloir nier l'importance de recherches théoriques”.

Secundo, nous refusons l'accusation mais nous maintenons l'idée qu'il faut non seulement interpréter le monde mais le transformer. C'est

ainsi que nous écrivions dans la présentation de notre projet (.Interventions, no 1) :

“Au-delà de la critique du système, il faut faire la critique de la critique : chercher la voie du changement-remplacement du système, s’inscrire directement dans les débats politiques actuels, offrir des perspectives de luttes dans une société concrète : le Québec.” et, c’est bien ce que nous voulons continuer !

Christian Deblock
Pierre Paquette

Le Temps Fou

Comme nous le rappelle Véronique Dassas, dans le bilan qu’elle nous présente de la première année d’existence de la revue, ce n’était certainement pas les ambitions qui manquaient au projet initial de l’équipe du Temps Fou. Il s’agissait ni plus ni moins de renouveler une pensée critique devenue sans attrait, en raison, soit du dogmatisme affiché par les groupes “marxistes-léninistes”, soit de l’absence de projet politique dans la contre-culture. Il fallait apporter quelque chose de nouveau à partir d’une critique serrée de la réalité. Toute la question était évidemment de savoir quoi apporter et comment opérer cette critique.

On ne peut pas dire qu’en l’espace d’un an, la revue nous ait donné une réponse claire. Au contraire même, on a pu souvent déceler dans les articles bien des ambiguïtés, voire des contradictions. Oscillant entre le marxisme et la contre-culture, la critique et l’analyse de notre réalité quotidienne (cf. notamment l’article dans le numéro 3, “Quelle société ?”) se sont davantage appuyées sur le volontarisme [174] et l’action que sur des positions bien définies. Ainsi, lorsque l’article conclut à la nécessité “d’aborder les problèmes communs, poser les questions de fond, changer le quotidien partout où cela est possible, créer des pratiques qui soient aujourd’hui une manifestation de ce qui peut-être

demain” ce qui, de l’avis des auteurs “serait un progrès qui ferait avancer les choses”, on est vite tenté de leur poser la question, “quoi faire ?” Mais, dans le fond, n’est-ce pas là la question que l’équipe du Temps Fou veut provoquer au travers de ses propres interrogations ?

C’est dans cette optique, qu’il nous faut regarder le travail somme toute remarquable, que cette équipe aura accompli au travers de la publication des 5 premiers numéros de la revue. Il ne s’agissait pas pour elle d’apporter des réponses toutes faites ni de rêver en couleur sur une société mythique, mais au contraire, d’essayer de poser un débat à partir et autour de la réalité quotidienne. Pour l’instant, c’est ce qui compte le plus. En touchant à toutes les facettes de cette réalité et en offrant le plus de variété possible tant dans les articles présentés que dans les opinions des auteurs ou encore les formes d’écriture, la revue devrait voir progressivement apparaître cette “autre chose” pas trop bien définie dont parle V. Dassas. Il suffit d’ailleurs de regarder le contenu du dernier numéro pour constater à quel point, le Temps Fou constitue une formule riche de promesses. Outre le bilan on peut y trouver des articles sur la réhabilitation des prisonniers politiques, l’automobile, “Les Fées ont soif”, la production de café en Amérique latine, la culture hydroponique ou encore les groupes populaires à l’heure actuelle.

Le projet est bien lancé, la revue existe, les questions sont posées, restent maintenant à venir les débats...

C. D.

Interventions critiques ne doit pas être une revue fermée. Faites nous parvenir vos commentaires, vos articles, vos critiques.

Interventions,
casier postal 98, succ. Rosemont,
Montréal, H1X 3B6

[175]

***L'économie capitaliste :
une analyse marxiste (deuxième partie),***

Louis Gill,

Presses Socialistes Internationales 1979.

http://classiques.uqac.ca/contemporains/gill_louis/economie_capitaliste_t2/economie_capitaliste_t2.html

Un peu plus de deux ans après la parution de la première partie, Louis Gill nous livre la deuxième et dernière partie de son ouvrage. En empruntant la même démarche, il présente cette fois la production capitaliste dans son mouvement d'ensemble c'est-à-dire dans ses rapports avec l'échange, la distribution et la consommation.

Abordant la question de l'accumulation du capital et donc de sa concentration, il présente ensuite les schémas de reproduction simple et élargie, les circulation et rotation du capital et le travail productif et improductif en rapport avec les classes sociales. Après avoir traité du partage de la plus-value en profit, intérêt et rente et de la tendance à la baisse du taux de profit, il termine son exposé par la question des crises et du déclin du capitalisme.

L'intérêt du livre est donc d'offrir un tour d'horizon général de la théorie marxiste de la production et de la reproduction capitaliste à ceux qui ne connaissent peu ou rien de cette approche. Cela répond déjà à un objectif majeur de l'auteur. Toutefois Gill nous laisse parfois l'impression de vouloir intéresser aussi les "initiés" en se livrant à l'analyse de Baran, Sweezy, Mandel et cie. En faisant de la sorte il risque de perdre ceux qui n'ont seulement jamais entendu le nom de ces auteurs tout en décevant les autres par le peu d'espace réservé à ces analyses.

La démarche mentionnée plus haut se résume à présenter les éléments théoriques pour ensuite en démontrer les applications pratiques. Bien entendu rien de très original ne ressort de ses résumés théoriques qui ont déjà été effectués à maintes reprises. Soulignons tout de même l'importance justifiée qu'il donne à la baisse tendancielle du taux de profit comme préparation à l'analyse des crises. C'est surtout dans ses applications aux contextes québécois et canadien qu'on peut voir

ressortir certaines analyses intéressantes qui auraient sans doute méritées d'être davantage développées. Le profane sera ainsi attiré par les questions de concentration économique, du rôle de l'État dans le capitalisme et de ses dépenses militaires.

Pour terminer disons que cet ouvrage peut constituer une initiation pour les travailleurs, les militants de la classe ouvrière et les étudiants.

J.C.

[176]

Ghislain Deleplace

Théories du capitalisme : une introduction

Presses Universitaires de Grenoble/Maspéro, janvier 1979

De Smith à Samuelson, la prétention des économistes a toujours été de faire de l'économie politique une science aussi rigoureuse et objective que peuvent l'être les mathématiques ou la physique dans leur domaine particulier. Or, comme son champ ne relève ni de la pure abstraction ni du pur concret, l'économie politique ne peut guère être autre chose somme toute, qu'un discours rationnel sur la nature de notre système économique, sur les problèmes qui s'y posent, etc. Construction de la pensée, "en relation directe avec le réel dont il est censé rendre compte", ce discours ne peut guère aspirer à la neutralité scientifique malgré toute la rigueur qu'y attachent les économistes.

Partant de ce constat, G. Deleplace va chercher dans la première partie de son livre, à dégager les fondements logiques de l'économie politique, les racines du discours en quelque sorte, de manière à montrer en raison même de ses limites, la possibilité d'avoir une autre approche à l'économie. L'économie politique, avancera l'auteur, n'étant qu'un discours économique sur le capitalisme, pourquoi devrions-nous admettre qu'il puisse être unique et universel ? De plus, reposant sur le postulat de l'existence d'un ordre naturel, ce discours est-il à même de nous fournir une théorie du capitalisme dont il est supposé parler ? À ces deux questions, G. Deleplace répondra en offrant une alternative, le

marxisme. Renouant avec la propre approche de Marx dans les *Gundrisses*, Deleplace refuse dès le départ, l'idée que le marxisme puisse être une théorie ou un paradigme qu'on pourrait présenter comme une explication tout aussi valable de la réalité économique que peut l'être l'économie politique. Forgé dans la critique même de l'économie politique, le marxisme ne trouve sa raison d'être comme discours économique, que dans la mesure où, rejetant le postulat de l'ordre naturel, il nous permet d'apporter une analyse beaucoup plus adéquate, ou du moins une tentative d'analyse plus adéquate, de la [177] société dans laquelle nous vivons. D'où la deuxième partie de l'ouvrage consacrée à cette question.

Le livre se veut être une introduction aux théories du capitalisme comme son titre l'indique clairement. On serait tenté de dire qu'il s'agit d'un essai ou d'une réflexion théorique qui aurait été bâtie autour d'un enseignement. Bien souvent, les idées sont avancées ou esquissées sans que le débat soit poussé à fond. De même, la présentation des auteurs tant classiques que néoclassiques, reste trop sommaire pour qu'elle puisse en permettre une meilleure connaissance pour l'étudiant ; d'un autre côté, pour le lecteur qui est suffisamment familier avec l'économie politique, celle-ci ne vient pas suffisamment étayer le point de vue de l'auteur. Néanmoins, par sa démarche et par son souci de décortiquer le contenu idéologique de l'économie politique mais aussi du marxisme, G. Deleplace nous propose un ouvrage on ne peut plus intéressant. Le livre n'est peut-être pas aussi achevé qu'on pourrait le souhaiter, mais il n'en présente pas moins le très grand mérite de poser clairement les problèmes que soulève l'analyse économique au travers des deux approches et surtout de souligner que la prétention scientifique du discours doit reposer non sur sa cohérence interne, mais sur sa capacité à nous présenter une explication sérieuse du fonctionnement du capitalisme.

CD.

Révolution Permanente

Automne 1978. Vol. 1, no 1

\$2,25

Ce qu'il y a de plus intéressant dans cette nouvelle revue au nom sans équivoque, c'est sans doute cette volonté qu'ont les militants qui y travaillent, "de renouer avec une des meilleures traditions du mouvement ouvrier, celle du libre débat et de la libre confrontation des positions dans le cadre de la lutte d'ensemble contre le capital". Indirectement, [178] la revue devrait être une réponse à tous ceux qui tendent un peu trop facilement à associer marxisme-léninisme et dogmatisme. Ouverte à toutes les contributions, elle devrait être l'occasion de libres débats, ce dont la pensée révolutionnaire a toujours eu besoin pour se forger.

Avec son premier numéro consacré à la question nationale, la revue aborde une question on ne peut plus cruciale à l'heure actuelle. Plusieurs contributions sont offertes, notamment celle de Richard Poulin sur le nationalisme, à la fois un discours et une dure réalité ou encore celle de B. Smiley sur l'État canadien. Déjà, on annonce un numéro sur le "mouvement des femmes" et un autre sur l'internationalisme prolétarien. À ceci, il faut ajouter que la revue proposera dans chacun de ses numéros, des articles et des documents relatifs aux positions de la Ligue Ouvrière Révolutionnaire et de la Quatrième internationale. La seule chose qu'il reste à souhaiter, c'est qu'elle ne soit pas un simple forum pour les thèses trotskistes, c'est-à-dire, que l'on donne vraiment suite au projet d'ouvrir la revue "aux contributions sérieuses qui se placent sur le terrain du marxisme", et ce au sens le plus large du terme.

C.D.

Interventions critiques

SOMMAIRE DU NUMÉRO 2

L'UQAM : une lutte à finir

La science économique : une science administrative ou une science sociale ?

Le CFP et le mouvement ouvrier

Le Québec : une nation opprimée

L'impérialisme : essai d'analyse théorique et implications politiques (I)

Histoire et caractéristiques de l'impérialisme canadien

Restructuration économique et dictature militaire en Amérique latine

S'en sortir avec l'entreprise privée ? (I)

Les marxistes et la question nationale

Débat sur les coopératives.

[179]

Le Capitalisme au Québec

Ed. Coopératives Albert Saint-Martin

http://classiques.uqac.ca/contemporains/fournier_pierre/capitalisme_au_quebec/capitalisme_au_quebec.html

Un peu plus de deux ans après l'élection du Parti québécois, il apparaît maintenant évident que cet événement a eu un effet très stimulant sur la réflexion et les recherches concernant la société québécoise et la question nationale. Peu d'intellectuels et d'analystes avaient prévu ou même pressenti l'accession au pouvoir du P.Q. Le colloque "*Un an après : bilan du gouvernement du Parti québécois*" dont on peut trouver les principales contributions dans un ouvrage intitulé *la Chance au coureur*⁹⁴, avait fait ressortir les faiblesses des analyses qui existaient et la nécessité de pousser beaucoup plus loin la réflexion.

Dans ce contexte, les éditions coopératives Albert St-Martin viennent de publier un livre qui constitue un pas important dans l'approfondissement de l'analyse de la classe dominante et de l'État au Québec. C'est sous la direction de Pierre Fournier, professeur de politique à l'UQAM, qu'une équipe de chercheurs (étudiants et professeurs) a produit les 13 textes que compose ce recueil intitulé : *le Capitalisme au Québec*⁹⁵.

Outre l'intérêt évident que représente une telle entreprise en soi, un autre aspect ressort à la lecture de l'ouvrage : c'est la préoccupation constamment présentée de travailler dans le sens de fournir des outils théoriques nécessaires à "la détermination d'une stratégie efficace face à la question nationale".

Le livre se compose de 2 parties ; une première essentiellement théorique et méthodologique englobe les 5 premiers chapitres et tente de construire un cadre pour analyser la bourgeoisie et l'État au Québec ;

⁹⁴ Léonard, J.-F., *la Chance au coureur, bilan de l'action du gouvernement du Parti québécois*, Ed. Nouvelle Optique, 1978.

⁹⁵ Fournier, P., *le Capitalisme au Québec*, éd. coopératives Albert St-Martin, 1978.

la seconde partie, beaucoup plus empirique, s'attache à étudier une série de branches industrielles importantes de l'économie québécoise dans le but de concrétiser le cadre théorique dégagé dans la première partie. Il est impossible dans le cadre d'une rubrique de livre de rendre compte de la richesse et de la diversité des textes qui composent cet œuvre collective. Par contre, il est impensable de parler de ce livre sans dire quelques mots du texte de Pierre Fournier intitulé : "Les nouveaux paramètres de la bourgeoisie [180] québécoise". Ce texte sur la bourgeoisie québécoise est à la fois très intéressant en termes de nouvelles pistes qu'il propose pour une meilleure compréhension du capitalisme au Québec mais aussi très faible du point de vue de ses assises théoriques.

Pierre Fournier ne s'en cache pas d'ailleurs. Dans la première partie de son texte intitulée : "La bourgeoisie québécoise : définition et critères", il se situe par rapport à J. Niosi et à G. Bourque, puis énonce 7 hypothèses sur le réseau financier québécois. Considérant ces 7 hypothèses admises, sans véritable démonstration, il passe à l'examen des trois composantes de la bourgeoisie québécoise : le mouvement coopératif, les sociétés d'État et le secteur privé. L'essentiel de sa thèse, c'est qu'il existe une bourgeoisie québécoise monopoliste qui est de plus en plus consciente d'elle-même et de ses intérêts politiques. Pour Fournier, cette bourgeoisie québécoise sans être indépendantiste, espère négocier soit un nouveau partage de pouvoir, soit une autonomie relative avec la bourgeoisie canadienne.

Pour beaucoup, cette analyse semble se confirmer par toute une série d'événements récents, particulièrement dans le secteur financier. Pour s'en convaincre, on a qu'à penser à l'opération que vient d'effectuer la Banque d'épargne en s'emparant avec l'aide de l'État québécois, du Crédit foncier. Autre fait, toujours dans le secteur financier, il est remarquable qu'à l'heure actuelle, les institutions québécoises tentent une offensive concertée pour s'emparer d'une partie du marché détenu par les institutions canadiennes-anglaises.

Il n'est pas inutile de rappeler que ce secteur est l'épine dorsale de la domination de la bourgeoisie canadienne.

Dans le cadre de cette problématique, il est indéniable que l'article d'Alfred Dubuc procure un début de fondement au niveau historique lorsqu'il écrit :

“On pourrait parler de la naissance, dans chaque colonie, d’une fraction de bourgeoisie moyenne qui deviendrait l’assise des gouvernements provinciaux. Sa faiblesse en 1867 marquera la limite des juridictions et des pouvoirs de ces gouvernements en face du gouvernement [181] central. Il n’est pas dit, toutefois, qu’elle se contenterait indéfiniment de si peu.”⁹⁶

Par contre, il aurait été intéressant que l’article de P. Fournier soit accompagné d’un texte de G. Bourque qui semble, dans un cadre plus sociologique, développer les mêmes thèmes. Ainsi, les positions qu’il a présenté dans ses deux articles au *Devoir* sur l’évolution de l’alliance de classes au Québec, constituent un début d’ossature théorique aux observations empiriques de Fournier. On peut retrouver ces positions développées davantage dans un texte publié par le Centre de formation populaire⁹⁷.

En finissant, il faut (tout de même) faire 2 critiques, globalement :

1. dans la présentation, Fournier relève le fait que cet ouvrage est constitué de textes aux interprétations variées, parfois contradictoires. Pierre Fournier aurait dû pour le bénéfice des lecteurs et des lectrices, au risque de paraître partial, présenter les enjeux que recouvrent ces diverses interprétations de la réalité sociale.
2. un certain nombre d’articles sont particulièrement arides, particulièrement ceux de A. Légaré et de P. Desbiens, ce qui aurait possiblement pour effet de rebuter un certain nombre de personnes et ainsi, diminuer l’impact du livre. Aussi, Fournier aurait dû nous prévenir de ces difficultés. C’est ce que nous nous efforçons de faire en rappelant tout de même la phrase de Marx : “Il n’y a pas de route royale pour la science et ceux-là seulement ont la chance d’arriver à ses sommets lumineux qui ne craignent pas de se fatiguer à gravir ses sentiers escarpés.”

Pierre Paquette

⁹⁶ *Ibid.*, p. 58.

⁹⁷ G. Bourque, *Comment faire avaler la couleuvre ou la trahison des clercs revisitée*, CFP, février 1979.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[182]

LES CAHIERS DU SOCIALISME

No 3

TEXTES de

J.M. Piote, sur les Fronts Communs

D. Megler et L. Desnoyers, sur la santé et la sécurité au travail

G. Bourque, sur la petite bourgeoisie et le PQ

P.Y. Soucy et T. Hentsch, sur la politique extérieure du gouvernement du PQ

P. Ehrensaft et W. Amstrong, sur le capitalisme des dominions

Abonnement : simple \$5.00 (annuel deux numéros)

de soutien: \$10.00.

Numéro courant \$2.50

Anciens numéros \$3.00

Cahiers du Socialisme C.P. 660 suce. Desjardins Montréal, P.Q.
H5B 1B7

[183]

*praxis four**A Journal of Radical Perspectives on the Arts*

Single copies : \$3.75. Individual subscriptions (including outside the United States) : \$7.00 for two issues. Sustaining subscriptions : \$25.00. For checks in Canadian dollars please add 10%. *Praxis* is distributed in the U.K., Europe and the Commonwealth by Pluto Press. Unit 10 Spencer Court, 7 Chalcot Road, London NW 1 8LH. England. Subscriptions : £ 4.00.

Praxis, P.O. Box 207, Goleta. California 93017 USA



Monthly Review (sous-titrée “an Independent Socialist Magazine”) est une revue américaine œuvrant dans le domaine des sciences sociales dirigée par Paul M. Sweezy et Harry Magdoff.

La revue paraît une fois par mois (sauf un numéro double pour juillet-août) et les tarifs d’abonnement sont les suivants :

- 1 an \$13 (étranger \$ 16)
- \$10 étudiant (étranger \$ 12)
- \$20 institutions (étranger \$ 22)

Monthly Review Press
62 West, 14th Street
New York, N.Y. 10011

[184]



NUMÉRO 5 - SOMMAIRE

Scènes de la vie d'un journal
Quand un prisonnier politique est-il réhabilité ?
Fées d'hiver L'auto massacre
Économie : fini le chômage
Technologies appropriées L'enfer du café
Groupes populaires : 1960-1978
Chroniques : théâtre, cinéma, radio, livres, revues

NUMÉRO 6 – SOMMAIRE

(paraîtra le 2 juin)

La question du logement
Écologie et socialisme sont-ils compatibles ?
Les corps différents
L'auto-construction : vers une technologie radicale
Éducation : le rapport Lassonde
Questions sur le socialisme
Les radios communautaires
Chuis un gars d'Alex...
Et nos chroniques...

NUMÉRO 7 - SOMMAIRE

(paraîtra le 1er septembre)
Le référendum et la question nationale
Le mouvement étudiant
La commune du Théâtre de carton
Un salaire au travail ménager
... d'autres choses encore et nos chroniques...

Abonnez vous, c'est pas cher...

Abonnement :

Régulier (4 nos) :	\$6,00
Étranger :	\$10,00
Soutien :	\$20,00

* Tous les anciens numéros sont disponible au prix de \$2,00 l'unité.

Adresse : Ville : _____

Code postal : _____ Tel. : _____

Occupation : _____

Faites parvenir un chèque ou mandat-poste à l'ordre du CRIS, 4329 Henri-Julien, Montréal, H2W 2K7, Tel. : (514) 842-7420.

[185]



PUBLICATIONS DISPONIBLES

- La social-démocratie dans l'histoire du mouvement ouvrier international

par Yves Vaillancourt

Les grands traits de l'évolution du courant social-démocrate. Aide à saisir l'orientation actuelle et les politiques des partis qui se réclament de la social-démocratie. \$1.50

- Social-démocratie : l'Allemagne

par Pierre Beaulne

Histoire et analyse de l'expérience social-démocrate en Allemagne. Préface sur les références des gouvernements canadien et québécois au modèle allemand. \$3.50

Social-démocratie : la Suède

par Colette Chatillon

Les sociaux-démocrates au pouvoir pendant 44 ans ; défaite en 1976. Bilan et perspectives. \$2.25

Les syndicats et la question du parti des travailleurs

par Louis Favreau

Quelques expériences dans l'histoire du mouvement ouvrier international : gompérisme, travaillisme, syndicalisme révolutionnaire et mouvement ouvrier de tradition marxiste. \$2.50

Le syndicat local

Notions élémentaires sur l'organisation et le fonctionnement d'un syndicat local. \$0.75

La convention collective : préparation et négociation

Éléments d'information et de réflexion pour aider ceux qui veulent négocier une convention. \$0.75

Les lois du travail : reflet d'un rapport de forces

Le Code du travail, son origine, sa fonction, son évolution. Analyse de la loi 45.
\$0.75

Les militants et les media l'information

Le rôle des media d'information, leur fonctionnement. Renseignements de base
pour les communications avec la presse \$1.25

- Cahiers de formation de Martha Harnecker et Gabriela Uribe :

- 6.1 Exploiteurs et exploités
- 6.2 Exploitation capitaliste
- 6.3 Les classes sociales
- 6.4 La lutte des classes
- 6.5 Le parti : avant-garde du prolétariat
- 6.6 Le, parti : son organisation
- 6.7 Dirigeants et masses
- 6.8 Stratégie et tactique

Chacun \$0.75 : la série \$6.00

- Le fonctionnement de nos organisations

Suggestions sur divers aspects du fonctionnement des organisations syndicales
et populaires : secrétariat, comptabilité, réunions, procédures, organisation du
travail, aspects juridiques, etc. \$1,50

- À quoi servent les politiques sociales ?

L'origine et l'évolution des principales lois sociales au Québec. L'importance et
le rôle des politiques sociales dans la société capitaliste. Lois sociales : résultat
d'un rapport de force entre les classes. \$1.50

- La question nationale : un défi à relever pour le mouvement ouvrier

Petite chronologie sur l'histoire du mouvement nationaliste québécois de 1960
à 1978. Comment se présente le débat sur la question nationale dans le mouve-
ment syndical québécois. \$1.75

[186]

*Critiques
de l'économie
politique*
nouvelle série n° 6

*Spécificités de l'impérialisme
français
État, multinationales et procès de
travail en Amérique latine
La famille et les sciences sociales*

*revue trimestrielle
janvier-mars 1979*

[187]

OUR GENERATION

Canada's largest circulation left-wing journal.

Recent articles

- Reformism. The urban question by Dimitri Roussopoulos.
- Oligopoly : the food industry by John W. Waknock.
- Working class organisation by Seymour Faber.
- Women and political economy by Susan Wheeler.
- Canada's economic expansion by R.T. Naylor.
- Education and control by James Hilbom.
- The story of the autopact by Mike Gurstein
- The State in Canada (a debate/review of the "canadian State : political economy of power" Léo Panitch editor) by Bert Young, Frank Harrison & George Woodcock

Subscriptions/\$7.50 (4 issues)
3981 boul. St-Laurent,
Montréal
H2W 1Y5

[188]

abonnement



Formule d'abonnement.

NOM : _____

ADRESSE : _____

Tarifs. trois numéros \$8.50
 abonnement de soutien \$15.00
 institutions \$17.00
 étranger \$10.00

Toute correspondance doit être adressée à :

Interventions
casier postal 98, succ. Rosemont,
Montréal, H1X 3B6,
PQ, Canada.

[189]

Vous l'avez sans doute constaté, le prix de la revue a été augmenté de 50 cts. En tenant compte uniquement des frais de composition et d'imprimerie chaque numéro nous revient à environ \$1.80 en ce moment, pour 175 pages et 1 000 copies. Au prix de vente de \$2.50, cela nous laisse un surplus de 70 cts par numéro si nous vendons la revue nous-mêmes et une perte de 5 cts, si la revue est vendue en librairie. Plus de la moitié des ventes se faisant en librairie, maintenir le prix à \$2.50 n'avait guère de sens. Il nous faudrait vendre tous les numéros imprimés pour couvrir les frais, assurer le financement du numéro suivant et faire face à un certain nombre de dépenses administratives des plus diverses. Et encore là, ce serait juste ! Un ajustement se devait d'être fait au niveau du prix de vente si nous voulions continuer d'éditer la revue aux mêmes conditions techniques que précédemment. Nous nous sommes décidés à le faire après maintes discussions, en fixant le prix à un niveau toujours très bas, mais un peu plus conforme à la réalité financière de la revue compte tenu de nos ventes d'environ 900 copies par numéro.

Interventions

ACHEVÉ D'IMPRIMER EN MAI
1979 SUR LES PRESSES DE
PAYETTE & SIMMS INC. À SAINT-
LAMBERT, P.Q.